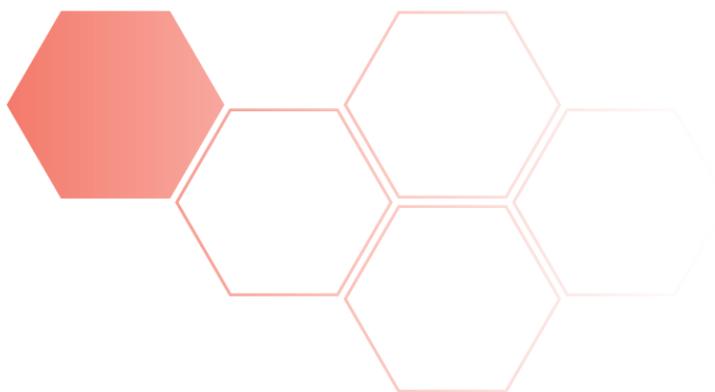




COMMUNE DE  
**Gibloux**

# Rapport de gestion 2023



## Sommaire

Editorial du Conseil communal .....	6
Administration générale – Communication et Information – Relations intercommunales – Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et Jeunesse .....	7
Conseil général.....	9
Conseil communal .....	9
Administration générale.....	10
Ressources humaines .....	11
Statistique de la population .....	13
Affaires scolaires .....	15
Organisation du cercle scolaire de Gibloux .....	16
Gestion du cercle scolaire de Gibloux .....	16
Statistiques scolaires.....	16
Ecoles spécialisées .....	18
Commission des Affaires Scolaires et Extrascolaires .....	18
Administration scolaire et extrascolaire .....	18
Patrouilles scolaires.....	19
Structures de garde .....	19
Accueils extrascolaires .....	19
Autres structures .....	21
Bibliothèques .....	22
Autres loisirs .....	24
Ludothèque.....	24
Politique de l'enfance et de la jeunesse .....	25
Commission Enfance et Jeunesse .....	25
Délégué Enfance et Jeunesse.....	25
FriTime Gibloux .....	25
Midnight Gibloux .....	25
Promotions civiques 2023 .....	29
Ordre public – Protection de la population – Mobilité – Energie – Cimetières .....	30
Police .....	32
Stands de tir .....	33
Stand de Vuisternens-en-Ogoz .....	33
Protection civile .....	33
Protection de la population intercommunale .....	33
Promotion des transports publics .....	34
Cartes journalières CFF .....	34
Energie .....	34
Eclairage public .....	34
Promotion pour l'économie d'énergie .....	35
Cimetières.....	35

Aménagement des différents cimetières .....	35
Travaux effectués .....	35
Travaux d'entretien courants .....	38
Désaffectations communales .....	38
Affaires sociales – Santé et Intégration .....	39
Service des curatelles .....	41
Service social du Gibloux .....	42
Résultats financiers .....	42
Gestion du Service .....	42
Aide sociale .....	43
Vie villageoise – Culture – Sports – Loisirs – Tourisme .....	45
Activités culturelles .....	46
Subventions ordinaires .....	46
Subventions extraordinaires .....	46
Prix culturel .....	47
Promotions du sport .....	47
Subventions ordinaires .....	47
Subventions extraordinaires .....	48
Mérite sportif .....	48
Location des salles communales .....	48
Loisirs et animations villageoises .....	48
Sentiers pédestres .....	49
Sentier d'Illens .....	49
Sentier d'Hauterive .....	50
Autres sentiers communaux .....	50
Sentiers de mobilité douce .....	50
Eaux – Epuration .....	51
Approvisionnement en eau .....	52
Réseau d'eau potable - Points 2023 .....	52
Sinistre Vuisternens-en-Ogoz .....	53
Les extrêmes .....	53
Travaux d'importance .....	53
Travaux principaux pour les deux prochaines années .....	55
Météo .....	55
Protection des eaux .....	56
Contrôle vidéo des canalisations .....	56
Chantiers exécutés et en cours .....	56
Routes – Edilité – Déchetteries – Agriculture .....	58
Routes communales .....	60
Travaux exécutés en 2023 .....	60
Etudes projets .....	62
Projets planifiés mais non exécutés .....	62

Edilité .....	62
Permanence technique.....	62
Véhicules édilitaires.....	64
Places de jeux .....	64
Gestion des déchets.....	65
Agriculture.....	66
Alpages.....	66
Police des constructions – Bâtiments – Patrimoine historique – Défense incendie.....	68
Administration des constructions.....	68
Bâtiments.....	70
Farvagny-le-Grand : Salle communale – Réfection de sol.....	70
Farvagny-le-Grand : Halle de sport – Réfection de sol .....	70
Projets en cours.....	71
Ecole de Rossens - Agrandissement .....	71
Aménagement du territoire – Nature et Paysage – Forêts.....	73
Aménagement du territoire .....	74
Harmonisation du plan d'aménagement local (PAL) .....	74
Suivi des plans d'aménagement de détail (PAD) .....	74
Etude de valorisation du centre de Rossens .....	74
Participation au projet d'agglomération de 5 <sup>ème</sup> génération .....	74
Gravières .....	74
Sites en exploitation .....	75
Sites en voie de remise en état .....	75
Sites sans exploitation.....	75
Lacs et cours d'eau .....	76
Protection de l'environnement.....	79
Forêts.....	80
Coupe de bois.....	80
Plantations.....	81
Soins aux jeunes peuplements .....	81
Finances – Impôts – Economie .....	82
Rapport du Service des finances .....	83
Comptes 2023 - En résumé (situation après la 2 <sup>e</sup> lecture) .....	85
1. Comptes de résultats 2023.....	85
2. Comptes des investissements 2023 et opérations sur le patrimoine financier .....	87
3. Bilan au 31 décembre 2023.....	88
Budget 2024 - Résumé.....	90
Plan financier 2024 - 2028 - Résumé.....	91
1. Résultats des budgets du compte de résultats sur la période de planification .....	91
2. Patrimoine administratif - Planification des investissements - Evolution 2024-2028 .....	92
3. Patrimoine administratif - Planification des investissements – Par chapitre .....	92
4. Patrimoine administratif et patrimoine financier	
Planification des investissements dans le temps et par chapitre .....	93

Economie.....	94
1. Commission économique .....	94
2. Activités et événements.....	95
3. Zones d'activités .....	98
Projet d'appartements protégés .....	99
Château d'Illens.....	99

## Editorial du Conseil communal

---

À l'instar des années précédentes, l'année 2023 fut une année de travail acharné et de nombreuses avancées dans différents projets pour la Commune de Gibloux. Le Conseil communal et l'administration communale ont continué à développer les différents projets en cours – qu'il s'agisse de constructions d'école, de routes, de projets culturels et sportifs ou de ventes de terrain du patrimoine communal – tout en assurant les prestations ordinaires.

L'exécutif s'est réuni à 42 reprises au cours de l'année écoulée, ainsi que lors de deux séminaires au printemps 2023, lors desquels il a notamment travaillé sur différents rapports et sur le plan financier. Les différentes commissions, formées notamment des membres du Conseil général, ont également travaillé de concert avec le Conseil communal afin de permettre d'améliorer les prestations offertes à la population.

Je tiens à relever l'excellent travail d'ensemble de notre administration communale, qui continue de se parfaire d'année en année. Les compétences que nous avons au sein de celle-ci sont vivement appréciées, tant par l'exécutif que par la population dans son ensemble. Pour le voir presque au quotidien, je connais l'engagement de chacune et de chacun de nos employé.e.s, afin de satisfaire au mieux les attentes des giblousiennes et des giblousiens. S'il n'est pas toujours évident d'effectuer ce travail de proximité, celui-ci est important et souhaité.

Outre les grands projets de construction qui se poursuivent ou se mettent en place – je pense notamment à la Route de Fribourg, à l'école de Rossens et à celle de Farvagny – le Conseil communal et l'administration communale ont décidé de modifier quelque peu leur manière de travailler pour divers projets plus petits. À cette fin, deux crédits-cadres ont été présentés au législatif lors de la séance du mois de décembre 2023, crédits qui ont été salués et plébiscités. Fort de cette expérience, le Conseil communal tentera de renouveler l'expérience pour d'autres projets de moindre ampleur, mais de toute autant grande importance.

Je ne pourrais pas parler de 2023 sans évoquer le terrible incendie survenu en début d'année à Vuisternens-en-Ogoz. Celui-ci a évidemment marqué les esprits et a nécessité un engagement plein et entier de bon nombre de personnes : nos sapeurs-pompiers, les autorités cantonales en matière de protection contre les incendies, le personnel communal, divers établissements qui ont ouvert leurs portes, et les autorités communales. La vague d'aide et de soutien était belle à voir et a permis d'entrevoir le soleil au milieu de ces sombres fumées noires. La dépollution des parcelles de nos agriculteurs, effectuée par la suite en collaboration avec la protection civile et surtout notre organe de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) communal, a permis, avec les bénévoles présents ainsi que les personnes mises à disposition par l'ORS, d'assurer des terres saines pour le bétail. Il serait trop long de remercier toutes les personnes qui ont travaillé lors de ces moments difficiles, mais je souhaite notamment vivement remercier trois personnes giblousiennes : M. Samuel Currat – commandant de la compagnie Gibloux – ainsi que ses sapeurs-pompiers, M. Alain Broillet, chef de l'ORCOC Gibloux, ainsi que Mme Brigitte Cottet, secrétaire générale, pour tout le travail effectué durant cette période.

Pour passer à quelque chose d'un peu plus réjouissant, le Conseil communal s'est également penché sur la fiscalité dans notre Commune de Gibloux. Malgré une analyse effectuée par un mandataire externe qui était plutôt défavorable à une baisse de la fiscalité, et tenant compte des bons résultats de ces dernières années, l'exécutif a proposé une baisse de fiscalité de 85 à 82% de l'impôt cantonal. Le législatif a décidé que celle-ci ne serait pas ponctuelle, mais définitive. Au moment d'écrire ces lignes, la question d'une remise d'impôts pour l'année 2023, notamment demandée par la Commission financière du Conseil général, est sur la table du Conseil communal.

Cette année 2023 a également vu les activités de nos associations culturelles et sportives reprendre complètement, après plusieurs années difficiles. Nous avons la chance de pouvoir compter sur ces différentes associations, et surtout sur leurs bénévoles, pour participer à la vie de nos villages, tout comme les nombreux restaurants que nous accueillons et les diverses entreprises sises sur notre territoire. Comme j'aime à le dire, nos associations ont toujours besoin de membres, de bénévoles, d'entraîneurs, de personnes prêtes à donner un coup de main : n'hésitez pas à participer également à leurs activités !

Le Conseil communal continuera, en 2024, d'avancer dans les différents projets d'importance pour notre Commune, de concert avec l'administration communale et le Conseil général. Une attention particulière sera toujours portée sur les prestations à notre population, que nous souhaitons garder les plus efficaces et les meilleures possible.

Julien Gremaud  
Syndic de Gibloux

## **Administration générale – Communication et Information – Relations intercommunales – Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et Jeunesse**

---

Il s'agit toujours d'un exercice relativement difficile de faire le point sur le travail effectué en une seule année, ce d'autant plus lorsque les projets se réalisent souvent sur plusieurs années civiles, ou encore lorsque l'on imagine qu'une année scolaire est à cheval sur deux années civiles. Je souhaite relever, en préambule, qu'en-dehors des tâches ordinaires à effectuer, des demandes à traiter et des réponses à donner, un travail important a encore été réalisé cette année 2023.

Pour ce qui est de l'Administration générale, le grand projet a été la poursuite de la mise en œuvre de la réorganisation de l'administration communale. Les travaux liés à ceci vont permettre de pouvoir valider les derniers éléments au début de l'année 2024 et ainsi clore ce projet de longue haleine, mais très important pour notre Commune. Un crédit-cadre a également été envisagé pour divers plus petits projets que nous avons dus, jusqu'à maintenant, repousser : celui-ci sera présenté lors de la première séance du Conseil général de l'année 2024. Outre ces éléments, un groupe de travail interne a également planché sur l'opportunité de la création d'un règlement sur le personnel. Tous ces éléments feront l'objet d'un rapport du Dicastère qui sera publié dans la première moitié de l'année 2024, celui-ci arrivant à bout touchant.

Pour ce qui est de la communication, l'exécutif a décidé de donner un mandat à une entreprise de la région pour la création d'une vidéo de présentation de la Commune. À côté de ce ceci, la communication ne cesse d'être discutée et des pistes d'amélioration sont systématiquement recherchées. Des réflexions ont été menées durant l'année 2023, mais celles-ci n'ont pas encore pu être définitivement arrêtées. Des mesures devront être prises notamment au niveau de la visibilité de la Commune, mais également au niveau du site internet de la Commune. Des réflexions sont également en cours pour une application mobile communale. Vu les nombreux projets actuels, une priorisation a dû être effectuée et, contrairement à ce qui avait été indiqué dans le rapport de gestion 2022, ces mesures n'ont pas pu être présentées en fin d'année au Conseil général.

S'agissant des affaires scolaires, tant l'administration scolaire et extrascolaire que le Dicastère ont été particulièrement occupés à régler les problématiques durant le début d'année scolaire 2023-2024. À côté de ceci, toutes les affaires courantes ont pu être traitées à satisfaction. Une réflexion a été menée sur les prestataires dans la mesure où le contrat avec les TPF (pour l'établissement CMR) arrive à terme. Des appels d'offres seront transmis au début de l'année 2024 pour la rentrée scolaire 2024-2025. En l'état, et vu notamment ce changement, le rapport du Dicastère concernant les transports scolaires a été mis en suspens. Il s'agira en effet de pouvoir travailler avec notre/nos futur/s prestataire/s afin d'arrêter le développement futur.

Du côté du Conseil des parents, l'implication des membres a continué, notamment en lien avec certaines activités de l'école. En fin d'année 2023, deux places étaient encore vacantes.

Pour les structures de garde, le projet de règlement sur les structures de la petite enfance et son règlement d'application a perduré tout au long de l'année. Certaines petites modifications devront encore être apportées au début de l'année 2024, notamment en regard du sondage effectué auprès des parents, et ces derniers pourront être présentés au législatif dans le courant de l'année 2024. Le sondage effectué a également fait l'objet d'une publication sur le site internet de la Commune, et celui-ci sera repris dans le rapport du Dicastère qui sera publié dans la première moitié de l'année 2024.

S'agissant de l'enfance et jeunesse, les projets ont continué de vivre et continuent d'être très fréquentés, le Midnight Gibloux étant un des projets les plus fréquentés du Canton alors que les activités FriTime sont très souvent rapidement remplies. Un point important pour notre Commune est l'engagement, au mois de novembre 2023, d'un délégué à l'enfance et jeunesse. Celui-ci a d'ores et déjà pris ses marques et a planché sur divers projets qui seront mis en œuvre au début de l'année 2024. Les promotions civiques se sont déroulées cette année, comme à l'accoutumée, avec une bonne fréquentation des nouvelles et nouveaux citoyennes et citoyens.

La bibliothèque reste toujours importante pour notre population, même si les chiffres des prêts sont en recul par rapport à 2019-2021. Il est néanmoins réjouissant de remarquer que ceux-ci repartent à la hausse depuis 2022. S'agissant de la ludothèque, il est à relever que celle-ci a une augmentation de plus de 30% tant pour la clientèle que pour le prêt de jeux, ce qui est également très réjouissant.

Avant de terminer, je souhaite remercier tout le personnel de notre Commune de Gibloux pour le travail effectué durant l'année 2023. Si certaines de leurs tâches ne sont pas toujours visibles pour notre population, je relève le grand professionnalisme qui règne au sein de notre administration et de nos employés. Un très grand MERCI à eux pour leur travail, qui permet d'assurer des prestations de qualité auprès de notre population.

Julien Gremaud  
Syndic  
Dicastère Administration générale,  
Communication et Information, Relations  
intercommunales, Affaires scolaires, Structures  
de garde, Enfance et Jeunesse

## Conseil général

### Démissions et élections

La convention de fusion de Gibloux du 8 octobre 2014 fixe, pour les deux périodes législatives 2016-2021 et 2021-2026, la composition du Conseil général à 50 membres ainsi que leur répartition par cercle électoral, à savoir :

Cercle électoral de Corpataux-Magnedens :	9 membres
Cercle électoral de Farvagny :	15 membres
Cercle électoral de Le Glèbe :	8 membres
Cercle électoral de Rossens :	11 membres
Cercle électoral de Vuisternens-en-Ogoz :	7 membres

Durant l'année 2023, la composition du Conseil général a subi la modification suivante :

- *Cercle électoral de Le Glèbe*

A la suite de la démission de M. Ludovic Michel au 18 octobre 2023, le Conseil communal a procédé à son remplacement par substitution, conformément à l'article 77 alinéa 1 de la LEDP. Il a proclamé Mme Laure Manzini élue au Conseil général le 23 octobre 2023.

## Conseil communal

### Répartition des Dicastères

M. Pascal Cudré-Mauroux a été élu au Conseil communal le 27 novembre 2022 pour le cercle de Farvagny en remplacement de M. Fabien Schafer, démissionnaire pour la fin de l'année. Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Lors de sa première séance hebdomadaire de l'année, le Conseil communal a procédé à une nouvelle répartition des Dicastères :

> **Dicastère 1 – Julien Gremaud, Syndic**

Administration générale, communication et information, relations intercommunales, affaires scolaires, structures de garde, enfance et jeunesse.

> **Dicastère 2 – Pascal Cudré-Mauroux**

Ordre public, protection de la population, énergie, mobilité, cimetières.

> **Dicastère 3 – Diana Carbonnier**

Affaires sociales, santé et intégration.

> **Dicastère 4 – Geneviève Frick**

Vie villageoise, culture, sports, loisirs, tourisme.

> **Dicastère 5 – Roger Berset**

Eau et épuration.

> **Dicastère 6 – Yves Rumo, Vice-syndic**

Route, édilité, déchetteries, agriculture.

> **Dicastère 7 – José Nieva**

Police des constructions, bâtiments, patrimoine historique, défense incendie.

> **Dicastère 8 – Dominique Ayer**

Aménagement du territoire, nature et paysage, forêts.

> **Dicastère 9 – Jacques Crausaz**

Finances, impôts, économie.

# Administration générale

## Secrétaire générale : Brigitte Cottet

L'année 2023 a débuté par une reconstitution partielle du Conseil communal avec une redistribution de certains domaines d'activité au sein des Dicastères. Des adaptations ont été nécessaires dans les services afin d'assurer le suivi administratif de l'ensemble des thèmes à traiter selon des flux de dossiers modifiés.

Bien que cela reste une préoccupation, la fin de l'hiver 2022-2023 a mis en veilleuse, pour quelques mois, les activités urgentes en lien avec la gestion de la crise énergétique.

L'optimisation du fonctionnement de l'Administration communale s'est poursuivie en 2023 au travers du renforcement des ressources en personnel débuté en 2022. L'étoffement des services a ouvert de nouvelles perspectives d'organisation. La priorité a été donnée à la définition et la compréhension uniforme des rôles et responsabilités de tous les niveaux hiérarchiques de la Commune. Cela a permis de confirmer et optimiser l'organisation proposée en vue de sa mise en œuvre durant l'année 2024.

Un travail d'accompagnement et de sensibilisation de certaines fonctions sur les particularités du fonctionnement des administrations publiques, et plus particulièrement des Communes, a été entamé et se poursuivra en 2024. Il permettra de consolider la structure afin de répondre aux nombreux défis à venir et, à court terme, d'appréhender sereinement la transition du changement de législature qui interviendra au printemps 2026.

Cette priorisation nécessaire des objectifs a reporté la formalisation et la consolidation d'un Etat-major officiant comme l'organe dirigeant sur le plan opérationnel. Ce pas supplémentaire pourra être franchi en 2024.

Notre Service technique a été « remis sur les rails » durant l'année 2023. Les très nombreux projets techniques lancés ces dernières années ont pu être priorisés et leur exécution planifiée, voire terminée.

L'année 2023 a également permis d'analyser et planifier plusieurs grands projets dits « administratifs ». Ceux-ci ont été reportés à plusieurs reprises ces dernières années faute de structure adaptée pour les mener à bien. Bien qu'ils soient quasi transparents pour la population, ces outils de gestion sont indispensables au bon fonctionnement de l'Administration communale. Certains relèvent même d'obligations légales auxquelles il y a lieu de se conformer à présent. Ils pourront être réalisés durant la période 2024-2026.

L'Administration communale a pris congé, en 2023, de son collègue et ami René Bovigny, forestier communal, au terme de 43 ans d'activité pour raison de pré-retraite. Cet événement nous rappelle l'importance de la transmission du précieux savoir tant en matière de compétences professionnelles renforcées par de nombreuses années d'expérience que par la parfaite connaissance de l'environnement de travail spécifique à notre Commune. Cette transmission a régulièrement fait défaut durant la période de transition qui a suivi la fusion. Il est important de lui donner à présent l'importance méritée.

Le fort esprit de collaboration, d'engagement et d'implication du personnel en faveur de la Commune et de ses administré.e.s a permis à nouveau à l'Administration communale de relever de manière satisfaisante les nouveaux défis qui se sont présentés à elle durant l'année 2023. Elle poursuit avec enthousiasme son processus de stabilisation.

## Ressources humaines

Le Secteur des Ressources humaines est attribué au Dicastère de la syndiculture et placé sous la direction du Service administratif.

### Optimisation du fonctionnement de l'Administration

La première phase de renforcement des ressources en personnel s'est étalée sur toute l'année 2022. Cette réorganisation s'est poursuivie en 2023, notamment avec la création du nouveau « Service Population ».

### Formation du personnel

En matière de formation, chaque service établit son programme en fonction de ses besoins. En 2023, 22 formations ont été suivies, dont deux concernent l'acquisition de nouvelles compétences, le reste étant principalement des formations continues pour le maintien des connaissances.

### Formation d'apprenti.e.s

L'administration forme les apprenti.e.s employé.e.s de commerce qui effectuent leur cursus au Secrétariat général, au Contrôle de l'habitant, au Service des finances ainsi qu'au secrétariat du Service technique.

Le Service technique forme les apprenti.e.s agent.e.s d'exploitation pour les Secteurs de l'Edilité et des Bâtiments et les apprenti.e.s forestier.ière.s bûcheron.ne.s pour le Secteur Forêts.

### Dotation en personnel au 31 décembre 2023

	Effectif	EPT
<b>SERVICE ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>14</b>	<b>8.37</b>
Secrétariat général	7	4.07
RH	2	1.20
Contrôle de l'habitant	5	3.10
<b>SERVICE POPULATION</b>	<b>31</b>	<b>11.11</b>
Prestation à la population	1	0.10
Affaires scolaires et extra-scolaires	26	9.24
Bibliothèques	4	1.77
<b>SERVICE FINANCES</b>	<b>7</b>	<b>4.34</b>
<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	<b>57</b>	<b>35.29</b>
Direction et administration du Service	6	4.47
Urbanisme et police des constructions	3	2.80
Nature et paysage	1	1.00
Adduction d'eau	2	1.50
Bâtiments	17	9.54
Edilité	9	8.81
Déchetteries	12	2.63
Forêts	7	4.54
<b>SERVICE SOCIAL</b>	<b>7</b>	<b>4.25</b>
<b>SERVICE DES CURATELLES</b>	<b>4</b>	<b>2.40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>65.76</b>

Effectif réel au 31.12.2023

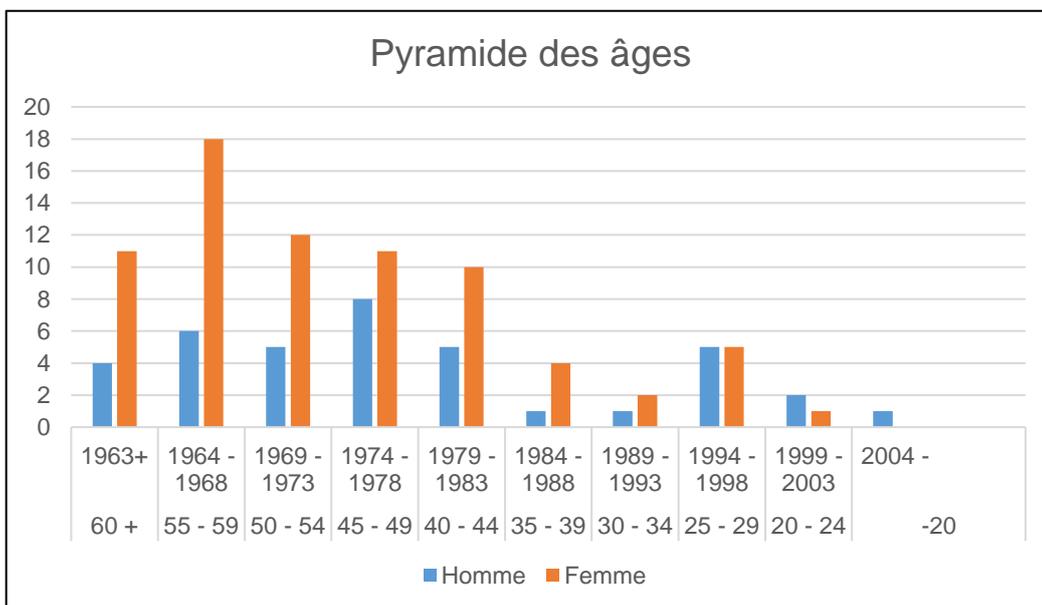
**112**

*La différence entre l'effectif total et l'effectif réel provient du fait que certaines personnes sont engagées dans plusieurs Secteurs ou Services*

<b>APPRENTISSAGES</b>	<b>4</b>
Employé.e de commerce	2
Forestier.ère bûcheron.ne	1
Agent.e d'exploitation	1

<b>Statistique du personnel</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Plein temps	22	4	26
Temps partiel	16	70	86
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>74</b>	<b>112</b>

<b>Moyenne d'âge</b>	<b>2023</b>
Femmes	49
Hommes	45
<b>Femmes/hommes</b>	<b>47</b>



### Mutations au sein du personnel

<b>Services/Sections/Secteurs</b>	<b>Arrivées</b>	<b>Départs</b>	<i>dont retraite</i>	<b>TOTAL</b>
Secrétariat général	-	1		1
Contrôle de l'habitant	1	1		2
Finances	1	1		2
Secrétariat Service technique	1	-		1
Section Bâtiments	1	1		2
Secteur Bâtiments	-	1		1
Edilité	1	-		1
Adduction d'eau	1	-		1
Forêts	1	1	1	2
Nettoyage	1	-		1
Déchetteries	-	1		1
Accueils extrascolaires	4	3	2	7
Affaires scolaires et extrascolaires	1	1		2
Prestations	1	-		1
	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>25</b>

## Taux de rotation du personnel

Les chiffres des entrées et sorties des contrats de durée indéterminée permettent d'établir le taux de rotation en % sur l'année. Un taux de rotation supérieur à 15% est considéré comme élevé. Un taux inférieur à 5% est considéré comme bas. Pour mieux comprendre ce qui l'influence, il faut, en plus du taux de départs, également prendre en considération la création de nouveaux postes qui augmentent ce taux.

Année	Taux
2020	12.00%
2021	12.50%
2022	10.50%
2023	9.50%

## Statistique de la population

### Population dite « légale »

La population dite « légale » correspond à la population dont le séjour en Suisse en résidence principale est potentiellement ou réellement d'au moins un an. Cette population sert régulièrement de critère de répartition des charges et produits financiers.

#### Population lors de la fusion (au 31.12.2015)

Ancienne Commune	Nombre habitant.e.s
Farvagny	2'236
Corpataux-Magnedens	1'313
Le Glèbe	1'260
Rossens	1'335
Vuisternens-en-Ogoz	995
<b>Total</b>	<b>7'139</b>

Source : annuaire des statistiques du Canton de Fribourg

#### Cinq dernières années

Gibloux	Nombre habitant.e.s
31.12.2017	7'306
31.12.2018	7'448
31.12.2019	7'606
31.12.2020	7'622
31.12.2021	7'677
31.12.2022	7'934

Chiffre non publié pour l'année écoulée

### Population résidente par village

Lieu	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Corpataux	1076	1127	1119	1104	1112	1130
Magnedens	195	193	199	219	207	222
<b>Total Corpataux-Magnedens</b>	<b>1271</b>	<b>1320</b>	<b>1318</b>	<b>1323</b>	<b>1319</b>	<b>1352</b>

Farvagny-le-Grand	1538	1610	1536	1553	1607	1653
Farvagny-le-Petit	435	524	547	573	716	755
Grenilles	166	171	176	195	196	202
Posat	140	188	171	179	172	190
<b>Total Farvagny</b>	<b>2279</b>	<b>2493</b>	<b>2430</b>	<b>2500</b>	<b>2691</b>	<b>2800</b>

Estavayer-le-Gibloux	256	262	268	249	262	255
Rueyres-Saint-Laurent	329	366	370	383	386	402
Villarlod	368	377	394	375	386	380
Villarsel-le-Gibloux	291	315	318	318	317	313
<b>Total Le Glèbe</b>	<b>1244</b>	<b>1320</b>	<b>1350</b>	<b>1325</b>	<b>1351</b>	<b>1350</b>

<b>Rossens</b>	<b>1311</b>	<b>1423</b>	<b>1424</b>	<b>1411</b>	<b>1415</b>	<b>1422</b>
----------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

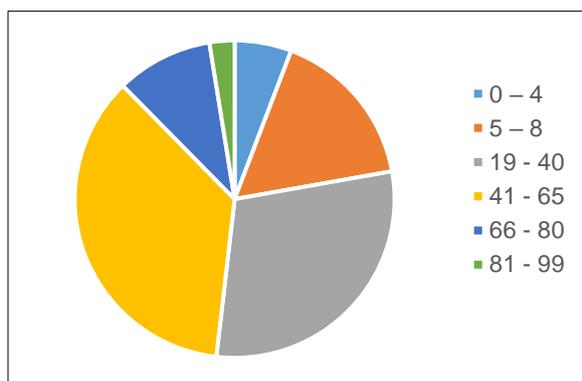
<b>Vuisternens</b>	<b>1003</b>	<b>1050</b>	<b>1088</b>	<b>1112</b>	<b>1177</b>	<b>1193</b>
--------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

<b>Total Commune de Gibloux</b>	<b>7108</b>	<b>7606</b>	<b>7610</b>	<b>7671</b>	<b>7953</b>	<b>8117</b>
---------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Source : registre des habitants de la Commune

## Tableau par tranche d'âge

Tranches d'âge	Nombre personnes
0 – 4	467
5 – 18	1'334
19 - 40	2'406
41 - 65	2'910
66 - 80	795
81 - 98	205
<b>Total</b>	<b>8'117</b>



Source : registre des habitants de la Commune

## Mouvements migratoires enregistrés au contrôle de l'habitant

Statistique des quatre événements ayant un effet sur la population migratoire.

Type d'événement	2023
Arrivées	615
Départs	521
Naissances	104
Décès	34

## Affaires scolaires

### **Cheffe du Service : Antoinette Clerc**

L'année écoulée a été marquée par des défis inattendus sur le plan organisationnel au sein du Secteur de l'Administration scolaire et extrascolaire, notamment une démission au premier trimestre et deux absences prolongées pour raison de maternité durant le second semestre. Cependant, grâce à la collaboration dévouée de l'ensemble de l'équipe, nous avons réussi à répondre de manière satisfaisante aux nouveaux défis tout au long de l'année.

Pour donner suite aux nouvelles perspectives d'organisation communale, des démarches, visant à optimiser notre organisation et à mettre en œuvre l'Enfance et la Jeunesse et les Prestations, seront développées durant les périodes à venir.

Des travaux d'agrandissement de l'école de Rossens ont été entrepris pour garantir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins de nos élèves. En parallèle, nous avons travaillé sur l'uniformisation des équipements, l'introduction de nouveaux outils innovants tels que les tableaux interactifs, le renouvellement du parc informatique (serveur commun, pc et photocopieurs), l'application KLAPP et l'aide aux devoirs afin d'optimiser les processus d'apprentissage et de communication au sein de nos établissements scolaires.

L'arrivée de travailleurs sociaux au sein de nos établissements scolaires est venue compléter ce processus d'apprentissage et propose un soutien socio-éducatif en aidant les enfants à mobiliser leurs propres ressources et compétences. Cette initiative met un accent particulier sur la collaboration avec les Directions d'Etablissements, les enseignants, les parents et les services auxiliaires.

En automne 2023, les élèves ont également participé à des exercices d'évacuation des bâtiments scolaires effectués par le Bataillon Sarine, renforçant ainsi la sécurité au sein de nos établissements.

La question des transports scolaires a été au centre de nos préoccupations, avec la nécessité de poursuite de l'étude entamée en 2022 afin de remédier aux dysfonctionnements rencontrés. En étroite collaboration avec les prestataires, les Directions d'Etablissements, le responsable du Dicastère et la Cheffe de Service, nous sommes déterminés à améliorer la qualité de ce service essentiel.

Les accueils extrascolaires (AES) de notre Commune ont également joué un rôle crucial dans le quotidien de nombreuses familles. Avec une augmentation significative du nombre d'inscriptions, ces structures ont su répondre à la demande croissante en matière de garde en dehors des plages horaires scolaires. Le sondage effectué durant l'année 2023 a permis de dresser un état des lieux en matière de structure de garde au sein de notre Commune. Des initiatives visant à simplifier la gestion administrative ont été menées, témoignant de notre engagement à offrir un soutien aux parents.

La bibliothèque régionale du Gibloux (BRG) reste un lien incontournable de culture et de partage au sein de notre Commune. Malgré les défis rencontrés, notamment liés à l'agrandissement l'école de Rossens, le personnel de la BRG a continué d'offrir un accueil chaleureux et des services de qualité à tous nos concitoyens.

En conclusion, la collaboration étroite de tous les acteurs de la Commune et ses partenaires a permis de répondre aux nombreuses attentes avec satisfaction tout au long de l'année 2023. Nous sommes conscients que d'importants défis nous attendent encore, mais nous nous enthousiasmons à les relever ensemble pour le bien-être de nos concitoyens.

## **Organisation du cercle scolaire de Gibloux**

Le cercle scolaire de Gibloux comprend trois établissements : Corpataux-Magnedens/Rossens, Farvagny-le-Grand/Vuisternens-en-Ogoz et Estavayer-le-Gibloux. Bien que la Commune ne soit plus l'autorité scolaire du cercle depuis 2015, elle en assure toujours l'administration.

Des projets de construction et de rénovation sont en cours, notamment avec l'agrandissement et la transformation de l'école de Rossens depuis 2022. Malgré les aléas liés aux matériaux et à la situation en Ukraine, les travaux devraient être terminés pour la rentrée scolaire 2024/2025. Les travaux préparatoires pour la transformation de l'ancienne école de Rossens ont également débuté, avec une fin des travaux prévue pour la rentrée 2025/2026.

Des réflexions sont en cours pour l'agrandissement de l'école de Farvagny-le-Grand, ainsi que pour l'utilisation future des anciennes écoles de Vuisternens-en-Ogoz et de Corpataux.

Une étude sur les transports scolaires a été menée en 2022, dont les résultats sont en cours d'analyse et seront adaptés en fonction des projets scolaires.

Sur le plan de la gestion du cercle scolaire, des uniformisations ont été réalisées, comme l'installation de tableaux interactifs, le remplacement des photocopieurs, le renouvellement du parc informatique et le déploiement d'un serveur commun en 2023.

Les statistiques scolaires montrent une augmentation du nombre total d'élèves pour la rentrée scolaire 2023/2024, avec une augmentation également observée dans les classes enfantines et primaires. Parallèlement, une augmentation significative des mutations scolaires a été enregistrée depuis cette rentrée.

Enfin, les services auxiliaires scolaires, comprenant la logopédie, la psychologie et la psychomotricité, sont pris en charge par Flos Carmeli au nom de la Commune de Gibloux, qui représente également la Commune de Hauterive/FR.

## **Gestion du cercle scolaire de Gibloux**

Un certain nombre d'uniformisations a été effectué au cours de la précédente législature. Dès le début de cette législature, le Dicastère s'est occupé de les mettre en œuvre, telles que l'installation des derniers tableaux noirs interactifs et le déploiement d'un serveur commun installé en 2023.

Une nouvelle application KLAPP, recommandée par l'Etat, a été mise en service après les vacances d'automne 2023 par les Directions d'Établissements scolaires de Gibloux. Cet outil n'est pas utilisé par les services tels que les transports scolaires, les accueils extrascolaires, l'administration communale, qui ne sont pas intégrés à Klapp.

## **Statistiques scolaires**

Le nombre d'enfants scolarisés a évolué par rapport à l'année scolaire 2022/2023 passant de 709 à 730 enfants pour la rentrée scolaire 2023/2024. Il n'y a pas eu d'ouvertures de classes supplémentaires (37 classes au total).

En détail, les effectifs des élèves et le nombre de classes pour le cercle scolaire de Gibloux :

Classes enfantines (1H – 2H)		
Farvagny-le-Grand/Vuisternens-en-Ogoz	Corpataux-Magnedens/Rossens	Estavayer-le-Gibloux
1H – 2H 4 classes 88 élèves	1H – 2H 3 classes 58 élèves	1H – 2H 2 classes 36 élèves
Classes primaires (3H – 8H) 2023/2024		
Farvagny-le-Grand/Vuisternens-en-Ogoz	Corpataux-Magnedens/Rossens	Estavayer-le-Gibloux
3H 2 classes 34 élèves	3H 2 classes 36 élèves	3H 1 classe 15 élèves
3H -4H 1 classe 16 élèves	4H 2 classes 34 élèves	4H 1 classe 14 élèves
4H 2 classes 36 élèves	5H 1 classe 28 élèves	5H 1 classe 18 élèves
5H 2 classes 39 élèves	6H 1 classe 25 élèves	6H -7H 1 classe 25 élèves
6H 2 classes 36 élèves	7H 1 classe 22 élèves	8H 1 classe 16 élèves
7H – 8H 5 classes 114 élèves	7H-8H 1 classe 17 élèves	
	8H 1 classe 23 élèves	

Les effectifs ci-avant recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs à considérer pour déterminer le nombre de classes sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour trois élèves.

#### Statistique – Effectifs globaux par écoles

	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Farvagny-le-Grand	15	323
Vuisternens-en-Ogoz	3	56
Corpataux	5	93
Rossens	7	156
Estavayer-le-Gibloux	7	137
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37</b>	<b>765</b>

Sur le plan administratif, l'évolution des mutations scolaires (arrivées, départs, changement d'adresses, etc.) a sensiblement augmenté depuis cette rentrée scolaire (95 contre 58 l'année scolaire précédente).

De manière générale, il convient de préciser que les projections liées au développement démographique reflètent l'augmentation de la population au sein de notre Commune de Gibloux, même si, structurellement, cette augmentation s'effectue souvent par cycles au niveau du bassin scolaire.

## Ecoles spécialisées

### Services auxiliaires scolaires

Les services auxiliaires scolaires sont assumés par Flos Carmeli. La Commune de Gibloux est l'interlocutrice pour la région du Gibloux et représente donc également la Commune de Hauterive/FR avec laquelle elle est conventionnée. Ces services comprennent la logopédie, la psychologie et la psychomotricité.

Emplacement principal des services	
Bâtiment scolaire	Services principaux
Corpataux	Psychologie
Farvagny-le-Grand	Logopédie, Psychologie, Psychomotricité
Estavayer-le-Gibloux	Logopédie, Psychologie
Rossens	Logopédie

### Commission des Affaires Scolaires et Extrascolaires

Le début de législature a permis de constituer cette Commission. Elle reprend le travail de deux Commissions de l'ancienne législature : la Commission des Structures de Garde (CSG) et la Commission des Affaires Scolaires (CAS). De nombreux dossiers seront analysés par la CASE au cours de cette législature, comme déjà indiqué en préambule.

### Administration scolaire et extrascolaire

La conduite du Dicastère est assurée par M. Julien Gremaud, Syndic. Au niveau de l'Administration scolaire et extrascolaire, Mme Clerc, Cheffe de Service, l'appuie dans cette fonction et assume, avec le soutien de l'équipe, la réalisation des tâches communales et dossiers en relation avec les Directions des Etablissements scolaires, les structures d'accueils communales et privées, les services auxiliaires, la bibliothèque régionale, ainsi que l'enfance et la jeunesse.

Suite à des changements liés au personnel, l'équipe administrative a été réorganisée, démontrant une mobilisation et une solidarité qui ont contribué au bon développement du Secteur, tout en apportant le soutien nécessaire aux Directions d'écoles en assurant le secrétariat administratif des trois Etablissements scolaires.

En 2023, un sondage a été mené pour évaluer les besoins des parents en matière de places d'accueil extrafamilial de jour pour leurs enfants âgés entre 0 et 12 ans, avec les résultats disponibles sur le site communal dans la rubrique « Ecole et formation », sous la politique scolaire et extrascolaire.

Des réflexions ont été menées pour simplifier la gestion des activités parascolaires, avec l'outil MonPortail retenu pour gérer le côté administratif des structures d'accueil extrascolaire, dont le déploiement est prévu pour mars 2024, suivi de son extension pour l'aide aux devoirs, nouvelle prestation qui a été initiée au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année scolaire 2023/2024.

Une étude sur les transports scolaires menée en 2022 doit être poursuivie en raison de nombreux dysfonctionnements rencontrés lors de la rentrée scolaire 2023/2024. Le délégué Enfance et Jeunesse a été mandaté pour recueillir des observations et proposer des améliorations. Une analyse est en cours auprès des différents prestataires de transports pour la rentrée à venir.

Enfin, une reconnaissance est exprimée envers toute l'équipe de Gibloux Solidaire pour avoir assuré le transport d'une élève à mobilité réduite tout au long de l'année scolaire.

## Patrouilles scolaires

Cela fait des années que nos patrouilles scolaires assurent la sécurité à proximité des établissements scolaires primaires de Rossens et de Farvagny-le-Grand, quel que soit le temps. En 2023, la patrouille scolaire de Rossens a suivi un cours de formation continue en éducation routière enseigné par la police cantonale.

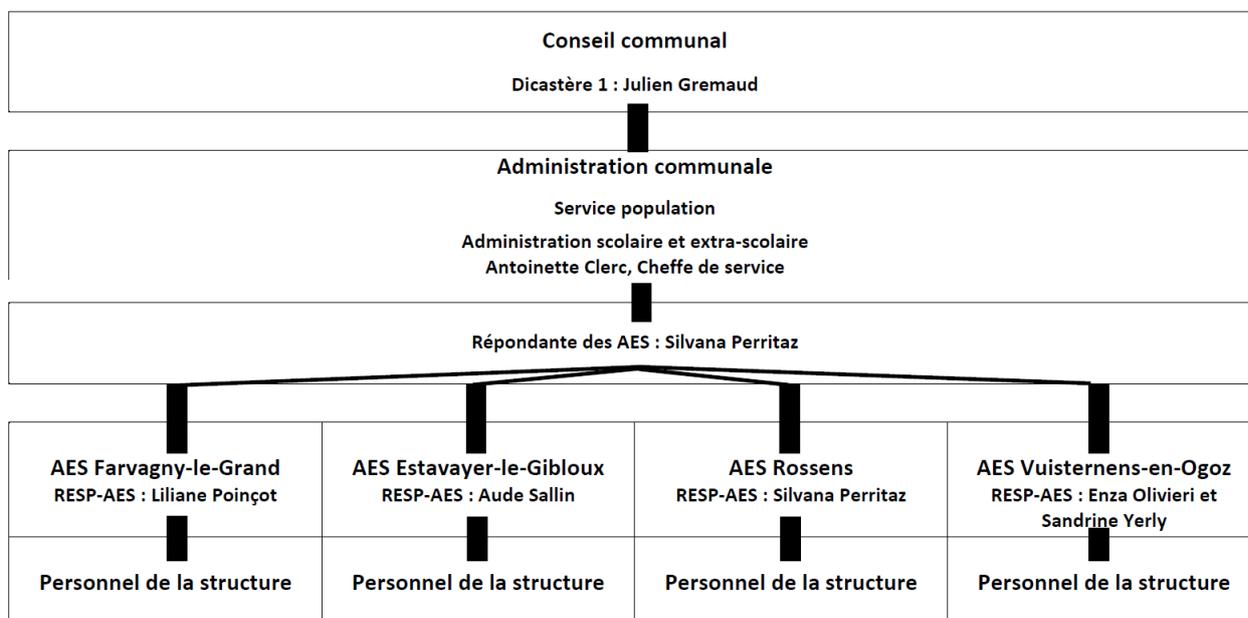
Leur tâche peut sembler simple, mais nos patrouilles scolaires effectuent un travail essentiel en aidant les enfants à traverser les passages piétons. Ces personnes, présentes tout au long de l'année, ont toujours un petit mot, un sourire pour chacun.

## Structures de garde

### Accueils extrascolaires

Les Accueils extrascolaires (AES) de la Commune de Gibloux sont répartis sur quatre sites, soit Estavayer-le-Gibloux, Farvagny-le-Grand, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz. Ils sont gérés par des responsables de site qui sont, elles-mêmes, rattachées à la répondante des AES et supervisées par l'Administration scolaire et extrascolaire.

#### ORGANISATION



La création de structures communales d'accueil extrascolaire, destinées aux enfants en âge de scolarité primaire (1H-8H), vise à répondre aux besoins de la population de Gibloux en matière de conciliation entre vie familiale et professionnelle.

L'augmentation des besoins en places d'accueil dans les structures de garde tend à se poursuivre de manière régulière. Selon les statistiques scolaires de 2023-2024, les cercles scolaires du Gibloux comptaient en 2023 :

- Gibloux-CMR : 243 enfants scolarisés (58 1-2H et 185 3H et plus). La statistique scolaire met en avant un besoin d'environ **24 à 37 places**. Actuellement, l'AES Rossens dispose de 28 places.
- Gibloux-FV : 363 enfants scolarisés (88 1-2H et 275 3H et plus). La statistique scolaire met en avant un besoin d'environ **36 à 55 places**. Actuellement, l'AES de Farvagny dispose de 40 places et Vuisternens-en-Ogoz de 24 places.
- Gibloux-EG : 124 enfants scolarisés (36 1-2H et 88 3H et plus). La statistique scolaire met en avant un besoin d'environ **12 à 19 places**. Actuellement, l'AES Estavayer-le-Gibloux dispose de 16 places.

Cette année, le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ), après consultation de l'Association des Communes Fribourgeoise (ACF) a mandaté la société Microgis afin de réaliser une étude cantonale relative aux besoins en places d'accueil extrafamilial de jour. A noter que les résultats de Microgis seront disponibles sur le site internet du SEJ dans le premier trimestre de 2024.

### Inscriptions 2023/2024

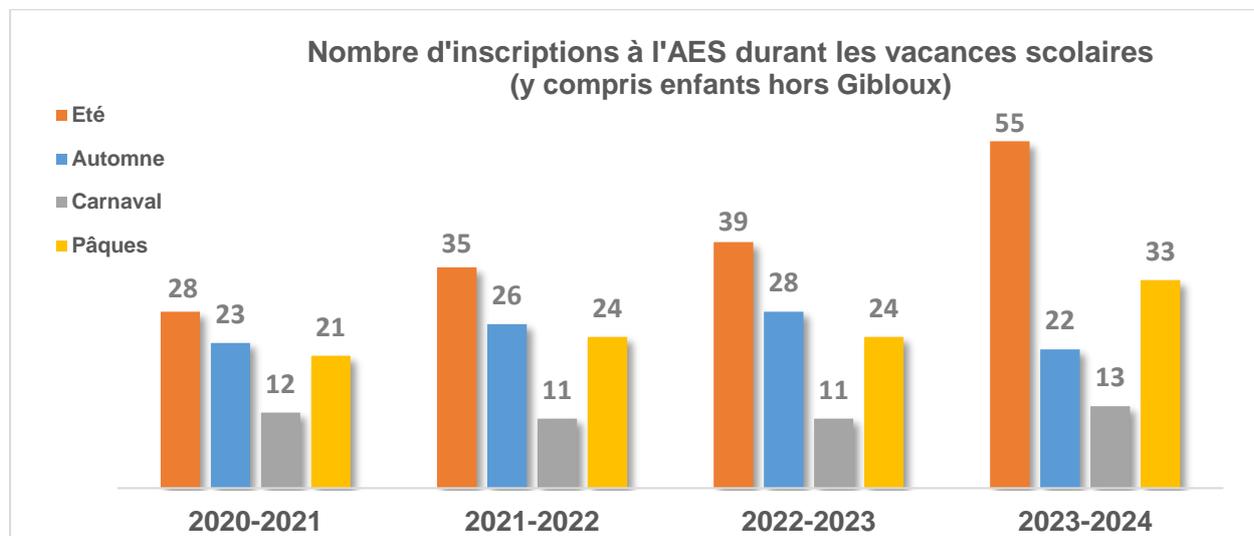
Le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2023/2024 a progressé de 9% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'unités demandées s'élève à 640 contre 588 à la rentrée 2022/2023 (+ 9%).

Les chiffres de ce tableau sont indicatifs : ils correspondent aux inscriptions régulières mais ne tiennent pas compte des inscriptions irrégulières. La fréquentation des structures se situe au-dessus de ces projections, notamment sur les plages de midi et après l'école.

AES par semaine	avant l'école	matinée	midi	après-midi	après l'école	TOTAUX	Nombre enfants inscrits
Estavayer-le-Gibloux	12	1	56	3	31	<b>103</b>	35
Farvagny-le-Grand	15	4	120	18	65	<b>222</b>	67
Rossens	7	7	106	26	85	<b>231</b>	75
Vuisternens-en-Ogoz	0	0	52	4	28	<b>84</b>	32
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>334</b>	<b>51</b>	<b>209</b>	<b>640</b>	<b>209</b>

Si le nombre de personnel encadrant a été adapté à plusieurs reprises pour répondre aux normes, les locaux existants ont encore permis d'absorber l'augmentation des effectifs. Quelques adaptations ont eu lieu pour les AES de Farvagny-le-Grand et de Vuisternens-en-Ogoz. A noter également que certaines plages horaires du midi ont atteint leur seuil de pleine capacité. Ainsi, l'AES de Rossens étant complet, une liste d'attente a dû être mise en place pour les lundis et jeudis midi.

Durant les périodes de vacances scolaires, un accueil extrascolaire sur les quatre sites est ouvert depuis 2018 et accueille les enfants de la Commune de Gibloux ainsi que ceux venant de l'extérieur de Gibloux (7 enfants venant de Hauterive). La fréquentation a sensiblement augmenté durant les périodes d'été et de Pâques. Ces ouvertures permettent de répondre à un besoin réel et la Commune de Gibloux souhaite maintenir ce service pour soutenir les parents.



Ces chiffres donnent également un signal positif sur la gestion des accueils et le travail de nos équipes sur le terrain. Diverses activités sont proposées tout au long des vacances pour satisfaire petits et grands.

### Autres structures

La Commune de Gibloux soutient, en collaboration avec la Commune de Hauterive/FR, différentes structures d'accueil par le biais de subventions directes et indirectes aux structures ou aux parents. Les services suivants peuvent ainsi être proposés :

- **La crèche La Marelle** : elle est située sur deux sites, à Farvagny-le-Grand et à Grangeneuve. Il est réjouissant de constater que le taux d'occupation de la structure est en hausse (91.82%), soit 68 places par journée. À noter que la Commune supporte le déficit de cette structure qui a été, en 2023, en légère baisse par rapport au montant budgétisé.
- **famiya** (anciennement appelée Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine) : elle est une structure d'accueil de la petite enfance subventionnée par la Commune. Au service des familles depuis 37 ans, cette association offre un service d'accueil individualisé pour les enfants, au domicile d'accueillantes familiales (mamans de jour professionnelles). famiya met en contact les parents et les accueillantes, assure le suivi de l'enfant placé et gère les formalités administratives entre les différents acteurs, dont notamment la Commune et les parents.

En 2023, 91 familles giblousiennes ont utilisé les services de famiya. 129 enfants ont été confiés aux accueillantes, dont la moitié étaient en âge préscolaire. famiya a mis à disposition l'équivalent de 29 places pour les habitants de la Commune, soit la capacité d'une crèche. Le volume de garde a augmenté de 9.7% par rapport à l'année précédente.

Sur les 133 accueillantes de famiya, 19 sont domiciliées dans notre Commune.

GIBLOUX	subvention annuelle facturée	total heures	enfants	accueillantes actives	places occupées (équivalent crèche)*
2018	79 755 CHF	45 989 h.	103 enf.	14 amf	23 pl.en crèche
2019	89 945 CHF	46 634 h.	109 enf.	12 amf	23 pl.en crèche
2020	81 877 CHF	49 032 h.	121 enf.	14 amf	24 pl.en crèche
2021	86 261 CHF	52 190 h.	130 enf.	14 amf	26 pl.en crèche
2022	87 043 CHF	52 764 h.	122 enf.	15 amf	26 pl.en crèche
2023	97 284 CHF	57 862 h.	129 enf.	19 amf	29 pl.en crèche

\* 1 place équivalent crèche correspond à 2025 heures d'accueil (heures de garde effectives)

- **Les écoles maternelles :** la Commune de Gibloux accueille deux entités sur son territoire, la Maison des Petits, à Villarlod, et la Chrysalide, à Rossens. La Commune soutient ces structures par des prestations en nature et financières et peut aussi être appelée à subventionner les parents. La Commune d'Hauterive/FR procède de même avec l'école maternelle Le Jardin Câlin. Les enfants des deux Communes bénéficient d'un « libre-passage » aux différentes structures, ce qui signifie que les tarifs appliqués sont identiques.

## Bibliothèques

La Bibliothèque régionale du Gibloux (BRG) comprend deux sites. Le premier se situe à Farvagny-le-Grand (dans l'établissement du cycle d'orientation CO) et le deuxième a élu domicile provisoirement à Corpataux (bâtiment La Tuffière), en raison de l'agrandissement de l'école de Rossens.

Les deux bibliothèques accueillent tous les publics de la région, de la naissance au grand âge. **Avec 13'456 visites, leur fréquentation a augmenté de 3.5 % en 2023.** Les chiffres sont détaillés dans la partie statistique ci-après. **164 visites de classes** ont été organisées avec des temps d'animation.

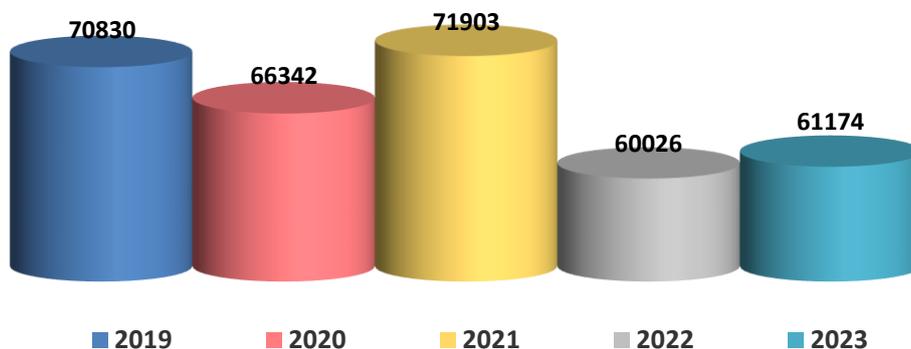
**Les activités de prêts s'élèvent à 61'174 prêts.**

**Les collections évoluent. La BRG propose 29'815 documents à la fin 2023 dont 1'900 nouveautés.** Si la très grande partie de leurs acquisitions est des achats, la bibliothèque diversifie aussi son offre par des emprunts à Bibliomedia et à LivrEchange. La BRG intègre également des dons de livres. Un tout grand MERCI aux donatrices et donateurs.

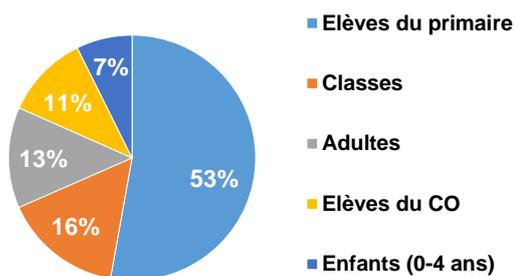
**En 2024, les activités s'articuleront autour de 3 axes :**

1. Le maintien de l'offre variée d'activités. Cela représente environ 1100 heures d'ouverture au public au service du prêt, 250 périodes d'étude pour le CO et 200 animations spécifiques.
2. La modernisation de l'infrastructure, notamment en changeant le système informatique de gestion de la bibliothèque, étape nécessaire au quotidien et dans une perspective de rapprochement des bibliothèques de la Sarine.
3. Le réaménagement, dans l'école agrandie de Rossens, du site de la Tuffière.

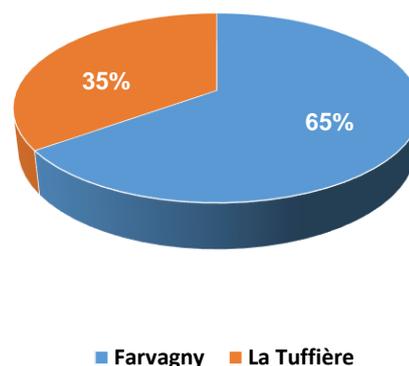
### Evolution des prêts (en nombre)



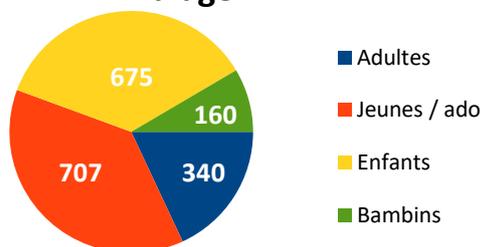
### Prêts (%) selon type de lectorat



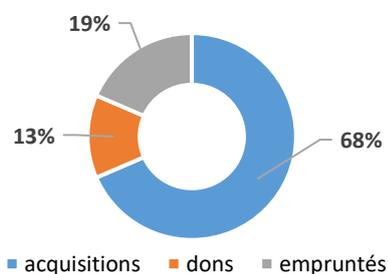
### Prêts (%) selon sites



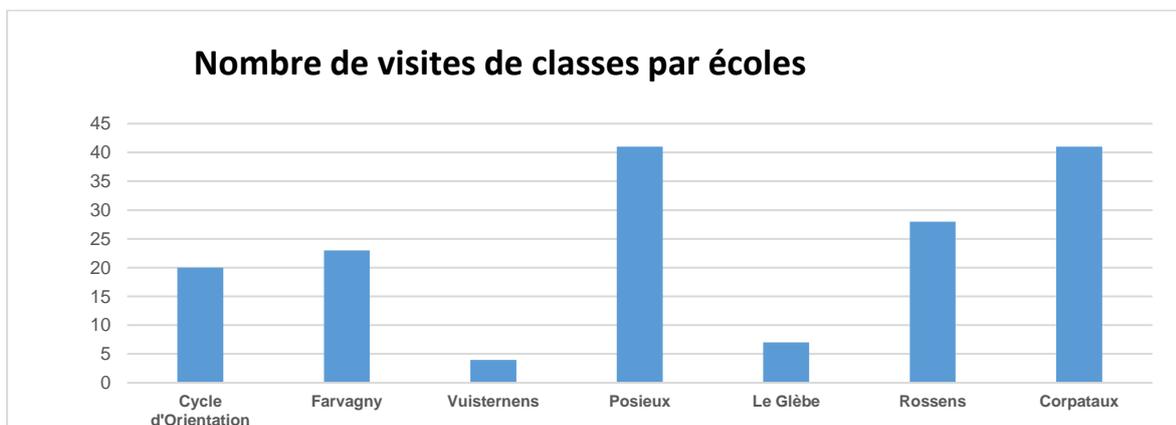
### Acquisitions par catégorie d'âge



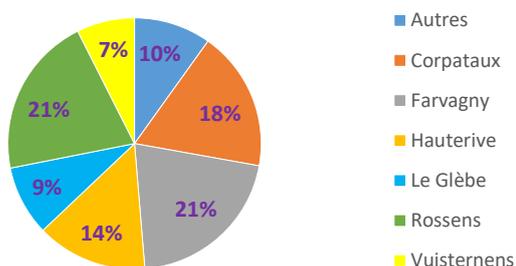
### Provenance des acquisitions



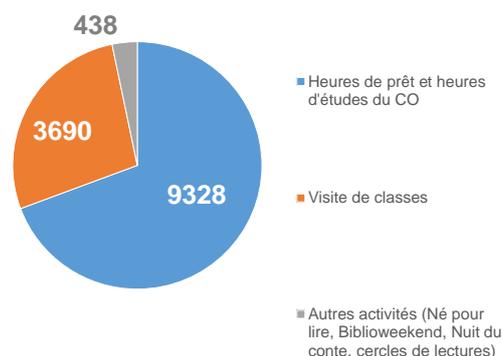
## Nombre de visites de classes par écoles



## Provenance du lectorat



## Fréquentation de la BRG



## Autres loisirs

### Ludothèque

La Ludothèque du Gibloux est gérée par un comité de bénévoles et bénéficie du soutien des Communes de Gibloux et Hauterive/FR dans la continuité de ce qu'assumait déjà l'ACG. Le soutien s'exprime de deux manières : l'un financier, par un subventionnement à hauteur d'un franc par habitant, et l'autre en nature, par la mise à disposition des locaux. Ces derniers se situent à Vuisternens-en-Ogoz, alors qu'ils se trouvaient à Hauterive/FR jusqu'en 2018. Ce recentrage et ces locaux plus adaptés ont contribué au fort développement de la ludothèque, qui a connu une augmentation sensible de sa fréquentation jusqu'en 2019, bénéficiant ainsi une fois encore aux familles giblousiennes.

Concernant 2023, la structure a poursuivi son développement selon les statistiques (par rapport à 2022, augmentation de 33% environ de la clientèle et de 35% au niveau de la sortie des jeux). Elle a retrouvé son rythme de croisière d'avant la période Covid-19.

Un merci particulier est adressé au personnel s'occupant de cette structure, qui propose, de surcroît, diverses activités FriTime Gibloux pour nos plus jeunes.

# Politique de l'enfance et de la jeunesse

## Commission Enfance et Jeunesse

Le but de cette commission est le développement général de la politique enfance et jeunesse. Notre priorité est d'identifier et de développer une politique globale qui englobe toute la période allant de l'enfance à la jeunesse. Nous avons pour objectif de mieux cerner les besoins spécifiques de cette population et d'avoir une vision d'ensemble des différents dispositifs existants. Parmi les projets liés à cette initiative figurent notamment FriTime Gibloux, Midnight Gibloux et les promotions civiques.

## Délégué Enfance et Jeunesse

Pour répondre à la mise en œuvre du plan d'action cantonal "Je participe", la Commune de Gibloux a engagé un délégué à l'enfance et à la jeunesse depuis novembre 2023. La Commune s'engage en faveur du développement harmonieux des enfants et des jeunes, la stratégie cantonale propose la vision suivante :

*« Tous les enfants et les jeunes qui vivent dans le Canton de Fribourg ont les mêmes chances de s'épanouir. Ils évoluent dans un cadre enrichissant, sécurisant et tolérant. Ils participent à la définition de la société à laquelle on leur demande de s'intégrer et ils réussissent, notamment sur le plan personnel, scolaire, professionnel et social. Ils ont le droit à la liberté d'expression et leurs opinions sont respectées. Leurs intérêts, leurs droits et leurs besoins fondamentaux sont mis au centre de toute décision les concernant ».*

Actuellement, nos efforts sont concentrés sur le développement de projets spécifiquement conçus pour les enfants âgés de 0 à 4 ans. Cette initiative s'ajoute à nos offres actuelles, nous permettant ainsi de proposer un éventail d'activités adaptées à toutes les tranches d'âge, de la naissance à 17 ans.

## FriTime Gibloux

En 2023, FriTime Gibloux a proposé 24 activités, toutes encadrées par des acteurs locaux. Ces activités ont été fréquentées par plus de 280 enfants, ce qui démontre l'intérêt de la population et l'importance de ce projet au sein de la Commune de Gibloux.

L'engouement des participants, tant des enfants que de leurs parents, est toujours très important et fonctionne très bien. Le groupe de planification FriTime se charge de proposer, de planifier et d'organiser les activités de manière complètement bénévole. Ce dernier est composé de 8 à 10 personnes.

L'effectif a varié quelque peu durant l'année 2023, mais compte toujours sur une base solide de personnes très motivées à proposer des activités diverses et variées aux enfants scolarisés de la Commune. La présidente, Mme Marion Chavanne, a quitté le groupe à fin juin 2023 et a été remplacée par Mme Chantal Moosmann.

Nous remercions Mme Chavanne pour son investissement durant toutes ces années au sein de FriTime Gibloux et nous souhaitons la bienvenue Mme Moosmann.

## Midnight Gibloux

Midnight Gibloux jouit d'une bonne réputation et d'un excellent taux de fréquentation, en constante augmentation. Le projet qui consiste à ouvrir les salles de sport le samedi soir aux jeunes de 13 à 17 ans, s'inscrit dans une démarche participative et durable. Les jeunes bénéficient d'une offre de loisirs gratuite, propice au mouvement et aux interactions sociales. La communication et la promotion des activités se fait au travers de divers canaux d'informations dont le plus important reste la plateforme Instagram.

Au cours de l'année écoulée, le projet a, comme à l'accoutumée, été plébiscité par les jeunes, comme le démontrent les statistiques de la sixième édition de 2023 transmises par la Fondation IdéeSport. Tous les résultats ainsi que l'ensemble de la prestation sont mis en évidence dans les chapitres qui suivent.

## MidnightSports

Pendant l'année scolaire, IdéeSport ouvre des salles de sport le samedi soir et offre un espace gratuit, dédié au mouvement et aux rencontres. Les jeunes en âge de fréquenter l'école secondaire bénéficient d'une offre de loisirs gratuite, propice au mouvement et aux interactions sociales qu'ils contribuent activement à animer. Cet espace de liberté augmente l'égalité des chances et réduit les inégalités.

Les événements sont ouverts aux jeunes sans inscription préalable. Ce qui compte avant tout, c'est le plaisir de bouger et le fait de vivre des expériences communes, sans pression sur les performances. Les événements sont organisés pour les jeunes, par des jeunes : les coaches d'IdéeSport sont soutenus et accompagnés par de jeunes adultes chefs de projet. Les événements sont participatifs : les participants et les coaches sont consultés lors de leur conception et mise en œuvre. Grâce à la collaboration de personnes clés de la Commune et de spécialistes du domaine, chaque projet bénéficie d'un ancrage local.

## Gestion de projet et highlights

Les salles de sport de Pra Novi, du CO du Gibloux, de Rossens et de Posieux ont été aménagées, semaine après semaine, par l'équipe du Midnight Gibloux en fonction des souhaits des participants.

Grâce à la qualité des infrastructures en place, les jeunes disposent de beaucoup d'espace pour le mouvement. En outre, le Midnight Gibloux propose chaque semaine un kiosque et un « coin chill ». Avant chaque événement, les jeunes pouvaient exprimer leurs souhaits quant aux activités à organiser sur le compte instagram du projet. La salle était préparée en fonction par l'équipe. Les coaches ont aussi surpris les participants avec des événements spéciaux.

Les trois moments forts ci-dessous vous donnent un aperçu de la saison :

### Soirée jeux vidéos

Un des coaches a ramené deux consoles, une PlayStation 4 et une Nintendo switch ainsi qu'un beamer. Ce genre de soirée fonctionne toujours. Les jeunes ont pu s'affronter sur plusieurs jeux comme FIFA.



### Soirée de Noël

L'équipe s'est déguisée dans le thème avec des bonnets, des collants ou encore des lumières. Nous avons imaginé des activités en rapport avec Noël, comme une course de traineaux par exemple.



### Soirée film

Dans une salle, nous avons projeté le film „Black Panther“. Il y avait tout pour se croire au cinéma : un grand écran, des pop-corn, des tapis confortables.



*«J'aime venir au Midnight pour voir mes ami·e·s. Il y a toujours une bonne ambiance ici. »*

*«Il y a une bonne diversité dans le programme et les crêpes sont incroyables ! »*

Deux participants du Midnight Gibloux

## Programme Coaches

Le Programme Coaches offre aux adolescents et jeunes adultes l'expérience d'appartenance à une équipe, de prise de responsabilités et l'occasion de faire valoir ce qui leur tient à cœur. Ils prennent confiance et élargissent leurs compétences personnelles et professionnelles. Ce terrain d'apprentissage leur permet de s'investir en fonction de leurs possibilités, de leurs centres d'intérêt et de développer leurs compétences et personnalités afin de se préparer à la vie ou formation professionnelle.

Chaque soir, deux seniorcoaches adultes et 6 à 7 juniorcoaches étaient présents aux côtés d'un des chefs de projet. L'équipe était composée de Jonas et Jérémie Kaninda les deux nouveaux chefs de projet, qui ont remplacé Lucy Jutzet et Julien Lauber en été 2023.

Nous profitons de cette occasion pour une nouvelle fois remercier Lucy et Julien pour leur très grand engagement pour le Midnight Gibloux lors de ces dernières années et leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Le reste de l'équipe était composé des seniorcoaches Alyssia, Gaétan, Julie, Léa et Mathilde et les juniorcoaches du projet : Brayan, Camille, Cécile, Elias, Evan, Mathilde, Mathéo, Julien, Pauline, Yanis, Ismaël, Noa, Lilou, Naëva Mathieu.

*« Cela nous permet de travailler à notre âge et de rencontrer plein de personnes »*

Un des juniorcoaches du Midnight Gibloux

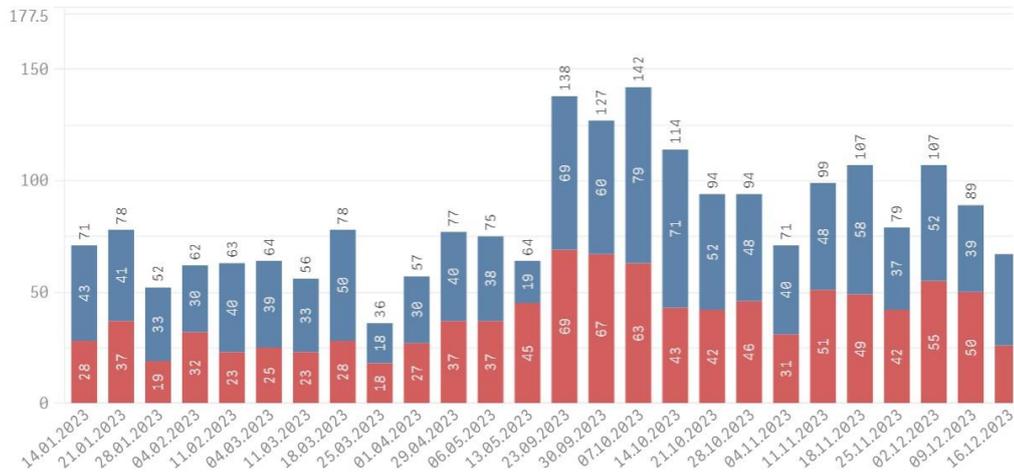
## Statistiques

Année	2021	2022	2023
Événements	25	25	26
Nombre de participant·e·s enregistré·e·s			
Total	265	464	476
Hommes	142	240	253
Femmes	123	224	223
Nombre de visites			
Total	1652	1495	2161
Hommes	886	802	1148
Femmes	766	693	1013
Statistiques par soirée			
Moyenne de	66.5	57.3	83.1
Participation moyenne	35.6	30.8	44.1
Hommes moyenne	31	26.5	39
Femmes maximum	109	85	142
Minimum	39	30	36

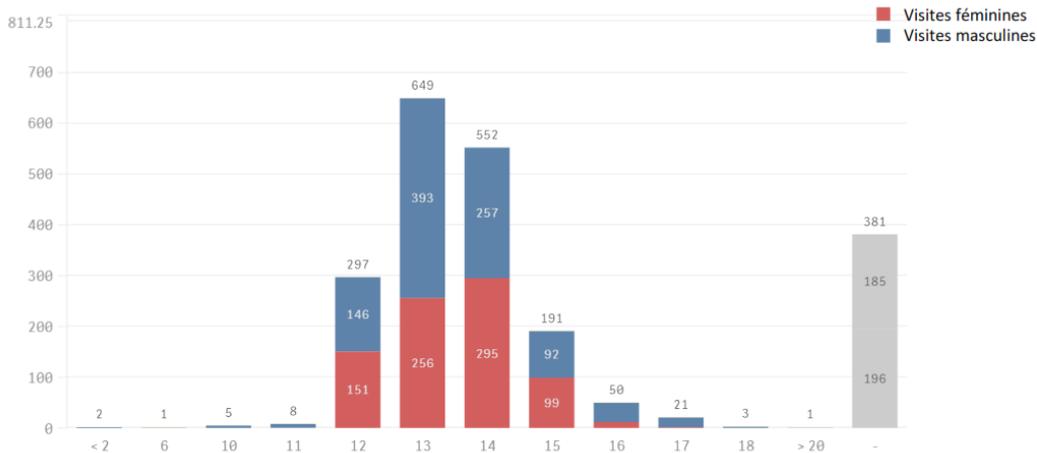
## Participation par soirée

En moyenne, pas moins de 83 jeunes ont profité des soirées Midnight Gibloux chaque samedi soir. Le Midnight Gibloux est toujours très bien fréquenté. Une augmentation significative du nombre de participants a été observée lors de la reprise en septembre, donnant lieu à plusieurs soirées consécutives avec plus de 100 jeunes participants.

Cela peut s'expliquer par la très bonne promotion effectuée par l'équipe.

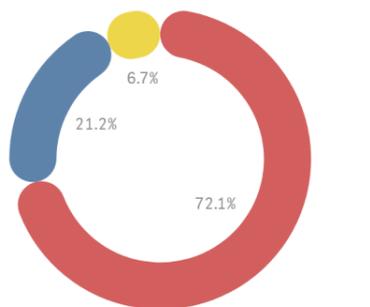


### Répartition selon l'âge

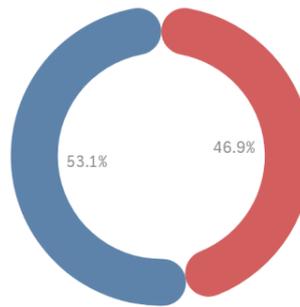


Comme l'année dernière, la majorité des participants a 13 ans. Nous remarquons que la part des jeunes de 14 ans a augmenté par rapport à l'année dernière, cela démontre une certaine fidélisation des participants au fil des années. Le Midnight Gibloux atteint donc pleinement sa cible puisqu'environ 85% des participants est âgé de moins de 16 ans.

### Constance de la participation



### Répartition selon le genre



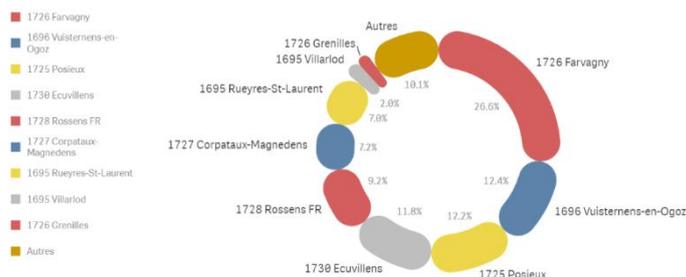
■ % unique   
 ■ % récurrent   
 ■ % constant   
 ■ autre   
 ■ masculin   
 ■ féminin

La part des visiteurs uniques a été divisée par deux par rapport à l'année 2022, ce qui est un très bon signe. A l'inverse, le pourcentage de visiteurs constants a quant à lui quasiment doublé (de 12% à 21% en 2023). De ce fait, les visiteurs récurrents sont restés stables (75% en 2022 et 72% en 2023). Cela confirme donc que l'offre mise en place plaît aux participants et que ceux-ci apprécient le fait de pouvoir profiter d'une offre libre n'impliquant pas d'obligation de participation régulière.

La parité en termes de participation selon le genre est toujours quasiment respectée au Midnight Gibloux, ce qui en fait un projet exemplaire, surtout au vu du grand nombre de participants. Ces chiffres sont exactement les mêmes que lors des années 2021 et 2022. Cela démontre que les actions mises en place et les activités proposées conviennent à chacun sans différence de genre.

### Domicile des participants

Sans grande surprise, la majorité (env. 65%) des participants vient de la Commune de Gibloux. Les jeunes de Posieux et Ecuwillens (Commune de Hauterive/FR) représentent respectivement 12% et 11% des participants, soit exactement la même proportion que lors des années 2021 et 2022. D'une manière générale, les chiffres sont stables par rapport aux années précédentes et aucun changement majeur de fréquentation n'est à noter pour un village en particulier.



### Analyse et perspectives

Les chiffres et graphiques présentés auparavant illustrent le fait que le Midnight Gibloux continue de répondre à un besoin des jeunes de la Commune de Gibloux et de certains villages alentours. Le succès du projet est en grande partie dû à l'excellent travail de l'équipe en salle, au soutien de la Commune et de ce fait au très grand ancrage local dont profite le Midnight Gibloux.

Un grand merci à toute l'équipe des juniorcoaches; aux seniorcoaches; aux chefs de projet; aux membres du groupe de pilotage Julien Gremaud, Commune de Gibloux, Syndic & Enfance et jeunesse, Bernard Thalmann, Commune de Hauterive, Vice-syndic & Culture, Loisirs et Sports, Vincent Eltschinger, CO du Gibloux, Directeur adjoint, Kevin Menoud, Police cantonale, Chef de poste de Farvagny; mais aussi la Commission enfance jeunesse de la Commune de Gibloux, l'Administration communale de Gibloux, le secrétariat du CO du Gibloux.

### Promotions civiques 2023

Le 17 novembre 2023, une vingtaine de jeunes ayant récemment atteint l'âge de la majorité a participé à la cérémonie des promotions civiques. Il est intéressant de voir comment chacun aborde ce changement et comment il se prépare à embrasser les défis de l'âge adulte. Pour certains, cela signifie se préparer à poursuivre des études, à démarrer une carrière, à prendre des décisions importantes pour leur avenir, ou encore à acquérir plus d'indépendance et d'autonomie. Ce moment privilégié a permis à ces jeunes d'échanger tout en passant un moment convivial et mémorable.

La soirée a débuté par une présentation des nouveaux droits et des nouvelles responsabilités liés à l'acquisition de la majorité. Cette présentation interactive, sous la forme d'un jeu en ligne appelé "kahoot", nous a semblé être appréciée par une grande partie des participants.

Une fois cette première étape terminée, la soirée s'est poursuivie avec des activités ludiques. Les jeunes ont eu l'opportunité de se divertir au Lasergame à Bulle, une expérience palpitante qui a renforcé les liens entre les participants. Par la suite, un souper convivial a été organisé à Rossens, offrant ainsi un moment d'échanges et de partage dans une ambiance chaleureuse.

En conclusion, la promotion civique du 17 novembre a été un succès, réunissant des jeunes désireux de s'impliquer et de mieux comprendre les droits et les responsabilités qui accompagnent leur accès à la majorité. Grâce au format actuel qui a reçu un accueil favorable et à l'enthousiasme des participants, cette cérémonie prometteuse sera reconduite pour les prochaines éditions à venir. La Commune de Gibloux se réjouit d'ores et déjà d'accueillir la prochaine volée 2024

# Ordre public – Protection de la population – Mobilité – Energie – Cimetières

---

2023, nouvelle année, nouveaux changements, nouveau Dicastère, nouveau Conseiller.

Un Dicastère hétéroclite avec des découvertes, des reprises de dossiers, des organisations à revoir ou à apprivoiser, un bel accueil des collaborateurs engagés à la Commune et des découvertes en Commission. Une année intense avec beaucoup de satisfactions, mais aussi parfois des solutions qui ne viennent pas aussi rapidement qu'espérées.

**Energie** – La Commission de l'énergie (ComEn) avait une activité très ralentie. Au printemps, nous avons pu établir un agenda qui a permis de penser diverses approches pour le développement de solutions énergétiques sur le plan communal et sur le plan privé. La ComEn a pris connaissance des propositions pour l'assainissement de l'éclairage. Cet important sujet a ainsi pu être présenté au budget et le Conseil général a validé un crédit cadre de 1 million sur quatre ans. Nous pourrions ainsi respecter les exigences imposées par le Canton dans les délais impartis.

Le renouvellement du label « Cité de l'énergie » a été effectif à la fin de l'année. Un travail imposant réalisé en collaboration avec le bureau conseil « Effiteam ».

L'énergie est un domaine très vivant, en constants changements et exige une grande attention. Fin 2023, avec la ComEn, nous avons entrepris la revisite des propositions communales en matière d'aide aux nouvelles installations ou aux améliorations en matière énergétique.

**Mobilité** - Mobilité douce avec un projet mis en place par les TPF : Pick-e-Bike. Une idée pour faciliter les déplacements depuis les places d'arrêt de bus vers le domicile, plus éloigné, des passagers. Malgré une promotion, des discussions, des promesses, le projet a beaucoup de difficultés à décoller. Un projet qui aura certainement du mal à se concrétiser et à se développer dans notre Commune.

Les cartes journalières vendues par la Commune ne seront plus disponibles à Gibloux. Une décision difficile à prendre face à la nouvelle proposition établie par les CFF. Un changement complet pour la « Carte journalière communale » que Gibloux ne peut administrativement assumer à l'image de très nombreuses Communes.

**Ordre public** – Un sujet en passe de devenir un casse-tête : les places de stationnement. Si la Commune, selon les recensements du Canton, a suffisamment de places de stationnement, ceci n'est pas le cas pour divers endroits bien spécifiques proches des activités communales ou paroissiales. Le mécontentement est tangible et les solutions sont encore à imaginer. Un défi important pour éviter que le problème devienne chronique, tout en ménageant les citoyens ou visiteurs automobilistes. Des propositions à formuler rapidement.

A part ce souci de stationnement, l'ordre public est bien respecté lors des nombreuses manifestations qui animent notre Commune.

**Protection de la population** – En matière de protection de la population, nous sommes dans une période transitoire. ORCOC, PRU, Protection civile... autant de thèmes dont la révision est proposée dans une loi révisée qui ne fait pas l'unanimité dans les Communes consultées. L'ORCOC (Organe communal de conduite) de Gibloux (avec Hauterive) est bien en place. Un gros travail a été fourni depuis des années et notre organisation est même citée en exemple au niveau cantonal. Malheureusement, les ORCOC pourraient être remplacés par une structure « Protection civile » gérée sur le plan cantonal. Nous défendons la nécessité de la proximité en cas d'événements extraordinaires. Notre organisation a démontré ses compétences lors du grand incendie de Vuisternens-en-Ogoz en mai, et plus particulièrement après l'incendie, pour le nettoyage des champs avoisinants mis en péril par les débris des panneaux photovoltaïques qui avaient explosé et que le vent dispersait. Une intervention rapide et efficace pour protéger le bétail qui aurait ingéré ces particules coupantes.

**Cimetières** – Nous aurions aimé aboutir avec la réfection du mur du cimetière de Corpataux. Le projet est en route depuis longtemps mais ne décolle toujours pas. Une divergence de point de vue entre architecte, la Commune et le Service des Biens culturels bloque tout avancement.

Pascal Cudré-Mauroux  
Conseiller communal  
Dicastère Ordre public, Protection de la  
population, Energie, Mobilité, Cimetières

## Police

### Police de proximité

Les Autorités communales collaborent avec M. Kevin Menoud, titulaire du poste de gendarmerie de Farvagny-le-Grand, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité sur le territoire communal. Cette collaboration permet de prévenir et cibler les mesures notamment lors d'événements d'envergure (giron de jeunesse, etc...). Ces échanges sont toujours efficaces et appréciés également lors de situations moins plaisantes.

### Vol, plaintes

Les cas de vols et plaintes pénales chez les privés sont annoncés directement à la police et figurent dans les statistiques cantonales de la police sur leur site internet.

### Statistiques

Evénements	2023
Stationnements de véhicules sans / avec plaques	11
Dommages à la propriété / vol	11
Feux illicites	-
Sentiment d'insécurité	-
Dépôts illicites de déchets	12
Bruit, respect des horaires	6
Plaintes diverses (feux d'artifice, épandage de purin)	2
Problèmes liés à la détention de chiens ou d'autres animaux	7
Patentes manifestations	93
Renouvellements de patentes commerciales	14
Nouvelles patentes	4

### Stationnement

Le parage régulier et de longue durée sur les places publiques n'est pas autorisé. Ces parkings sont réservés pour les établissements scolaires, l'administration, les centres sportifs ou encore lors de manifestations. Malheureusement, beaucoup de citoyens utilisent ces places comme parking régulier pour leur usage personnel. Le Service technique s'efforce de libérer les parkings lors de manifestation importante avec la pose de panneaux de restriction ou pour les tâches (déneigement, taille des arbres...).

En exemple, deux parkings utilisés quotidiennement par des habitants-voisins.



Vuisternens-en-Ogoz, parking de l'école



Rossens, parking de l'église

## Stands de tir

### Stand de Vuisternens-en-Ogoz

Les cibles du stand de tir dataient de plus de 30 ans. Une rénovation était donc nécessaire. En 2023, de nouvelles cibles avec une installation électronique de premier niveau ont été installées. Les travaux ont été menés à bien par une entreprise spécialisée avec une participation des membres de la Société de tir.

Selon une loi fédérale, la Commune doit participer aux frais courants d'entretien du bâtiment et aux charges courantes de la ciblerie et du matériel Polytronic, afin que les tirs obligatoires puissent être réalisés.

La convention signée avec les Communes d'Autigny, Cottens et Chénens pour les tirs obligatoires est toujours d'actualité.

L'organisation des tirs et la gestion du stand sont assurées par la société de tir « La Giblana ».

### Statistiques

Stand	2023	2022
Manifestations de tirs	34	33
Coups dans les récupérateurs	29'000	28'500
Tirs militaires, nombre de tireurs	172	168
Membres de la société de tir La Giblana	79	82
Jeunes tireurs	15	16

## Protection civile

### Entretien des installations

Seules les infrastructures publiques sont à la charge de la Commune. Celles-ci sont entretenues dans le respect des normes et des directives en vigueur. Le contrôle du respect de cet entretien pour les locaux privés ou publics est de compétence communale.

### Protection de la population intercommunale

L'ORCOC Gibloux-Sarine a été sollicité pour différentes activités en 2023. La plus marquante a été la coordination des ramassages des débris de panneaux solaires après l'incendie de Vuisternens-en-Ogoz en début d'année. Cette intervention représente au total plus de 2'000 heures de travail.

Des travaux pour compléter les documents de gestion des PRU (point de rencontre d'urgence) ont été effectués durant deux journées ainsi que deux soirées de travail. La coordination de la communication à la population concernant les PRU a aussi permis une communication simultanée dans les deux Communes à savoir Gibloux et Hauterive. Différentes séances avec des groupes de travail ont permis d'avancer sur les moyens de gestion de crise en particulier sur les infrastructures telles que les PRU, mais aussi la distribution d'eau potable et l'évacuation des eaux usées sans oublier la structure et les procédures au sein de la Commune de Gibloux en particulier.

La pénurie d'énergie a été le moteur de ces réflexions mais la gestion de crise a été évoquée dans son ensemble, comme par exemple les intempéries, le manque d'eau ou encore les épidémies.

Dans le cadre de la mise en fonction des PRU, une formation à l'utilisation des radios POLYCOM a été suivie par un membre de l'ORCOC. Un exercice conduit par le Canton a permis de valider la communication "POLYCOM" avec notre PRU.

Le chef ORCOC a intégré un groupe de travail dirigé par l'ACF pour évaluer la proposition de loi sur la protection de la population dans le cadre de sa consultation. Ses remarques et propositions, préalablement discutées avec nos autorités communales, ont toutes été prises en compte et le nouveau projet de loi devrait avoir intégré les différents points notifiés dans le rapport de consultation de l'ACF.

## Promotion des transports publics

### Cartes journalières CFF

Les cartes journalières sont prisées par la population. En effet, le 97.64% des cartes a trouvé preneur.

Mois	Cartes disponibles par jour	Cartes disponibles par mois	Ventes Gibloux	Ventes hors Gibloux	Total des ventes	Pourcentage des ventes (en %)
Janvier	5	155	131	8	139	89.68
Février	5	140	111	18	129	92.14
Mars	5	155	147	3	150	96.77
Avril	5	150	124	24	148	98.67
Mai	5	155	143	12	155	100.00
Juin	5	150	121	28	149	99.33
Juillet	5	155	140	15	155	100.00
Août	5	155	129	226	155	100.00
Septembre	5	150	128	22	150	100.00
Octobre	5	155	132	20	152	98.06
Novembre	5	150	123	22	145	96.67
Décembre	5	155	125	30	155	100.00
<b>Total annuel</b>		<b>1825</b>	<b>1554</b>	<b>228</b>	<b>1782</b>	<b>97.64</b>

L'offre de « Cartes Journalières Commune » proposée depuis plusieurs années par les CFF a pris fin au 31 décembre 2023.

L'Association Suisse des Communes et l'Union Suisse des Villes ont négocié avec l'Alliance SwissPass (organisation de la branche des transports publics) une nouvelle offre intitulée « Carte journalière dégriffée Commune » valable à partir de 2024. Un changement complet de concept est introduit avec l'édition de billets numériques, nominatifs et non transmissibles en remplacement des actuelles cartes journalières neutres. Le processus de délivrance du billet s'est complexifié et la disponibilité des billets devient incertaine. L'offre s'avère moins attractive pour les usagers et usagères.

Le Conseil communal a estimé que cette prestation n'avait aucune valeur ajoutée pour les citoyens et citoyennes et a décidé de renoncer d'y adhérer. Il reconnaît l'importance des transports publics pour la collectivité et confirme son soutien à la promotion ainsi qu'à l'amélioration des prestations dans ce domaine. Il regrette que la nouvelle offre proposée ne réponde pas aux besoins tant des Communes que des usagers et usagères.

## Energie

La Commission de l'énergie s'est réunie à plusieurs reprises en 2023 et de nombreuses pistes ont été relevées pour promouvoir l'énergie verte et l'économie d'énergie. Début 2023 a été marqué par les annonces de risques de pénurie d'énergie. Des mesures ont été prises au sein de l'administration communale et des informations sur les mesures d'économies ont été mises en ligne sur le site internet communal.

### Eclairage public

Selon le règlement cantonal sur l'énergie (art.34a) l'extinction nocturne de l'éclairage public, des vitrines et publicités doit avoir lieu entre minuit et cinq heures du matin. Certaines exceptions, telles que les passages piétons devront faire l'objet de demandes motivées auprès du Service de l'énergie du Canton.

Le Conseil général a accepté un crédit-cadre d'un million pour l'assainissement du réseau permettant la mise en œuvre de ces extinctions mais aussi de procéder au remplacement des luminaires d'anciennes générations par des mâts LED diminuant ainsi la consommation mais aussi la pollution lumineuse. La mise en place du nouveau concept d'éclairage se déploiera de 2024 à fin 2028, ce qui permettra de tenir les objectifs fixés par le Canton.

Certains mâts jugés comme non nécessaires pour l'éclairage public de par leur utilisation quasi unique pour un usage privé, seront supprimés. Certains points noirs dans des secteurs fréquentés ont été recensés et seront complétés par des luminaires supplémentaires.

## Promotion pour l'économie d'énergie

Deux séances d'information au public sont planifiées pour 2024, en collaboration avec les associations Energie-FR et Agenda énergie SO. Les thèmes sont les suivants :

- Rénover son bâtiment
- Une installation photovoltaïque chez moi : pourquoi et comment ?

Des flyers seront distribués à la population pour informer des dates et lieux retenus.

## Cimetières

Le Secrétariat général se charge de la gestion des emplacements des sépultures. L'entretien des cimetières incombe au Secteur de l'édilité.

### Aménagement des différents cimetières

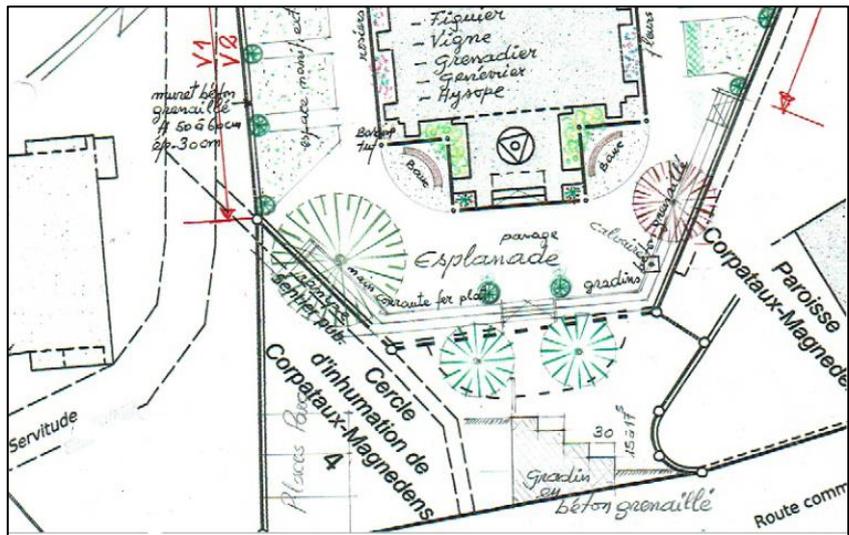
Lieu	Description
<b>Corpataux-Magnedens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Tombes d'inhumation</li><li>▪ Niches cinéraires au sol</li><li>▪ Jardin du Souvenir</li></ul>
<b>Estavayer-le-Gibloux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Tombes d'inhumation</li><li>▪ Tombes cinéraires</li><li>▪ Columbarium au sol</li><li>▪ Jardin du Souvenir</li></ul>
<b>Farvagny-le-Grand</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Tombes d'inhumation</li><li>▪ Tombes cinéraires</li><li>▪ Mur cinéraire</li><li>▪ Jardin du Souvenir</li></ul>
<b>Rossens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Tombes d'inhumation</li><li>▪ Tombes cinéraires</li><li>▪ Mur cinéraire</li><li>▪ Columbarium rond</li><li>▪ Jardin du Souvenir</li></ul>
<b>Villarlod</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Tombes d'inhumation</li><li>▪ Columbarium au sol</li></ul>
<b>Vuisternens-en-Ogoz</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Tombes d'inhumation</li><li>▪ Tombes cinéraires</li><li>▪ Columbarium rond</li></ul>

### Travaux effectués

Des travaux d'entretien courant ont été effectués. Le budget d'investissement pour la rénovation du mur du cimetière de Corpataux n'a pas pu être utilisé faute d'autorisation du Service des biens culturels.

## Corpataux

Plusieurs séances ont eu lieu avec les services cantonaux et les architectes sans qu'une solution ne soit trouvée. Des points du premier projet sont retenus cependant aucun terrain d'entente n'a été trouvé avec le Service des biens culturels concernant la zone la plus urgente, côté route de la Tuffière, où se situe l'entrée de l'église.



La Commune est convaincue qu'un réaménagement de la partie avant, visant à créer un espace plus accueillant et en lien avec la cure, est nécessaire. Nous espérons pouvoir aboutir à un compromis en 2024 et réaliser une première phase. Les travaux devraient durer trois ans.

## Estavayer

Rénovation de la croix et du banc à l'entrée du cimetière.



## Farvagny-le-Grand

Remplacement des plantations et arbustes ainsi que pose d'une nouvelle délimitation en béton. Remplacement des lampes de sol par des lampes hors sol afin de supprimer tout obstacle peu visible en journée.



## Rossens

Nouvel aménagement pour les prochains ensevelissements.



Le mur est en cours de rénovation et sera restauré progressivement. Des travaux suivront dès le printemps 2024.



## Villarod

Le cimetière n'a pas subi de travaux de rénovation, seul l'entretien courant a été effectué.

## Vuisternens-en-Ogoz

La surface en gazon a été remplacée par du gravier en raison des désagréments causés par les projections sur les tombes lors des fauchages.



## Travaux d'entretien courants

L'ensemble des tâches d'entretien sur les cimetières a nécessité 346.4 heures. Celles-ci ont été réparties selon les périodes suivantes :

- Avril, semaine 18 : 1,5 jour, 2 personnes 25.2h
- Juin, semaine 25 : 1,5 jour, 3 personnes 37.8h
- Juillet, semaine 31 : 0,5 jour, 2 personnes 8.4h
- Août-septembre, semaines 35 et 36 : 2,5 jours, 3 personnes 63h
- Octobre, semaines 40 et 41 : 2,5 jours, 2 personnes 42h
- Octobre, semaines 43 et 44 : taille de haie, 4 jours, 5 personnes 170h

Les tâches principales sont le désherbage, l'entretien des massifs, la remise à niveau de pavés, les participations aux travaux d'ensevelissements.

Les techniques d'antan consistant au désherbage systématique avec des produits chimiques ne sont plus d'actualité. L'entretien nécessite aujourd'hui des passages mensuels réguliers afin de pouvoir continuer à proposer à la population des surfaces propres. Les techniques employées sont le désherbage manuel, le gaz et l'eau chaude. En cas d'infestation un emploi chimique occasionnel est effectué.

## Désaffectations communales

### **Cimetière de Corpataux – Niches au sol**

La Commune a entrepris, en automne 2022, les démarches en vue de la désaffectation de sept niches au sol du cimetière de Corpataux. Le processus de désaffectation n'ayant pas pu être terminé en raison des travaux d'entretien du clocher de l'église, sa finalisation a eu lieu au mois de juin 2023.

### **Cimetière de Rossens – Mur cinéraire**

La Commune a entrepris, en automne 2023, les démarches en vue de la désaffectation de sept niches du mur cinéraire du cimetière de Rossens. La désaffectation effective aura lieu en début d'année 2024.

### **Cimetière de Vuisternens-en-Ogoz – Columbarium rond**

La Commune a entrepris, en automne 2023, les démarches en vue de la désaffectation de six niches du columbarium rond du cimetière de Vuisternens-en-Ogoz. La désaffectation effective aura lieu en début d'année 2024.

# Affaires sociales – Santé et Intégration

---

## Service social

L'année 2023 a vu la finalisation de la mise en place du logiciel KISS, programme uniformisant les pratiques des différents services sociaux régionaux fribourgeois, qui permet un réel gain de temps et une meilleure gestion administrative.

Comme le Canton le préconise dans ses mesures, nous rappelons que la politique du suivi de la gestion administrative et financières de plusieurs personnes ou familles menée par le Service social depuis de nombreuses années contribue à éviter que les situations de ces personnes ne se dégradent et qu'elles doivent demander l'aide matérielle. Nous nous en félicitons et remercions encore la direction du Service social pour la continuité d'un tel suivi qui est exemplaire.

La pandémie de la COVID 19 n'a pas provoqué une augmentation des bénéficiaires de l'aide sociale, toutefois, nous constatons une augmentation des demandes d'aide administrative dans la gestion personnelle qui n'ont pas forcément abouti à l'octroi de prestations matérielles et qui ont permis d'assainir la situation privée de nombreuses personnes.

Nous relevons encore et comme ces dernières années, que plusieurs demandes d'aide matérielle proviennent de familles, de jeunes sans formation comme de plusieurs personnes ayant des soucis de santé, ce qui, bien évidemment, induit une écoute et une aide personnelle importantes.

Enfin, nous constatons que les comptes de l'assistance sont très bien tenus et remis selon les normes légales en ayant toujours à cœur le respect de la personne et de l'équité. Nous souhaitons profiter de ces lignes pour remercier encore infiniment Mme Nicole Villet de son excellente gestion du Service social du Gibloux qui, malgré une surcharge administrative, a parfaitement assumé les besoins de son Service.

Nous tenons encore à faire part de notre vive reconnaissance à toutes les collaboratrices du Service pour leur important engagement et nous soulignons encore l'excellent travail effectué par les membres de la Commission sociale que nous remercions encore très sincèrement pour leur esprit constructif.

## Service des curatelles

Pour le Service des curatelles, nous relevons, comme en 2022, une augmentation constante des mandats et ce notamment depuis ces dernières années.

En effet, en 2023, il y a eu dix fermetures de dossiers pour donner suite à des décisions de levée de curatelle, de transferts de dossiers ou de décès et seize nouveaux mandats, ce qui représente une évolution de la gestion de plus de mesures de curatelle de différentes natures.

Compte tenu du contexte économique et social, nous constatons que la situation ne s'améliore pas. Les cas sont de plus en plus compliqués en raison des difficultés dues à l'appauvrissement des relations sociales, à l'isolement comme à un état de santé déficient ; cet état de fait s'étant amplifié durant 2023.

Nous adressons ici notre sincère reconnaissance à Mme Fabienne Schouwey pour son engagement et son professionnalisme dans l'accomplissement de la direction de notre Service des curatelles, comme nous adressons également à toutes les collaboratrices de ce Service nos vifs remerciements pour leur engagement dans leurs missions.

## Seniors

En respect de la Loi Senior+, entrée en vigueur au 1er janvier 2017, et pour répondre à une partie des objectifs du Concept communal en faveur des Seniors de Gibloux, l'Association Gibloux Solidaire, reconnue d'utilité publique communale, s'est vue attribuer un mandat de prestations tri-partite entre la Commune, l'Association Gibloux Solidaire et la Fondation Pro Senectute FR et ce pour soutenir son comité dans la gestion et l'organisation des activités proposées aux seniors giblousiens.

En effet, la Commune finance, de manière conséquente, l'Association Gibloux Solidaire, créée en 2015 par l'ancien exécutif de la Commune de Farvagny. Cette Association propose divers services et activités à toute personne âgée, handicapée ou momentanément atteinte dans son autonomie, résidant dans la Commune de Gibloux. Elle est un partenaire essentiel de la Commune pour répondre aux besoins des Seniors de Gibloux.

Tous ses membres actifs sont des bénévoles et nous leur réitérons nos sincères remerciements pour leur engagement en faveur des aînés.

Nous désirons adresser ici notre très vive reconnaissance pour l'important travail accompli par le comité de l'Association Gibloux Solidaire qui a reçu la démission de quatre de ses membres.

Nous tenons en particulier à remercier encore très sincèrement Mme Catherine Perritaz et M. Raphael Pochon qui, en leur qualité de présidente et vice-président démissionnaires, ont fait preuve d'un engagement sans limite en faveur des aînés giblousiens.

Conformément aux objectifs du Concept communal en faveur des Seniors de Gibloux, la Commission Seniors/COMSEN a été créée et a siégé pour la première fois en novembre 2023.

Elle a pour but d'accompagner le Dicastère dans la mise en œuvre des mesures définies par ledit concept et donne son préavis sur les projets et mesures relatives à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

De plus, afin de soutenir le Dicastère dans la mise en œuvre de la politique communale en faveur des seniors, le Conseil communal a octroyé un mandat de prestations à la Fondation Pro Senectute FR pour l'année 2024.

Cet accompagnement s'effectuera dans :

- La finalisation de l'enquête par questionnaire auprès de la population de 60 ans et plus de la Commune, un échange et priorisation des éléments ressortis de ce sondage à l'aide d'un rapport préétabli par la COMSEN et le Dicastère ;
- L'organisation et l'animation d'un World Cafe avec les représentants politiques, les délégués du réseau médico-social et les représentants bénévoles actifs sur le territoire communal ;
- L'élaboration d'un rapport de ce World Cafe et priorisation des objectifs 2024-2028 de la COMSEN et les échanges avec les organes concernés.

### **Appartements adaptés aux seniors**

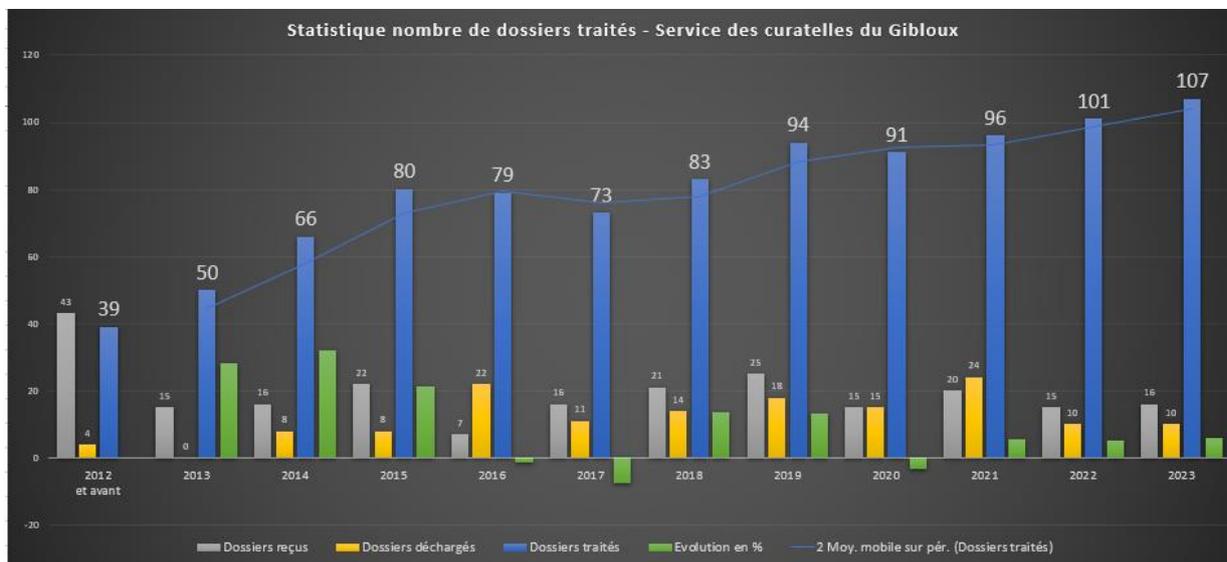
Suite à la décision du législatif d'avril 2020, la Fondation Pra Bastian a été créée afin de construire et de gérer un immeuble de 14 appartements adaptés aux seniors dont les fondateurs sont la Commune de Gibloux et la Société Savimo SA. Les travaux de construction de cet immeuble situé à Farvagny-le-Grand ont débuté fin 2022 et la mise à disposition de ces appartements est prévue pour le printemps 2025.

Diana Carbonnier  
Conseillère communale  
Dicastère Affaires sociales, Santé et Intégration

## Service des curatelles

**Cheffe de Service : Fabienne Schouwey, Curatrice officielle**

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le Service des curatelles présente une nouvelle augmentation du nombre de mandats soit 107 dossiers traités pour 2023. Malgré cette augmentation, en 2023, il n'y a eu aucun EPT supplémentaire qui sont restés à 1,4 EPT curateur et 1 EPT administration.



Les mandats de curatelle sont confiés par la Justice de paix de l'arrondissement de la Sarine qui liste les tâches à accomplir pour chaque dossier. Le travail du curateur ne se limite donc pas à la gestion et aux démarches administratives et financières, mais également à l'accompagnement personnel plus ou moins important en fonction des besoins (organiser une admission en institution y compris dans des institutions hors canton; mettre en place des aides à domicile, suivi médical; etc ...). De plus, la loi demande au curateur d'établir une relation de confiance avec la personne concernée. Cela implique, dès lors, un engagement significatif du curateur dans chaque situation. Il faut dire que cette façon de travailler a un avantage important puisque depuis plusieurs années, aucun acte d'agressivité ou de violence n'est à relever. Les rôles sont bien définis et cela est très rassurant.

Malgré tout, nous constatons une complexification des situations.

En 2023, les curatrices ont eu au total 371 rendez-vous (entretiens avec les PCO, réseaux, audiences, etc.). Pour détailler, il y a eu 228 entretiens dans nos locaux et le reste, soit 143, à l'extérieur, à savoir 51 au domicile des PCO, 21 dans les centres hospitaliers, 26 dans les homes et foyers du Canton ; 9 dans des foyers hors canton, 9 en ateliers protégés, 9 dans des administrations, 9 séances auprès d'autorités judiciaires, 2 visites en prison, 7 séances chez des avocats ou notaires.

Pour faire face à l'augmentation constante de la charge de travail, nous cherchons toujours à optimiser l'organisation du travail.

Enfin, un élément très important à la bonne marche du Service est de débriefer après la survenance de situations particulièrement difficiles, ceci afin que chaque collaboratrice puisse se sentir aidée et soutenue. Un grand merci à toutes les collaboratrices du Service pour leur engagement, leur implication et leur motivation.

# Service social du Gibloux

Cheffe de Service : Nicole Villet

## Résultats financiers

Aide sociale	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Budget 2023	Différence budget 2023
Frais de personnel et administratifs (part à charge de la Commune de Gibloux)	462'432.31	472'563.95	438'223.95	416'946.81	397'262.12	458'421.00	-61'158.88
Assistance (part à charge de la Commune de Gibloux)	619'956.26	583'629.45	595'266.15	712'880.54	693'745.95	650'700.00	43'045.95
<b>Service social du Gibloux</b>	<b>1'082'388.57</b>	<b>1'056'193.40</b>	<b>1'033'490.10</b>	<b>1'137'228.45</b>	<b>1'091'008.07</b>	<b>1'109'121.00</b>	<b>-18'112.93</b>
Participation au Service social de district	163'713.85	78'495.80	86'696.90	67'091.40	-25'660.70	100'000.00	-125'660.70
<b>Aide sociale (globale)</b>	<b>1'246'102.42</b>	<b>1'134'689.20</b>	<b>1'120'187.00</b>	<b>1'204'319.85</b>	<b>1'065'347.37</b>	<b>1'209'121.00</b>	<b>-143'773.63</b>

La charge financière relative aux frais de personnel a été sensiblement inférieure aux prévisions budgétaires. Cette différence est due au fait qu'à la suite du départ d'une assistante sociale à 100% nous avons engagé une assistante sociale à 40 %. Ce poste sera repourvu dans le courant de l'année 2024 à raison de 60 %.

Les frais d'assistance, à charge de la Commune, ont été sensiblement supérieurs aux prévisions budgétaires. Ce poste est effectivement très difficile à évaluer au moment de l'établissement du budget. On peut également constater une bonne fréquentation des MIS (mesures d'insertion sociale) et une augmentation du nombre de dossiers.

En ce qui concerne les coûts de l'aide sociale, il y a lieu de prendre en compte notre participation à la répartition des coûts du district de la Sarine. Le montant de CHF 25'660.70 en faveur de notre Commune correspond à la répartition calculée par le Canton sur la base des résultats de 2022 des différents services régionaux et refacturés entre les différentes Communes dans le courant de l'année 2023.

## Gestion du Service

Notre personnel est composé au 31 décembre 2023 comme suit :

4 assistants(es) sociaux(les), dont une assistante sociale en formation	2.7 EPT
1 secrétaire-réceptionniste	0.7 EPT
1 secrétaire-comptable	0.5 EPT
1 personne pour la direction	0.4 EPT
<b>Pour un total de</b>	<b>4.3 EPT</b>

Nous pouvons relever qu'actuellement nous constatons une rationalisation du travail considérable tant pour la gestion et le suivi administratif et financier des dossiers des bénéficiaires que pour la gestion administrative et financière du Service. Cette amélioration peut être imputée, pour une bonne part, à l'utilisation du nouveau logiciel de gestion qui a été mis en place en 2021.

Quelques mises au point de développement du logiciel doivent encore être apportées afin de faciliter les échanges d'informations notamment au niveau comptable, entre le Service et la Commune, dans le but de faciliter le travail des uns et des autres dans la réconciliation des données.

La gestion des statistiques 2022 a pu être effectuée dans les délais et les informations ont été transmises à l'OFS.

Pour ce qui est du personnel, vous trouverez ci-dessous l'état au 31.12.2023. Toutefois, nous avons enregistré une maladie de longue durée et il a été délicat de compenser cette absence à l'interne. Une augmentation de 20 % des EPT AS pour 2024 a été décidée.

Nombre de dossiers traités par AS en fonction du taux d'activité au 31.12.2023	Taux d'activité en %	Possibilité de traitement de dossiers	Dossiers suivis au 31.12.2023
AS - 1	70%	35	39
AS - 2	60%	30	30
AS - 3	50%	25	24
AS - 4	40%	20	18
AS - 5	50%	25	27
<b>Totaux y.c. nomades</b>	<b>270%</b>	<b>135</b>	<b>138</b>

## Aide sociale

Comme indiqué dans les différentes données recensées ci-dessus, notre Service social gère, aide et suit, non seulement les dossiers des familles ou des personnes dont les besoins sont financiers, mais soutient également un grand nombre de familles et de personnes dans la gestion de leurs affaires, et sans aide financière.

Nous avons constaté un grand nombre des nouvelles demandes d'aide. Ces demandes n'aboutissent pas exclusivement à de l'aide matérielle, mais bien souvent à une aide administrative et personnelle. Il est à noter également que certains dossiers n'engendrent qu'un suivi de courte durée.

Même si la loi ne nous l'impose pas, il est probablement très important de pouvoir apporter à la population de Gibloux une aide personnelle et une aide à la gestion. Bien souvent, on évite qu'une péjoration des situations mène à un besoin d'aide matérielle.

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de nouveaux dossiers ouverts durant l'année	31	23	26	31	47
Nombre de dossiers clôturés durant l'année	39	28	29	31	41
Nombre de dossiers aidés financièrement au 31.12. - Sédentaires	98	93	90	90	96
Nombre de personnes aidées financièrement au 31.12. - Sédentaires	206	195	189	192	208
Nombre de dossiers suivis en gestion, sans aide matérielle au 31.12. - Sédentaires	15	16	14	15	16
Nombre de personnes suivies en gestion, sans aide matérielle au 31.12. - Sédentaires	32	34	29	31	33
Nombre de MIS mises en place durant l'année	11	7	12	16	18
Remboursement des dettes d'aide matérielle (rétroactifs AI U etc.) - Sédentaires			276'676.65	337'635.85	314'013.65
Remboursement des dettes d'aide matérielle par les personnes qui ne sont plus au bénéfice de l'aide sociale - Sédentaires			48'982.75	102'669.18	99'133.80
Nombre de dossiers aidés financièrement au 31.12. - Nomades	25	25	25	24	23
Nombre de personnes aidées financièrement au 31.12. - Nomades	53	53	53	50	46
Nombre de dossiers suivis en gestion, sans aide matérielle au 31.12. - Nomades	3	3	3	3	3
Nombre de personnes suivies en gestion, sans aide matérielle au 31.12. - Nomades	6	6	6	6	6
Nombre de dossiers par cause d'indigence					
Chômage/avance sur chômage			7	9	9
Famille monoparentale/couple divisé			19	19	21
Maladie/accident/hospitalisation			23	22	23
AVS/AI/APG insuffisants			17	17	17
Revenus insuffisants			22	19	21
Toxicomanie/alcoolisme			7	9	9
Chômage fin de droit			20	19	20
Dossiers sans aide matérielle			17	18	18
<b>Totaux</b>			<b>132</b>	<b>132</b>	<b>138</b>

## **Conclusion**

Nous pouvons constater une certaine stabilité durant l'année 2023 et mettons tout en œuvre afin de pouvoir rendre les mêmes conclusions à la fin de l'année 2024. Toutefois, il est primordial de pouvoir garantir la qualité des prestations à disposition de la population de Gibloux qui aurait besoin de faire appel à nos services.

Je saisi l'occasion pour remercier le personnel du Service social qui a œuvré tout au long de l'année, qui s'est montré disponible et ouvert. Il a contribué à la bonne marche du Service.

En cette année 2023, l'accent du Dicastère a été mis sur le développement des sentiers pédestres et en particulier sur le nouveau tracé d'Illens, entre Rossens et le pont de La Tuffière. Comme certains passages doivent être nouvellement créés, une procédure complète de mise à l'enquête doit être suivie. Nous devons également faire signer des conventions de droit de passage aux propriétaires riverains. Le cheminement a été présenté à l'Association Régionale de la Sarine (ARS) et il s'inscrit dans le projet « Chemins de la Sarine » reliant Rossens à Grandfey. Une mesure de compensation écologique qui vise l'amélioration en faveur de la biodiversité de la zone autour de la station de pompage d'Illens va être réalisée suite au mandat d'étude donné à un bureau spécialisé en 2023.

Concernant les autres sentiers de la Commune, un contact a été pris avec l'Association Gibloux solidaire, le groupe de trail du CAFG et la SDV pour faire un état des lieux et une analyse de la valeur de certains parcours. En particulier, le circuit training de Vuisternens-en-Ogoz et diverses boucles balisées dans la forêt du Mont Gibloux sont à l'étude pour être gérés et pris en charge par la Commune dans le futur.

Les sentiers de mobilité douce, les liaisons inter-villages et les parcours à thème sont encore à l'étude.

Dans le domaine du sport et de la vie villageoise, nous pouvons mentionner, outre les vestiaires de football de Rossens qui sont terminés, la réfection complète des cibles et de la ciblerie du stand de tir de Vuisternens-en-Ogoz et la rénovation de la place de jeu d'Estavayer-le-Gibloux. L'Association Téléskis du Mont-Gibloux a reçu un soutien pour les sanitaires qu'elle a aménagés dans le bâtiment de la dameuse, au bas des pistes. L'entretien par étapes des sols de la salle de sport de Farvagny-le-Grand a débuté et certaines installations en extérieur ont également fait l'objet de rénovation. Ces infrastructures en bon état permettent l'accueil de manifestations régulières et exceptionnelles dans divers villages de la Commune, manifestations qui, dans certains cas, sont également soutenues financièrement.

Par ailleurs, toutes les sociétés de la Commune auxquelles des subventions sont accordées ont été contactées en 2023. Elles nous ont fait parvenir leurs données actualisées afin que nous puissions déterminer si un changement devait intervenir dans lesdites subventions régulières pour les trois prochaines années.

Nous avons également avancé dans les études qui touchent au site de sports et loisirs de Vuisternens-en-Ogoz et au skate-park. En effet, outre l'étude par nos Services des emplacements optimaux et le mandat donné en externe pour l'étude du complexe « multi-drome » (pétanque et sports alternatifs), la Commission des sports s'investit dans le choix judicieux des installations envisagées.

La Commission de la culture travaille avec l'aide des Services, à la mise sur pied d'un règlement pour l'achat d'œuvres d'art et sur un document décrivant la politique culturelle communale souhaitée. Par ailleurs, le Conseil général a accepté, au mois de décembre 2023, le crédit d'engagement de CHF 260'000.- pour les travaux de sécurisation, modernisation et réfection de la salle La Tuffière à Corpataux. Ces travaux débiteront en 2024.

Pour mener à bien la politique de la promotion de la culture, du sport et des loisirs, une collaboration étroite et régulière s'est établie avec aussi bien le Service technique que le Secrétariat général.

Geneviève Frick  
Conseillère communale  
Dicastère Vie villageoise, Culture, Sports, Loisirs,  
Tourisme

## Activités culturelles

### Subventions ordinaires

En 2023, le Conseil communal a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés culturelles locales sur la base de critères prédéfinis. Ces montants ont été fixés pour une durée de trois ans soit 2021 à 2023. Les montants pour les fanfares diffèrent légèrement chaque année vu qu'ils dépendent également du nombre d'élèves des écoles de musique. Les subventions ordinaires s'appliquent aux sociétés culturelles de la Commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres. Les sociétés culturelles locales ont été regroupées en trois catégories : fanfares, chœurs et théâtres.

Sociétés culturelles	Budget 2023	Subventions 2023	Elèves 2023
Fanfare La Lyre Farvagny	6'000.00 + 200.00 / élève	8'600.00	13
Fanfare L'Echo du Glèbe	6'000.00 + 200.00 / élève	9'600.00	18
Fanfare L'Echo du Lac	6'000.00 + 200.00 / élève	9'600.00	18
Fanfare La Lyre Corpataux	6'000.00 + 200.00 / élève	7'400.00	7
Chœur mixte Corpataux	1'800.00	1'800.00	
Chœur mixte Farvagny	1'800.00	1'800.00	
Chœur mixte Villarlod	1'800.00	1'800.00	
Chœur mixte Estavayer	1'800.00	1'800.00	
Chœur mixte Echo de la Sarine	1'800.00	1'800.00	
Chœur mixte Vuisternens/Ogoz	1'800.00	1'800.00	
Chœur d'Hommes Farvagny	1'800.00	1'800.00	
Les Ménestrels	2'400.00	2'400.00	
La Voix du Gibloux	2'400.00	2'400.00	
Théâtre tART'uf	800.00	800.00	
Troupe du Levant	800.00	800.00	
Théâtre du Gibloux	800.00	800.00	
<b>TOTAL</b>		<b>55'000.00</b>	

De plus, chaque année, la Commune verse, en collaboration avec la Commune de Hauterive/FR, une importante subvention, par le biais du fonds en faveur de la culture régionale, à l'Association culturelle « La Tuffière » à Corpataux ainsi qu'à l'Association des Concerts de Gibloux à Corpataux. En 2023, des démarches ont été entreprises pour pérenniser le soutien financier à l'Association La Petite Pinte en tant qu'organisateur d'événements culturels (subvention annuelle ordinaire à partir de 2024).

Dans les charges liées, une somme conséquente est versée par les Communes au Conservatoire de Fribourg. Pour 2023, la Commune de Gibloux a versé à cette structure CHF 139'561.65 pour environ 70 élèves, tant pour des leçons individuelles que pour des cours collectifs. Un petit nombre d'élèves est inscrit au Conservatoire régional de la Broye et fait également l'objet de subventions (6 élèves pour un total de CHF 4'156.50).

### Subventions extraordinaires

Dans les subventions extraordinaires sont aussi incluses des aides ponctuelles octroyées à des groupes de la région comme, par exemple, les festivals, open air cinémas, etc.

Hormis le soutien financier communal qui se chiffre à CHF 9'600.00, la Commune apporte également son aide sous forme de mise à disposition de matériel et d'infrastructures pour une partie des événements.

A noter que le soutien aux événements régionaux peut profiter du fonds régional pour la culture, alimenté par les Communes de Gibloux et Hauterive/FR. Les manifestations organisées à Gibloux peuvent être totalement ou partiellement subventionnées par ce fonds, sur préavis de la Commission de la culture. Certains événements de portée régionale se déroulant sur la Commune de Hauterive/FR sont également soutenus par ce fonds (Bénichon, concerts). Un soutien total de CHF 12'000.- a été apporté en 2023 par le fonds régional.

## Prix culturel

Un montant de CHF 1'000.00 est offert chaque année au lauréat de ce prix. Le prix est attribué l'année suivante. C'est donc en 2023 que le prix de l'édition 2022 a été attribué.

### Lauréat 2022

Le jury du Prix culturel de la Commune de Gibloux a attribué le prix de l'édition 2022 à **M. Laurent Eltschinger**, écrivain. M. Eltschinger est né en 1972 à Posat où il a grandi. Il a effectué toute sa scolarité à Farvagny et habite Rossens depuis 2000. Le rapport de gestion 2022 a déjà fait mention de ce point.

## Promotions du sport

L'offre dans le domaine sportif est variée et conséquente sur la Commune de Gibloux. Tout comme pour le domaine de la culture, l'implication des sociétés dans le tissu local et l'organisation d'événements d'envergure régionale ou cantonale contribuent à animer les moments de loisirs des citoyens et favorisent le commerce local. Les infrastructures mises à disposition et les subventions allouées sont donc primordiales pour entretenir cette synergie d'intérêts et ce cercle vertueux d'attractivité de la Commune.

### Subventions ordinaires

En 2023, le Conseil communal a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés sportives sur la base de critères prédéfinis. Ces montants ont été fixés pour une durée de trois ans soit 2021 à 2023. Les subventions ordinaires sont octroyées aux sociétés sportives de la Commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres.

Sociétés sportives	Budget 2023	Subventions 2023
FC Farvagny-Ogoz	4'000.00	4'000.00
FC Bas-Gibloux	4'000.00	4'000.00
FC Estavayer-le-Gibloux	4'000.00	4'000.00
Gibloux Volley	2'500.00	2'500.00
Club Athlétique Gibloux	2'500.00	2'500.00
Club de Tennis de table Rossens	1'500.00	1'500.00
Club sportif du Glèbe	2'000.00	2'000.00
Sarine Basket	1'000.00	1'000.00
FSG Rossens	2'500.00	2'500.00
La Boulamie Farvagny	1'000.00	1'000.00
Pétanque d'Ogoz	1'000.00	1'000.00
Tireboules pétanque Corpataux-Magnedens	1'000.00	1'000.00
Kin Gibloux	1'000.00	1'000.00
Ski Club Gibloux, Vuisternens-en-Ogoz	1'000.00	1'000.00
Ski Club Giblousia, Le Glèbe	2'000.00	2'000.00
Tir au petit calibre, Corpataux	1'000.00	1'000.00
La Giblana, Tir Vuisternens-en-Ogoz	1'000.00	1'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>33'000.00</b>	<b>33'000.00</b>

## Subventions extraordinaires

Le Conseil communal a aussi attribué des subventions extraordinaires pour des activités spéciales de sociétés telles que la Coupe du Lac. Les deux courses de VTT localisées en partie ou totalement sur notre Commune ont fait également l'objet d'un soutien logistique.

## Mérite sportif

Un montant de CHF 1'000.00 est offert chaque année au lauréat de ce prix. Le prix est attribué l'année suivante. C'est donc en 2023 que le prix de l'édition 2022 a été attribué.

### Lauréat 2022

Aucun dossier relatif au Mérite sportif de Gibloux 2022 n'ayant été déposé au 31 décembre 2022, le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à l'édition 2022 avait été prolongé jusqu'au 31 mars 2023.

Le jury du Mérite sportif de la Commune de Gibloux a attribué le prix de l'édition 2022 à **M. Yvan Oberson**. M. Oberson est né en 1985 et, depuis l'âge de 15 ans, il a entraîné les juniors E du FC Farvagny-Ogoz, soit depuis l'an 2000. Durant ces 23 dernières années, de très nombreux jeunes de la Commune ont pu le côtoyer en tant qu'entraîneur. M. Oberson a toujours eu le souci de faire progresser les jeunes en tenant compte du plaisir des enfants.

## Location des salles communales

La Commune gère plusieurs salles communales sur son territoire. Ces salles sont utilisées par les écoles, les sociétés locales et les privés.

Statistique 2023		Nombre de locations		
Village	Salle	Sociétés locales	Autres locataires	TOTAL
Estavayer-le-Gibloux	Salle polyvalente	38 y.c. 15 répétitions spéciales théâtre	10	48
Corpataux	Tuffière	22	26	48
Rossens	Pavillon	12	105	117
	Cabane de la Source	9	66	75
	Halle de sport	24	1	25
Farvagny-le-Grand	Salle de sport	43	4	47
	Salle communale	45	10	55
<b>TOTAL</b>		<b>193</b>	<b>222</b>	<b>415</b>

(Dans ces statistiques n'apparaissent pas les locations horaires hebdomadaires, les locations Fritime Gibloux et Midnight Gibloux et les locations pour des usages communaux).

## Loisirs et animations villageoises

Des subventions ont été versées pour l'animation de nos villages pour un montant total de CHF 26'285.10. Ces subventions concernent les marchés, les animations organisées par les sociétés locales (Sociétés de jeunesse, Société de Développement, Intersociétés et autres), sans oublier les manifestations du Noël des aînés organisées conjointement avec les Paroisses et les sociétés locales.

## Sentiers pédestres

La législation en matière de sentiers pédestres a changé en début d'année 2023. Désormais ces sentiers sont régis par la loi sur la mobilité.

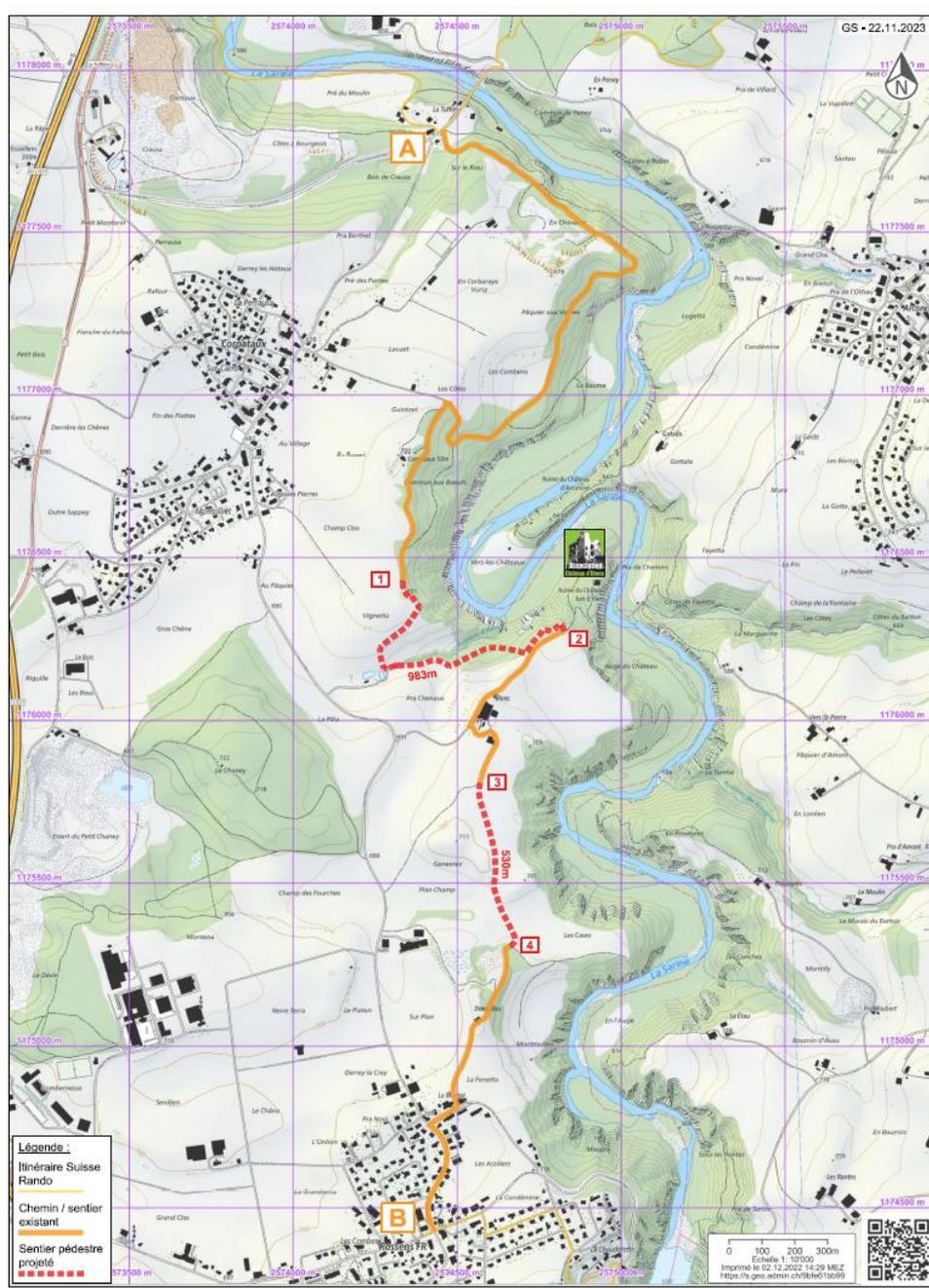
### Sentier d'Illens

Le projet du sentier d'Illens, reliant la Tuffière au chemin du tour du lac de la Gruyère, doit suivre la nouvelle procédure pour la mise à l'enquête. Cette procédure a posé plusieurs questionnements sur sa mise en œuvre et sur les tâches des différents acteurs.

Le tracé définitif a été arrêté et les conventions de passages sont en signatures. L'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) nous a demandé de mettre cet objet à l'enquête par voie de délégation de compétence.

Le projet a été présenté à l'Association Régionale de la Sarine (ARS) et s'inscrit parfaitement dans le projet « chemins de la Sarine » reliant Grandfey à Rossens.

Le Service technique espère pouvoir lancer ce projet en 2024. Une mesure de compensation écologique est couplée à ce projet.

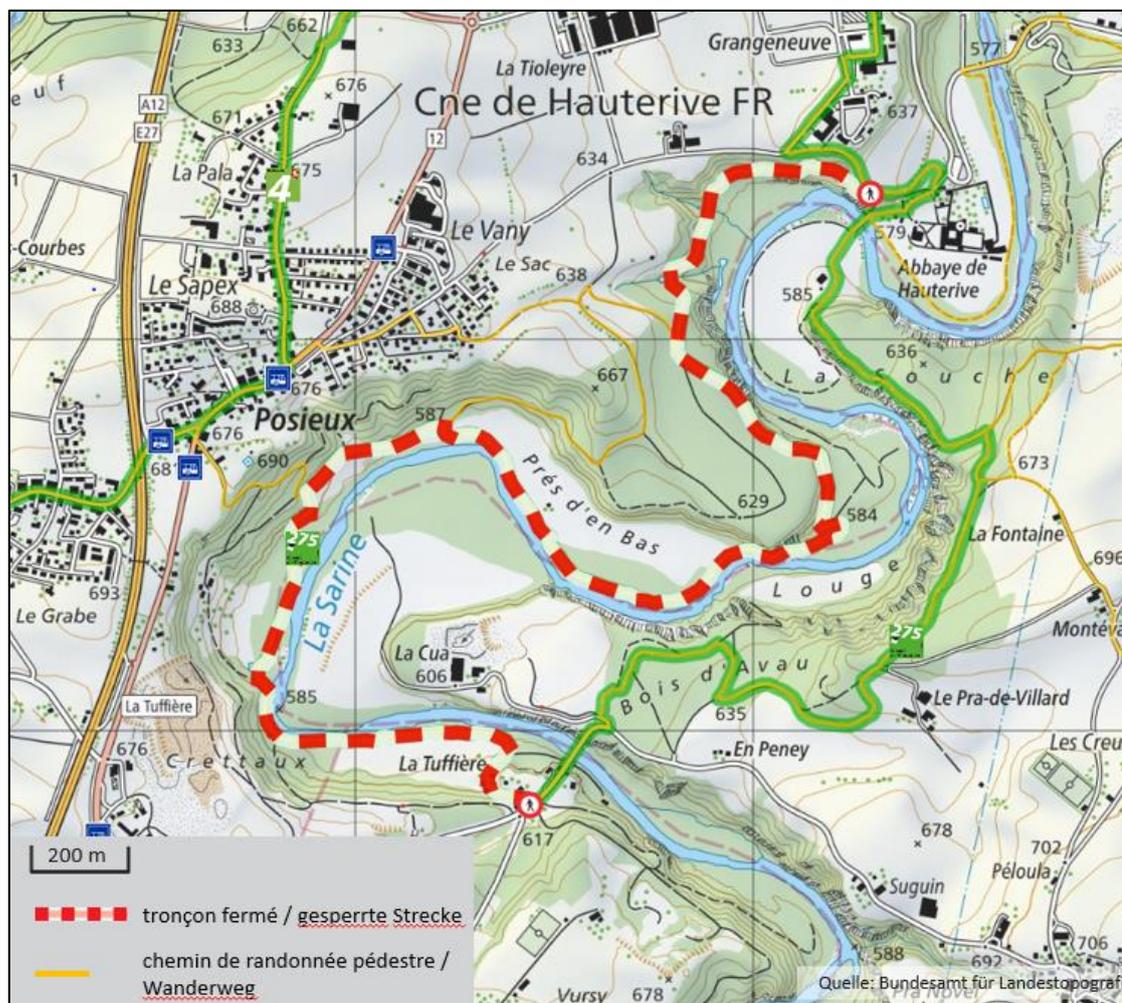


## Sentier d'Hauterive

Le sentier reliant la Tuffière à Hauterive a été passablement dégradé lors de l'ouverture des vannes du barrage de Rossens suite aux intempéries de mi-novembre.

La fermeture de cet itinéraire a été prononcée et sa durée n'est pas encore définie. Le secteur se situe dans une zone alluviale d'importance nationale. La réfection à l'identique ne sera pas possible car c'est une zone réservée aux eaux où la Sarine doit retrouver son cours naturel.

Des discussions entre le Service des Forêts et de la Nature (SFN), l'UFT, la Commune d'Hauterive/FR et celle de Gibloux devront déterminer la pertinence de déplacer quelque peu ce tracé en fonction des conditions géologiques et des dangers de crues.



## Autres sentiers communaux

L'inventaire des autres chemins communaux et leur niveau de praticabilité sont toujours en cours d'analyse. La Conseillère communale responsable a pris contact avec différentes associations pour établir un état des lieux de certains chemins.

## Sentiers de mobilité douce

Des réflexions sont en cours sur les liaisons inter-villages. Certaines idées initiées par le Service technique ont été présentées à l'agglomération dans le cadre de son nouveau plan (PA5) pour tenter de les inscrire dans des projets suprarégionaux.

## Eaux – Epuration

---

Notre Commune a la chance de disposer d'un grand réservoir de ressource naturelle en eau potable. Le bassin versant Nord du Mont-Gibloux nous garantit un approvisionnement régulier de nos différents captages.

La production annuelle de ces derniers est d'environ 1 million de m<sup>3</sup> pour une consommation totale de 614'277 m<sup>3</sup>, soit environ 70 m<sup>3</sup> par habitant.

La marge à notre disposition est confortable mais nous devons gérer un réseau de distribution d'environ 70 km ce qui a pour conséquence des pertes qui sont trop élevées et pour lesquelles nous sommes en train de procéder à des recherches systématiques afin d'économiser ce bien vital.

Une campagne de dépistage de substances toxiques (PFAS) pour la santé a été menée dans le Canton de Fribourg sur 14 sites. Notre réseau est touché suite à l'incendie de la halle des Placettes en 2007 et à l'utilisation des mousses d'extinction.

La concentration détectée est cependant bien inférieure aux normes en vigueur qui sont de 0,3 à 0,5 microgramme par litre. Celle détectée dans un de nos captages étant de 0,022 microgramme par litre. La Commune a toujours distribué une eau potable et un planning de contrôle strict a été déployé sur l'ensemble de notre réseau, en collaboration avec le SAAV.

Les nouvelles règles et les nouveaux tarifs adoptés lors de la révision des règlements communaux EP et EU ont été mis en application dès cette année 2023 (les décomptes des chapitres environnementaux 7101 EP et 7201 EU des pages 31 et 33 du message au Conseil général nous donnent toutes les explications à ce sujet).

Concernant l'épuration des eaux, en attendant la réalisation de la nouvelle station d'épuration qui va traiter les micropolluants, l'accent est mis sur le contrôle de notre réseau ainsi que sa mise en séparatif, en fonction des différents chantiers en cours dans nos différents villages.

Une nouvelle clé de répartition des frais d'exploitation 2023 a été calculée pour les années 2025 à 2029. La participation de notre Commune sera de 55,40 % contre 52,36 % actuellement.

Seule une mise en séparatif supplémentaire de notre réseau est à même de diminuer nos charges polluantes livrées à la STEP d'Autigny.

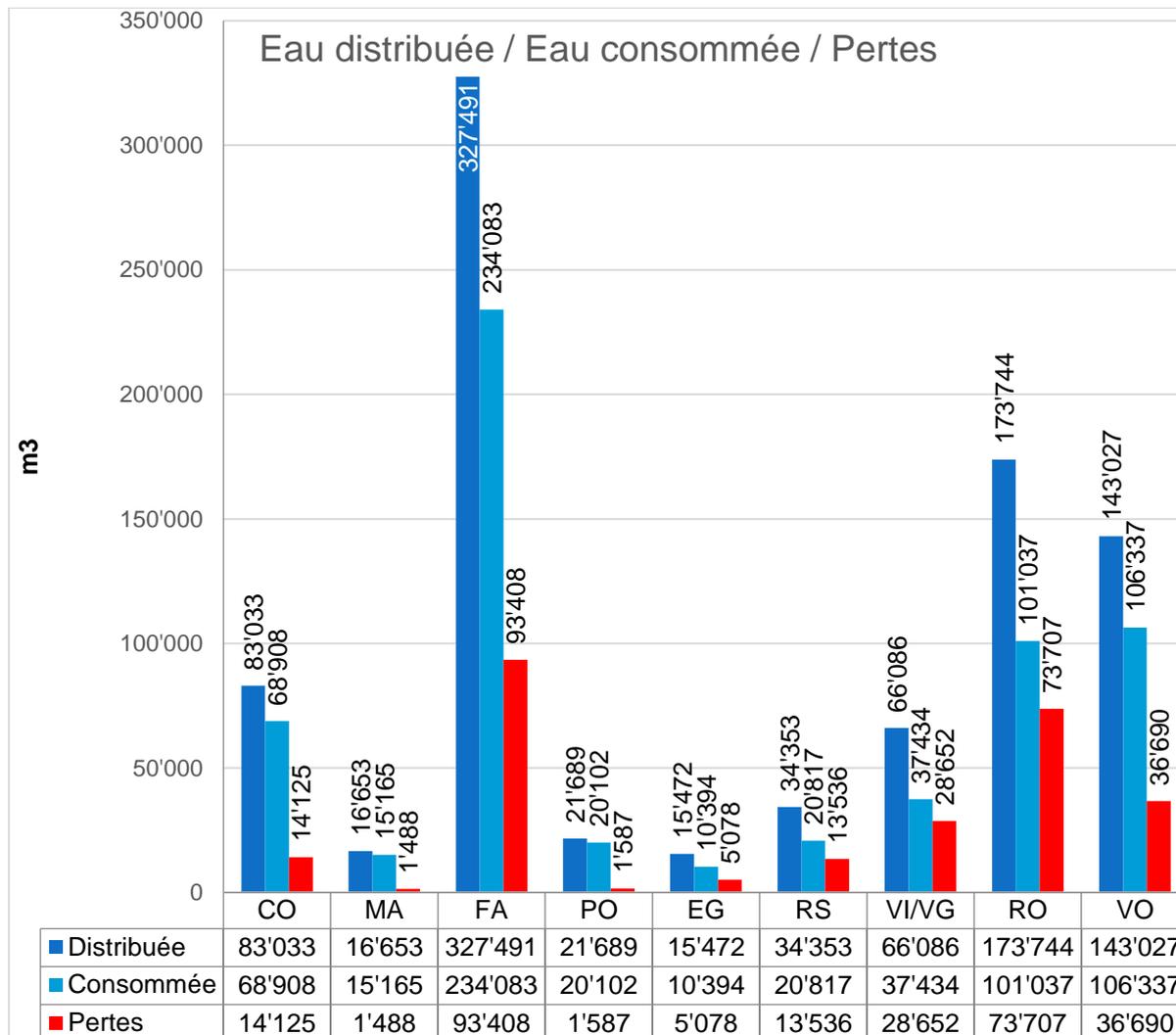
Roger Berset  
Conseiller communal  
Dicastère Eaux - Epuration

# Approvisionnement en eau

## Réseau d'eau potable - Points 2023

Des détections de fuites sur l'ensemble des villages du Haut-Gibloux (12), Farvagny (2), Corpataux (3), Magnedens et Rossens (5) ont permis de mettre en évidence 9 fuites sur les introductions privées et 12 sur le réseau communal. Les pertes mentionnées ci-après sont aussi des utilisations non comptabilisées, des purges périodiques ou des fuites. Pour la zone de Farvagny, environ 40'000 m<sup>3</sup> ont été mis au trop-plein lors des épisodes de trop grande pluviométrie.

Graphique des consommations de l'année :



La distribution totale d'eau potable est de : 881'548 m<sup>3</sup>

La consommation totale d'eau potable est de : 614'277 m<sup>3</sup>

Les pertes totales d'eau potable sont de : 268'271 m<sup>3</sup>

Des travaux de détections de fuites en continu seront entrepris en 2024 avec la pose de micros permanents.

Pour mémoire :

- à une pression de 6 bars une fuite d'un diamètre de 2 mm consomme 2550 m<sup>3</sup>/an
- à une pression de 6 bars une fuite d'un diamètre de 4 mm consomme 9490 m<sup>3</sup>/an
- à une pression de 6 bars une fuite d'un diamètre de 8 mm consomme 36880 m<sup>3</sup>/an

A Rossens, nous avons dû faire face à une importante fuite d'eau suite à l'arrachage d'une conduite par une entreprise lors de travaux de terrassement. D'importants travaux de purge ont dû être réalisés avec, pour conséquence, une consommation de 42 m<sup>3</sup> d'eau potable et la fermeture de la moitié de l'alimentation du village sans information préalable aux habitants. Cet incident a aussi mis en évidence de nombreuses inconnues sur notre réseau dans ce secteur.

## Sinistre Vuisternens-en-Ogoz

Lors de l'incendie de la halle située sur la parcelle RF 116 à Vuisternens-en-Ogoz, le réseau d'eau a été mis à contribution dans ses limites. Afin d'anticiper les éventuelles coupures d'eau, une information préventive a été faite à la population. Heureusement, les habitants n'ont finalement pas subi de perturbations de livraison d'eau potable communale.

De l'eau en provenance des réseaux voisins a été acheminée afin de pallier au manque sur place. Il est intéressant de mentionner que l'ensemble du réseau du centre du village de Vuisternens-en-Ogoz n'est pas adapté aux constructions en place et largement sous-dimensionné.

### Eau depuis le réseau de Vuisternens-en-Ogoz

STAP du Biolley	359 m <sup>3</sup>	Réservoir de Rueyres	329 m <sup>3</sup>	Total	688 m <sup>3</sup>
Réservoir Bouleyres	292 m <sup>3</sup>	Réservoir du Bas-Gibloux	452 m <sup>3</sup>	Total	744 m <sup>3</sup>
				<b>Total :</b>	<b>1'432 m<sup>3</sup></b>

### Prise d'eau externe transporté par camions

Du jeudi soir 21h30 au vendredi midi	Total	270 m <sup>3</sup> *	
*dont 72m <sup>3</sup> du réservoir de la Poya à Farvagny			
De vendredi à samedi	Total	210 m <sup>3</sup>	
		<b>Total</b>	<b>480 m<sup>3</sup></b>

**Total d'eau utilisée pour le sinistre 1'912 m<sup>3</sup> = 1'912'000 litres d'eau**

## Les extrêmes

Lors de l'épisode de sécheresse estivale, le Secteur des eaux n'a pas eu besoin de demander de mesures d'économies. L'entier de la ressource en eau étant disponible en suffisance, 45'000 m<sup>3</sup> ont été livrés à l'extérieur en surplus (juin-juillet-août).

En opposition, lors de l'épisode de très fortes précipitations de la fin d'automne, à cause de la détérioration de la qualité de l'eau de source des siphons En Kaisa, environ 40'000 litres d'eau n'ont pas été livrés.

## Travaux d'importance

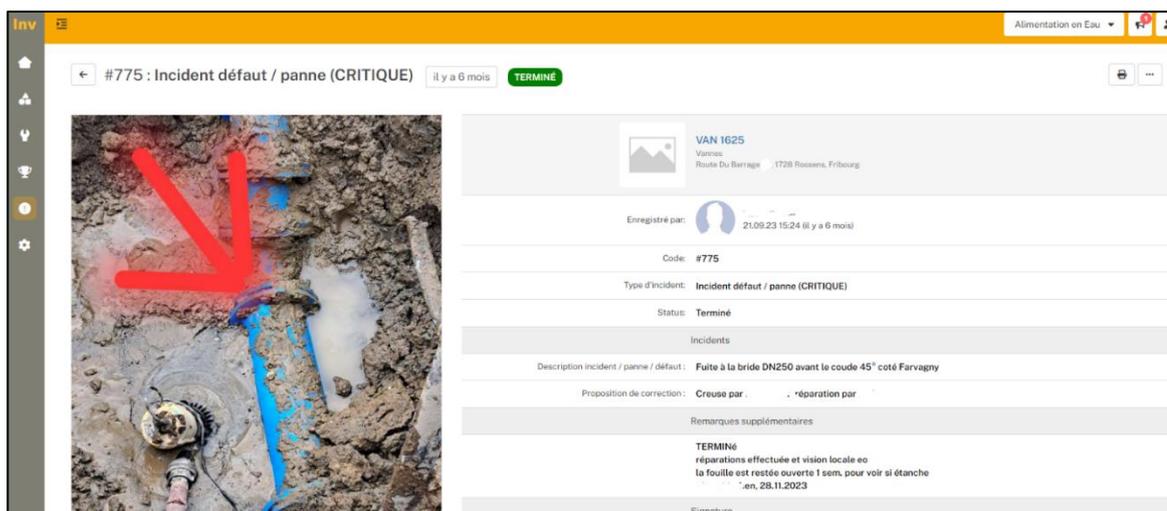
- **Plusieurs déplacements liés à des zones de constructions ont été nécessaires**
  - RF 6, Route de Romanoche à Vuisternens-en-Ogoz ; le déplacement a été effectué afin de pouvoir construire et alimenter 8 immeubles.
  - RF 18, Route de Romanoche à Vuisternens-en-Ogoz ; le projet est toujours en cours lié au retard du chantier privé.
  - RF 24, Route de Rueyres à Vuisternens-en-Ogoz ; le déplacement de la conduite Eternit et d'une chambre de vannes ainsi que la mise en séparatif de la parcelle sont terminés.
  - RF 649, Route du Ferrage à Rueyres-St-Laurent.
  - RF 6101-6098 et 6117, Impasse Pra du Haut à Rossens ; ces deux chantiers sont liés à la construction d'immeubles, la défense incendie a pu être renforcée et la conduite abaissée sur une zone afin de correspondre aux normes en vigueur.

- **Liaison Farvagny-le-Petit - Rossens permettant de compléter et d'assurer la défense incendie de la zone ZACT Longvive**



- **Système de gestion informatique - Inventsys**

Une gestion informatique du travail a été mise en place avec le programme Inventsys. Ce système permet d'effectuer un suivi des tâches et des routines de contrôles et d'améliorer l'efficacité et la sécurité d'approvisionnement.



Le système peut être piloté avec une tablette afin d'avoir, sur le terrain, un outil avec une meilleure visibilité que sur l'écran d'un smartphone. Le personnel effectue la tâche de travail avec un protocole et ensuite les différentes personnes ayant accès partagent les informations afin de pouvoir donner, au besoin, une suite à la tâche ou rediriger un ordre de travail spécifique.

2'979 objets en lien avec la distribution d'eau potable sont référencés et soumis à un suivi de gestion.

L'inspection annuelle de tous les organes est aussi incluse et automatisée afin que chaque objet subisse des questions spécifiques pouvant démontrer l'entière conformité du système de distribution d'eau potable.

- **Aménagements secteur Kaisa**

L'avant-projet avance et sera rendu au printemps 2024. La contrainte supplémentaire de mise hors service de l'ensemble de la ressource de la zone « En Kaisa » à Farvagny-le-Grand nous impose une alimentation externe réglée par un raccordement avec les réseaux du CEFREN transitant par le réseau voisin du CEG (Consortium des Eaux du Grabo).

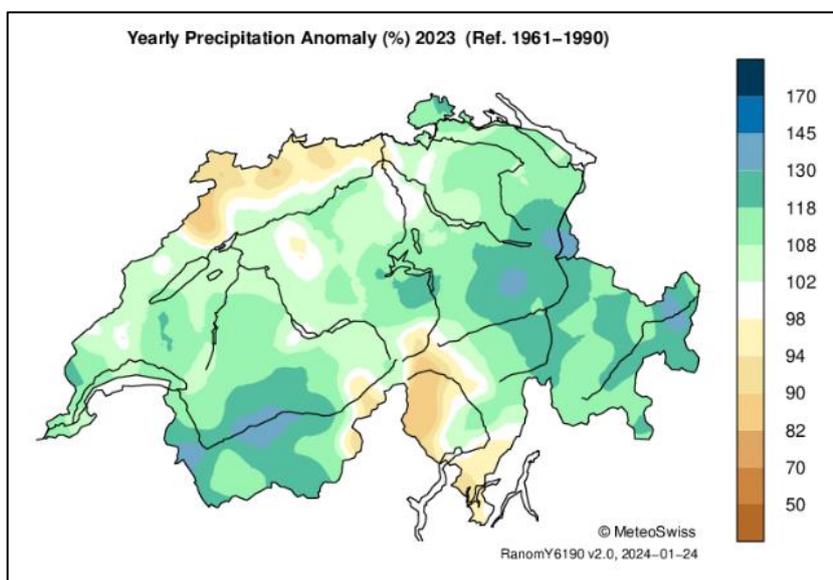
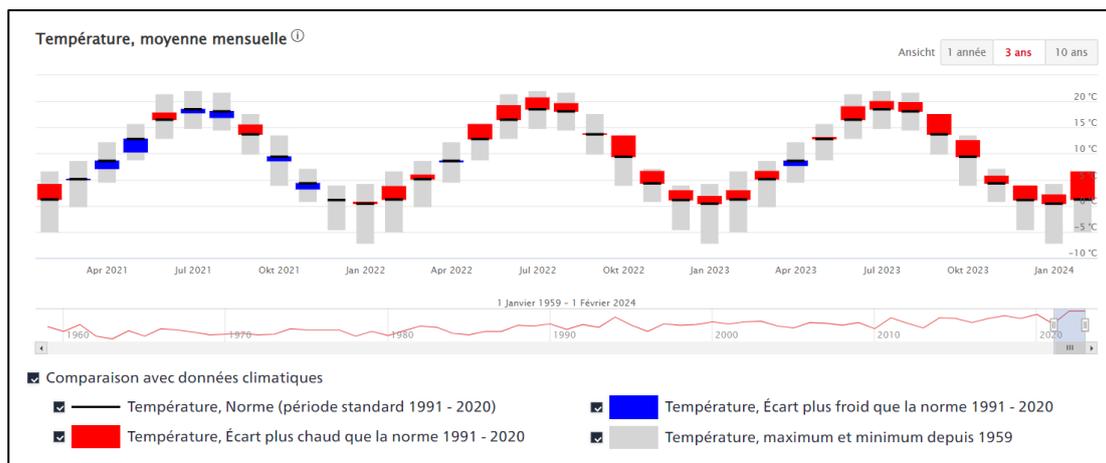
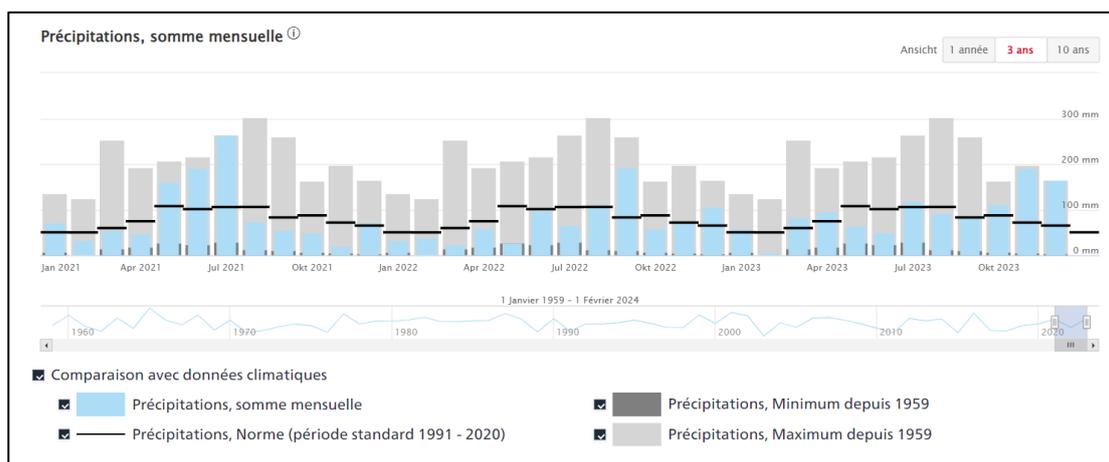
Un projet sera réalisé au printemps 2024. Ces mesures inscrites au PIEP s'enchaînent comme prévu. En collaboration avec Hauterive, le pas vers Régie Eau 1700 sera franchi.

## Travaux principaux pour les deux prochaines années

En lien avec le PIEP, les travaux d'amélioration de transit de l'eau entre les différents lieux de consommation seront entrepris :

- Nouveaux puits aménagements zone En Kaisa
- Liaison Kaisa – Bouleyres
- Liaison Posat – Bas-Gibloux
- Prospection de recherche de nouvelles ressources sur la zone Haut-Gibloux
- Mise en conformité et augmentation de capacité du captage les Planches B
- Mise hors service du réservoir de la Poya

## Météo



## Protection des eaux

### Contrôle vidéo des canalisations

La Commune de Gibloux possède un réseau de canalisations d'environ 110 km. Un contrôle de ces infrastructures doit être fait régulièrement. Un tournus des contrôles est en cours d'élaboration. En 2023, 11 km ont été traités. Si la cadence est tenue, la totalité des vérifications doit s'opérer sur une période de 10 ans. Cet objectif semble pertinent pour assurer un examen efficace.

### Chantiers exécutés et en cours

Certains chantiers routiers sont exécutés simultanément avec des réfections de collecteurs ou des améliorations du réseau selon notre Plan de Gestion d'Evacuation des Eaux (PGEE).

Le chantier de la route du Glèbe à Rueyres-St-Laurent a permis de mettre en œuvre une mesure PGEE et d'assainir le drainage du pied de talus qui était grandement obstrué par le calcaire.



Le chantier de la route de Fribourg à Farvagny-le-Petit est en cours et permet de mettre en place un réseau d'eaux usées et eaux claires en prévision de la mise en séparatif du secteur.

Le projet de collecteur dans la zone Combernesse à Rossens a été mis à l'enquête en 2023 et les travaux commenceront au début 2024. Ce chantier consiste à remplacer le collecteur existant d'eaux claires Ø 1000 mm faisant office de canal pour le ruisseau de la Longivue par un Ø 1800 mm adapté aux nouvelles normes et dans l'objectif de la mise en séparatif du village de Rossens.

La parcelle RF 24 à Vuisternens-en-Ogoz voit un projet immobilier sortir de terre. Des canalisations et des conduites d'adduction d'eau traversaient cet article et devaient être déplacées. Une mesure PGEE dans le secteur a été couplée au projet de déplacement des conduites. La majeure partie des travaux de réseau a été exécutée en 2023. Quelques travaux de finitions seront en cours au début 2024. Le secteur se trouve désormais en séparatif et les problèmes d'engorgement des collecteurs sont résolus.

Les constructions de bâtiments dans le secteur de Pra-Bastian à Farvagny-le-Grand nécessitent également une refonte de notre réseau. Une mise en séparatif a débuté en 2023. La suite des travaux s'exécutera en fonction de l'avancement des constructions d'immeubles. Cette mise en séparatif a également été permise par l'équipement des parcelles sur le nord et l'ouest du projet.

Le hameau de la Tuffière doit également être mis en séparatif sur demande du Service de l'Environnement (SEn). Un avant-projet a été étudié et sera présenté aux habitants concernés en début 2024. En principe, une mini STEP devrait être installée.

La réfection du chemin de la Scie à Vuisternens-en-Ogoz devait débuter en 2023. Avant de débuter l'avant-projet, le Service technique a fait procéder à un contrôle caméra des canalisations existantes, celles-ci se sont révélées en mauvais état. Une étude est en cours pour effectuer le remplacement de ces collecteurs en parallèle aux travaux routiers.

Plusieurs études sont en cours pour des mises en séparatif comme la route de la Chauderette à Rossens et l'allègement collecteurs EC sud à Villarsel-le-Gibloux.

## Routes – Edilité – Déchetteries – Agriculture

---

Le Service technique étant au complet comme annoncé lors de notre dernier rapport de gestion, la planification des différents projets est plus réaliste qu'auparavant pour ce qui concerne les ouvrages communaux. Pour les projets en lien avec le Canton, il est toujours plus délicat de définir un calendrier précis. De plus, nous devons travailler et nous poser les bonnes questions sur les différents axes routiers cantonaux et communaux. L'essor démographique a un fort affluent sur la mobilité, nous le constatons lors des heures de pointe. Ce phénomène nous amène à une réflexion sur un plan de mobilité sur l'ensemble de notre territoire, ceci afin de sécuriser au mieux le centre de nos villages et d'avoir une meilleure fluidité sur les plus grands axes. Cette réflexion va certainement engendrer des adaptations sur des projets à réaliser.

La Commission des transports et des routes a de gros défis ces prochaines années mais la collaboration est très constructive et évolutive autant pour le Conseiller en charge que pour le Service technique.

Les connaissances du terrain de notre Secteur édilitaire nous aident à maintenir au mieux nos infrastructures et d'anticiper les travaux à venir. Nous ne pouvons pas toujours satisfaire les différentes demandes mais l'amélioration de notre parc machine pourra néanmoins nous faire bénéficier de gains de temps ceci afin de pouvoir affiner et d'améliorer notre service à la population.

Nos trois sites de déchetterie n'ont pas connu de grand changement sur l'année 2023, quelques adaptations et travaux d'entretiens mineurs ont été effectués. Nous déplorons malheureusement un grand nombre de déchets tels que plastique, alu, papier etc... dans les compartiments déchets verts mis à disposition à l'extérieur de nos différents sites. Nous trouverions regrettable de devoir revenir sur notre décision quant à cette mise à disposition hors déchetteries en raison du non-respect dont font preuve quelques personnes.

Pour nos alpages, les travaux du chalet de la Vuisterna à Vuisternens-en-Ogoz et des logettes du chalet des Communs à Villarlod, ont été finalisés. Aucun nouveau travail n'a été entrepris sur nos alpages en 2023.

Un crédit d'investissement, pour ce même chalet des Communs à Villarlod, sera soumis au Conseil général lors de sa séance du mois de mars 2024, afin de réaliser les travaux de réfection de la fosse à lisier et d'une nouvelle alimentation en eau. Un manque d'eau de la source a été constaté en raison des derniers étés très chauds.

L'entretien de nos infrastructures édilitaires et routières va se poursuivre pour l'année 2024.

Un grand nombre de projets dont les investissements ont déjà été validés par le Conseil général va être concrétisé afin de répondre au mieux à la grande évolution démographique de Gibloux.

Je profite de remercier toutes les personnes qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de notre grande Commune.

Yves Rumo  
Vice-syndic  
Dicastère Routes, Edilité, Déchetterie, Agriculture

## Rapport du Service technique

### Chef de Service : Patrick Eltschinger

Après une deuxième année à la tête du Service, je commence à prendre connaissance de l'ampleur de la tâche. J'aimerais rendre hommage à mes prédécesseurs qui ont œuvré depuis la fusion dans un environnement complexe et avec un personnel restreint.

L'organisation du Service touche à sa fin avec l'arrivée d'une secrétaire technique, Mme Stéphanie Gremaud, et d'un responsable Bâtiments, M. Florian Sudan. Cependant, la gestion du personnel a encore été perturbée par des départs et postes vacants durant quelques mois sans que cela ne soit trop dommageable. Le Secteur des forêts a aussi rejoint le Service technique avec son nouveau garde-forestier, M. Gaëtan Kolly. Le Secteur des eaux a, quant à lui, été renforcé par un fontainier-adjoint, M. Pascal Egger, afin d'épauler M. Gilles Romanens. Je souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux collaborateurs et me réjouis d'affronter ensemble nos futurs défis.

Il s'agit maintenant de mettre en œuvre certaines stratégies et d'améliorer la planification des ouvrages. Plusieurs domaines ont été étudiés ou sont en cours d'analyse au sein du Service technique. Si certains résultats commencent à transparaître, d'autres demanderont plus de patience.

Dans les différents domaines décrits dans ce rapport de gestion, nous vous informons aussi des objets qui vous sont encore inconnus à ce stade. Si certains projets semblent stagner, nous y travaillons dans l'ombre. Régulièrement, des procédures longues et complexes ne nous permettent pas d'évoluer selon notre volonté et nous apportent, autant qu'à la population, quelques frustrations.

Nous commençons à nous pencher sur une vision plus globale et plus durable de la Commune. A l'heure de l'urgence climatique, certains sujets sont déjà bien avancés tels que la réfection de notre réseau d'éclairage public, mais il faudra bientôt envisager un plan climat conformément aux volontés cantonales et fédérales.

Nous avons, dans un premier temps, analysé la totalité de notre réseau routier pour en évaluer son état et prévoir un planning de réfection en adéquation avec les remarques de la population et les contraintes budgétaires. Dans un deuxième temps, nous devons mener une étude de mobilité sur l'ensemble de notre réseau routier au lieu de travailler sporadiquement selon les demandes de chacun. Un des principaux thèmes de cette introspection sera l'intégration de la mobilité douce sur le territoire communal.

Au cours de cette année, un effort soutenu a été fourni pour l'avancement de nos projets de modération de trafic dans les différents villages du Haut-Gibloux, Farvagny-le-Grand et Magnedens avec une proposition des crédits d'engagement en début 2024.

Un axe de réflexion important à traiter en parallèle aux autres projets communaux est le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). S'il est en phase de finalisation et devrait être transmis pour approbation aux services cantonaux, il sert surtout de fil rouge pour les différentes étapes de réalisation. Dans le cadre de son optimisation, nous avons mis en place un contrôle caméra régulier des secteurs sensibles dans le but d'identifier les zones prioritaires.

Dans le Secteur Bâtiments, nous avons entamé un diagnostic de notre patrimoine afin de définir un plan financier d'entretien. Mais avec la diversité des édifices communaux, passant de l'arrêt de bus par la station de pompage pour arriver aux salles de gym, la tâche est conséquente. En parallèle, les projets scolaires suivent une bonne trajectoire, que ce soit l'extension de l'école de Rossens qui a progressé de manière plus que satisfaisante, l'étude de la transformation de l'ancienne école de Rossens dont l'avant-projet se dessine avec rythme et l'extension de l'école de Farvagny-le-Grand qui pourra rapidement être mise au concours.

Certains ouvrages ont été concrétisés et les investissements se réalisent enfin, tandis que d'autres piétinent encore, soit en raison de la longueur des procédures, soit parce que ceux-ci méritent une dernière réflexion afin d'éviter de mauvaises surprises ou permettre des mesures d'économie.

## Routes communales

Une évaluation du réseau routier communal a été exécutée par le Service technique afin de classer les secteurs en fonction de leur état. En 2016, la note établie pour notre réseau par un bureau spécialisé était de 1.41 (0 étant la meilleure note et 5 la plus mauvaise) ce qui classe notre réseau dans la catégorie moyenne. La note obtenue pour nos 123 km de routes (le 4<sup>ème</sup> en taille au niveau cantonal, 75<sup>ème</sup> au niveau national sur 2149 Communes) en 2023 est de 1.52.

Selon le « Guide pour les Villes et les Communes – Maintien de la valeur des routes », la dégradation est de 0.2 à 0.4 par année. Nous pouvons en déduire que l'entretien a été correctement suivi durant les sept dernières années, mais il est important de ne pas prendre de retard. Dans cet objectif, il est primordial que le crédit-cadre soit accepté par le Conseil général.

Certains secteurs sont en cours de réfection et d'autres tronçons sont sur le point de démarrer sous réserve d'autorisations ou d'octroi de subventions.

L'entretien du réseau dépend notamment des synergies avec l'assainissement d'autres infrastructures comme l'eau potable et l'évacuation des eaux. Des travaux doivent également voir le jour pour les modérations de trafic avec en parallèle d'éventuelles réfections ponctuelles.

### Travaux exécutés en 2023

#### Route de Fribourg Farvagny-le-Petit

Les travaux ont débuté en fin d'année 2023 et se poursuivent sur 2024. La pose du tapis final est prévue en 2025.



## **Route du Glèbe Rueyres-St-Laurent**

Les travaux d'infrastructures sont terminés. Le tapis final doit être posé en 2024.



## **Routes et chemins agricoles**

A Vuisternens-en-Ogoz, deux routes ont été remises en état :

- Le chemin du Verneiron a été réfectionné en gravier car il comportait de nombreux nids-de-poule.
- Le chemin de Bouleyres a fait l'objet d'une réfection en profondeur. La chaussée n'était pas fondée et le revêtement était fortement déformé.

A Corpataux, le chemin de Vers-Chavaille était dans un très mauvais état et l'accès au terrain de foot n'était plus garanti. Cette route bénéficie dorénavant d'un nouveau revêtement bitumineux.

Des subventions sont attendues pour ces trois chemins.

## **Route du Trotzès Farvagny-le-Petit – Magnedens**

Cette route ne garantissait plus la sécurité pour ses usagers. Il est à relever que c'est un itinéraire cycliste d'ordre national qui relie Fribourg à Montbovon. La route a été réfectionnée en améliorant l'évacuation des eaux de surface et en aménageant deux places d'évitement.



### **Route de Farvagny Rueyres-St-Laurent**

Un tronçon de 630 m a été réfectionné en enrobé bitumineux tiède. Il s'agit d'un tronçon test avec plusieurs secteurs mis en œuvre avec différents types d'adjuvants, de liants et de granulats. Cette technologie de revêtement tiède est suivie par l'Ecole d'ingénieurs de Berthoud et l'entreprise qui a exécuté les travaux. Les objectifs pour la Commune étaient de promouvoir une nouvelle technologie permettant d'économiser de l'énergie et des matières premières (granulats en grande partie recyclés). Le tronçon était dans un mauvais état et devait être assaini.

### **Divers entretiens routiers sur le territoire communal**

De nombreux couvercles, grilles et chambres dépotoirs ont dû être réparés ou remplacés à travers toute la Commune. Ces travaux ponctuels sont d'une grande importance pour maintenir la valeur de nos infrastructures, mais également pour la sécurité des usagers.

## **Etudes projets**

### **Carrefour Corpataux-Magnedens**

Le Service des ponts et chaussées (SPC) et la Commune de Gibloux ont lancé l'étude de la modification du carrefour situé sur la route cantonale. Un projet doit déterminer si ce carrefour sera aménagé en giratoire ou en carrefour à perte de priorité. Les aménagements pour les cyclistes et pour les arrêts de bus seront analysés.

Le Service technique a amorcé une réflexion sur l'aspect mobilité et mobilité douce. Une étude devrait être menée courant 2024 par un bureau spécialisé dans le domaine.

### **Modérations de trafic :**

- Magnedens : L'avant-projet est à l'étude, il est prévu de mettre à l'enquête et exécuter cet ouvrage en 2024.
- Haut-Gibloux : L'avant-projet est à l'étude sur les anciens villages de Le Glèbe et à Vuisternens-en-Ogoz dans l'optique de mettre à l'enquête en 2024. L'exécution est prévue en plusieurs phases qui s'étaleront de 2024 à 2026
- Farvagny-le-Grand, Rte du Bry – Rte de la Poya : L'avant-projet est en finalisation pour une mise à l'enquête en 2024 avec des travaux qui s'étaleront sur trois ans en suivant l'avancement des divers chantiers.

## **Projets planifiés mais non exécutés**

### **Posat - Collecteur la Gouille**

Ce projet est encore sujet à discussion et négociation, c'est pourquoi il n'a pas encore vu le jour.

### **Farvagny-le-Petit - Modérations de trafic**

Le dossier a été déposé à l'enquête, mais suite à quelques oppositions, des modifications ont été opérées et sont en validation auprès des services cantonaux avant de pouvoir démarrer les travaux en 2024.

### **Trottoir Montena Rossens**

Le dossier doit être adapté selon demande du Canton. Les travaux doivent démarrer en 2024.

## **Edilité**

### **Permanence technique**

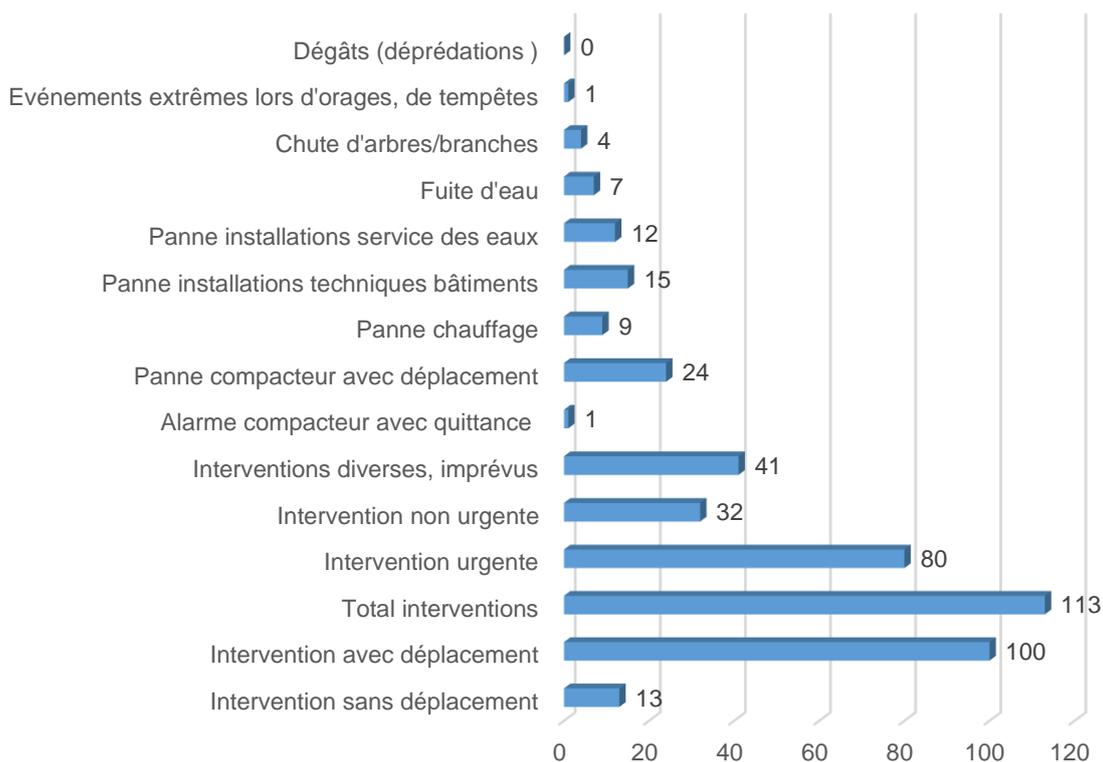
Les principaux événements nécessitant une intervention de la permanence sont, en premier, les fuites d'eau et les pannes d'installation du Secteur des eaux pour lesquelles le budget horaire a été bien utilisé.

Les pannes de compacteurs provoquent aussi de nombreuses interventions souvent dues à de mauvaises manipulations ou bourrages divers.

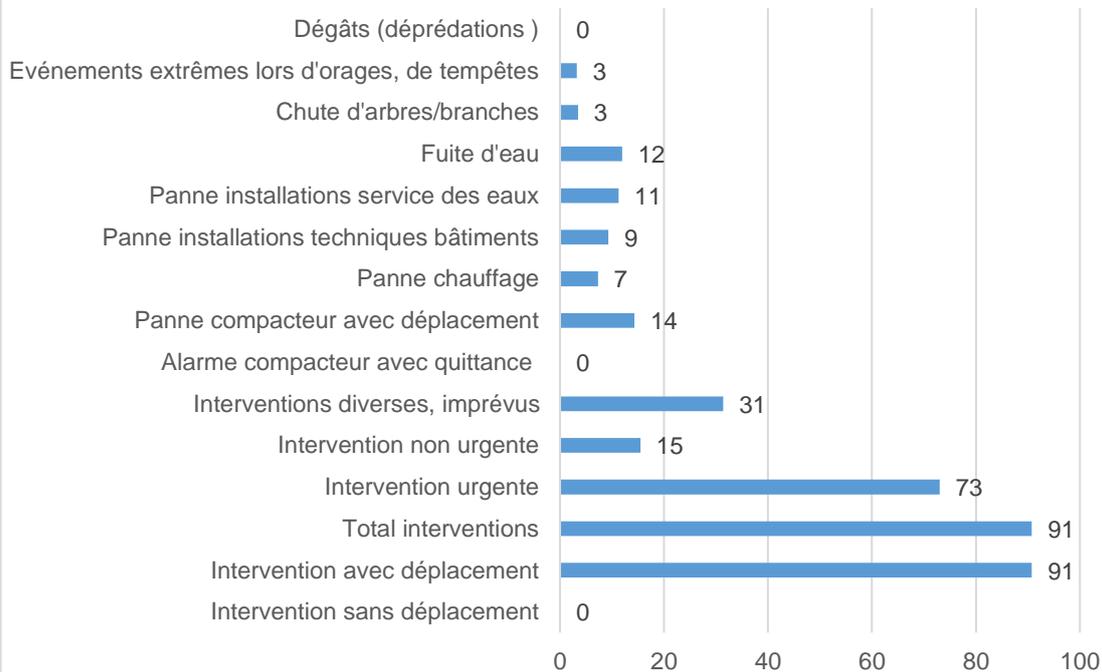
Les chauffages sont aussi sources d'interventions d'urgence régulières soit par mauvais fonctionnement dû à la vétusté de certaines installations ou aux réglages de la mise en route de la nouvelle chaudière à bois de Rossens.

Le début d'année a aussi été marqué par la collaboration lors de l'incendie à Vuisternens-en-Ogoz afin d'amener de la subsistance et les renseignements urgents en lien avec les infrastructures communales d'évacuation des eaux.

## Interventions Permanence

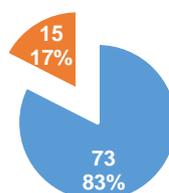


## Nbre Heures d'interventions



### Nbre Heures d'interventions

- Intervention urgente
- Intervention non urgente



## Véhicules édilitaires

Un agrégat de fauchage a été acquis afin de compléter l'équipement nécessaire à l'entretien du réseau des routes et chemins.

Deux véhicules étaient au budget des investissements afin de remplacer ceux qui le nécessitaient au vu des tâches croissantes. La livraison de ces véhicules sera faite en début 2024. Les délais de livraison deviennent problématiques et appellent à une meilleure anticipation.



VW Crafter



Toyota Hilux

## Places de jeux

Des travaux d'importance étaient nécessaires à la place de jeux de l'école d'Estavayer-le-Gibloux. Le sol et deux jeux ont été rénovés. Des marquages au sol ont aussi été posés afin de correspondre au standard des futurs centres scolaires. En parallèle, des zones de pavés de la cour d'école ont aussi été retouchées.



## Gestion des déchets

Le personnel a bénéficié d'une formation dispensée par la société partenaire Cosedec. Ce cours pour les agents de déchetterie a pu être donné sur le territoire communal en deux sessions.

Le tri des déchets est toujours au centre des discussions. La Commune n'a pas reçu de réclamation des destinataires de déchets quant au tri effectué.

Les pannes de compacteurs ne nécessitent, dans la majorité des cas, aucun déplacement, le redémarrage se faisant à distance. Toutefois, quelques habitants ne respectent malheureusement pas les directives et des frais ont dû être refacturés.

Une amélioration de l'éclairage de la déchetterie de Rossens a été effectuée par le remplacement de projecteurs LED et l'achat de deux mâts d'éclairage solaires mobiles. Ces deux lampes mobiles pourraient être utilisées lors de manifestations durant la saison estivale où l'éclairage en déchetterie n'est pas nécessaire.



### Statistique annuelle 2023

Catégorie de déchets	Tonnage ou quantité	Unité
<b>1. Déchets urbains communaux mélangés</b>		
Ordures ménagères	643.84	to
Déchets encombrants	131.08	to
<b>2. Déchets urbains communaux collectés séparément</b>		
Déchets compostables	599.64	to
Lavures	240.38	to
Branches	606.98	to
Papier et carton	314.58	to
Verre	307.84	to
Ferraille	74.35	to
Aluminium et fer blanc	3.29	to
Bouteilles en PET	9.85	to
Bois usagé	272.17	to
Déchets inertes	185.92	to
Matériel électronique et électrique	82	palettes
Huiles végétales (alimentaires)	5.8	to
Huiles minérales (moteur)	1.67	to
Batteries	1.73	to
Ampoules, néons, LED	1.2	to
Sagex	214	ballots

## Agriculture

La Commune de Gibloux est propriétaire de 223 ha de surfaces agricoles louées à environ 50 agriculteurs actifs sur le territoire communal. Ces parchets sont attribués pour une période de six ans.

En 2016, un règlement communal relatif à l'affermage des parchets a été édité. Cet outil de travail précieux nous aide lors de l'attribution des parchets communaux. Il fixe notamment les conditions et les principes d'attribution. Ce règlement est bien admis par les agriculteurs et constitue une base de discussion solide lors de transferts de parchets.

Les parchets du secteur de Vuisternens-en-Ogoz ont fait l'objet d'une attribution durant l'année 2023. Aussi, plus de 2'300 ares ont été partagés entre 8 agriculteurs villageois. Les nouveaux contrats prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

De plus, la Commune de Gibloux dispose de deux préposés à l'agriculture, MM. Glannaz et Brunisholz, qui sont chargés d'accomplir des tâches pour ce service cantonal.

## Alpages

L'alpage de la Vuisterna, situé sur les hauts de Vuisternens-en-Ogoz, est toujours exploité par M. Armin Grünenfelder. Ce contrat est valable jusqu'au 15 mars 2024. M. Grünenfelder exploite cet alpage de manière remarquable. Celui-ci est équipé de logettes pour 70 génisses et sa charge est de 57.36 pâquiers normaux.

Sur le territoire de l'ancienne Commune du Glèbe, trois chalets ou gîtes communaux sont loués à des agriculteurs du secteur.

**Le chalet du Commun à Rueyres-St-Laurent** a fait l'objet d'une demande de crédit auprès du Conseil général. Ce crédit devait permettre la réfection de la toiture et de la fosse à lisier. Le montant prévu n'a pas été accordé.

Le mauvais état du chalet ne permet plus de l'exploiter. Quelques petits travaux doivent être exécutés en 2024 sur la toiture. Ces entretiens légers sont en partie pris en charge par l'ECAB. La fosse à lisier ne doit plus être utilisée en l'état car il y a de grands risques de pollution.



**Le chalet du Commun à Villarlod** a fait l'objet d'une demande de crédit auprès du Conseil général. Ce crédit devait permettre la réfection de la fosse à lisier. Le montant prévu n'a pas été accordé.

Le risque de pollution est grand et les captages d'eau de Romont en aval sont menacés. L'alimentation en eau potable n'est plus suffisante et doit être améliorée pour permettre d'abreuver le bétail.

L'objet sera remis en consultation en mars 2024 auprès du Conseil général.



**Le chalet des Râpes à Villarlod** est très endommagé. Une décision doit être prise pour déterminer les travaux à mettre en œuvre.

**Le chalet de la Vuisterna** s'est paré d'un nouveau balcon. L'ancienne structure n'était plus utilisable pour des raisons de sécurité.

**Le chalet de la Montagne à Villarlod** est bien entretenu et rien n'est à signaler de particulier pour 2023.



**Le hangar des Polonais à Villarlod** a subi une petite réfection des tuiles soufflées par le vent.

#### **Parchets communaux**

Un montant pour des drainages de surfaces agricoles a été refusé par le Conseil général. Les exploitants et riverains se plaignent de ces surfaces gorgées d'eau.

# Police des constructions – Bâtiments – Patrimoine historique – Défense incendie

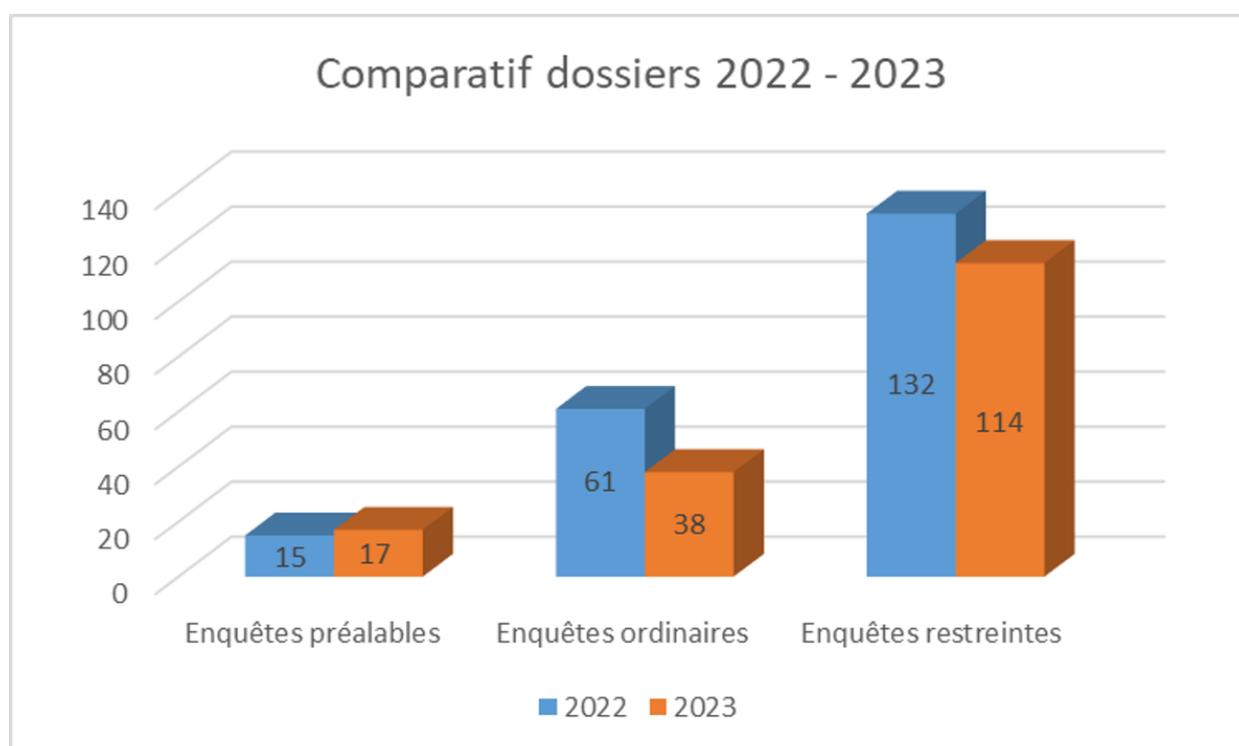
## Administration des constructions

Le domaine de la construction est vaste. Outre la construction en tant que telle, le domaine touche également l'environnement, l'énergie ou encore la police du feu. Dès lors, le Secteur en charge du Dicastère est amené à travailler avec plusieurs services de l'Etat sur des problématiques plus ou moins complexes.

L'aspect juridique peut même devenir prépondérant dans l'étude de certains dossiers, complexifiant aussi le traitement.

Au cours de l'année 2023, la Commune a vu le dépôt de 169 demandes de permis de construire. Le Secteur Police des constructions a ainsi traité 38 demandes de permis ordinaires, 114 demandes restreintes et 17 demandes préalables.

Le présent rapport ne prend pas en compte les différents contrôles issus de l'ouverture de chantier (isolation, canalisation, visite de conformité, etc.), des patentes ou encore des travaux non conformes qui font parties intégrantes des tâches de la police des constructions.



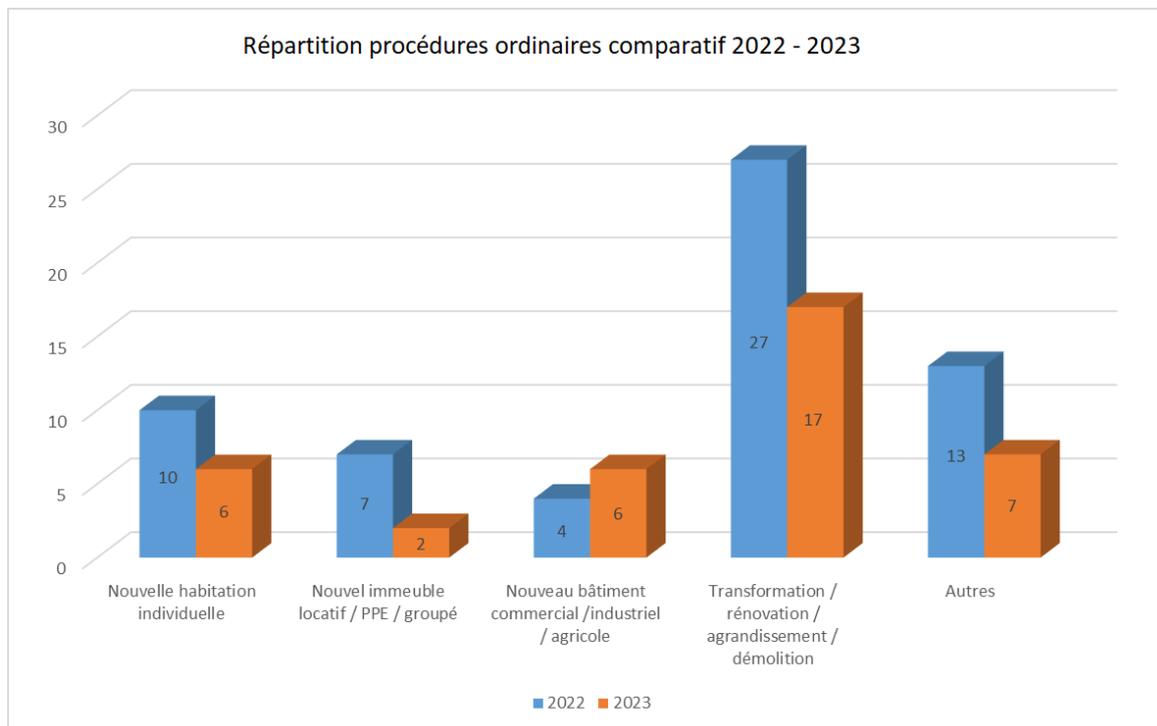
### Demandes en procédure ordinaire 38

Les 38 permis de construire en procédure ordinaire de 2023 verront la construction de :

- 6 nouvelles habitations individuelles ;
- 2 nouveaux immeubles locatifs / PPE / habitations groupées ;
- 6 nouveaux bâtiments commerciaux / industriels / agricoles ;
- 17 transformations de bâtiments, rénovations et agrandissements ;
- 3 projets communaux ;
- 4 autres projets (parking, chauffage à distance, complément d'enquête).

Ces différentes mises à l'enquête verront l'augmentation de 61 unités de logements supplémentaires. Trois dossiers ont été déposés pour la mise en conformité de travaux déjà réalisés et 18 sont encore en attente de la délivrance du permis de construire ou en cours de traitement à la Commune.

Le nombre de procédures ordinaires a diminué en 2023 par rapport à l'année précédente. La catégorie « Nouveau bâtiment commercial / industriel / agricole » est la seule à avoir augmenté cette année.



### Demands en procédure simplifiée 114

Les permis de construire en procédure simplifiée vont de la pose d'une paroi pare-vue au changement d'un chauffage en passant par la construction d'une piscine hors-sol.

- Durant l'année, 114 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées dont 5 pour des mises en conformité.
- Parmi les 114 dossiers déposés, 16 seront encore en cours de traitement durant l'année 2024.

### Demands préalables 17

Les demandes préalables concernent de futurs projets afin d'obtenir les préavis communaux et cantonaux. Selon le degré de précision du projet, les préavis peuvent être plus ou moins détaillés.

- Parmi les 17 demandes, 7 seront encore en attente de préavis du SeCA en 2024.

### Annonces pour la pose de panneaux solaires 117

Surface de panneaux photovoltaïques (en m <sup>2</sup> au total) (avec les panneaux solaires intégrés dans une enquête ordinaire (11) ou simplifiée (18))	13758
Puissance totale (kW)	2957
Puissance moyenne (kW)	36
Production totale (kWh/an)	2774689
Production moyenne (kWh/an)	33837
Consommation moyenne d'un ménage (kWh/an)	4500
Nombre de ménages couverts	616
Annonces pour les enseignes publicitaires	6
Remplacement des chauffages à mazout / électriques (avec les changements de chauffages intégrés dans une enquête ordinaire (3))	23
Remplacement par une PAC air-eau (74%)	20
Remplacement par une PAC avec sondes géothermiques (16%)	3
Remplacement par un système de chauffage à bois (10%)	0

En résumé, l'année 2023 :

Durant cette année, le Secteur a traité 276 dossiers toutes procédures confondues. On constate une baisse du nombre de dossiers par rapport à 2022 (340 dossiers). La charge de travail ne diminue pas pour autant car les dossiers à traiter sont de plus en plus complexes et nécessitent plus de temps de traitement.

L'harmonisation du PAL facilite le traitement des dossiers de permis de construire. En effet, il n'y a plus qu'une seule base légale sur l'ensemble du territoire communal. Cependant, la réglementation est plus précise que dans les anciens PAL. L'analyse d'un dossier de permis de construire peut donc prendre plus de temps dans certains cas.

En plus des demandes mentionnées ci-dessus, les contrôles de la police du feu et des constructions font partie des tâches récurrentes réalisées par le Secteur. De plus, les renseignements aux différents acteurs de la construction (propriétaires, maîtres d'ouvrage, promoteurs, ...) ont considérablement augmenté en 2023 et représentent un temps non négligeable.

Le Secteur réalise également des tâches annexes telles que le contrôle des estimations fiscales et la saisie dans le programme Enercoach entre autres. De plus, avec l'entrée en vigueur de la facturation au nombre de pièces, la mise à jour du RegBL est devenue une tâche très importante du Secteur.

## Bâtiments

### Farvagny-le-Grand : Salle communale – Réfection de sol

Le sol du hall et du corridor d'entrée de la salle communale de Farvagny-le-Grand a été rénové après 22 ans d'utilisation. Une zone d'affaissement dans la chape, plusieurs zones endommagées ainsi que l'usure ont rendu nécessaire le remplacement du revêtement de surface.

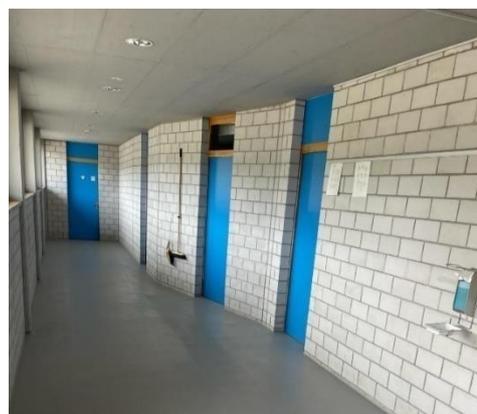
Les travaux effectués sont d'une grande qualité et ravissent l'entier des utilisateurs ainsi que le personnel chargé de son entretien. Le nouveau sol en polyuréthane ne nécessite plus d'imprégnation de protection, seul un polissage occasionnel est nécessaire apportant une économie de produit et de temps.



### Farvagny-le-Grand : Halle de sport – Réfection de sol

Le sol époxy de la salle de sport de Farvagny-le-Grand a aussi débuté une cure de jouvence bienvenue après 22 ans d'utilisation. Les UV faisant leur effet ainsi que les différentes attaques chimiques liées aux divers produits ayant coulé sur le sol ont rendu la réfection nécessaire afin de pouvoir rendre sa splendeur à l'édifice.

La partie vestiaires extérieurs et hall d'entrée a été rénovée, une 2<sup>ème</sup> étape suivra en 2024.



## Projets en cours

Sans encore observer de réalisations effectives, plusieurs projets sont en cours d'élaboration :

- Rossens – Transformation de l'ancienne école Rte d'Illens 1 :  
L'avant-projet a été présenté à la Commission de bâtisse et un budget établi. Le dossier est prêt pour la mise à l'enquête préalable et pour la demande de subventions. L'objectif étant de proposer cet ouvrage pour un crédit d'engagement au Conseil général au mois de mai 2024 pour un début des travaux fin de l'année.
- Farvagny-le-Grand – Extension de l'école :  
L'étude de faisabilité est terminée. Le projet pour la mise au concours est en préparation.
- Bâtiments communaux :  
Les bâtiments communaux font l'objet d'une analyse du Service technique afin de préparer un plan financier d'entretien pour chacun.

## Ecole de Rossens - Agrandissement

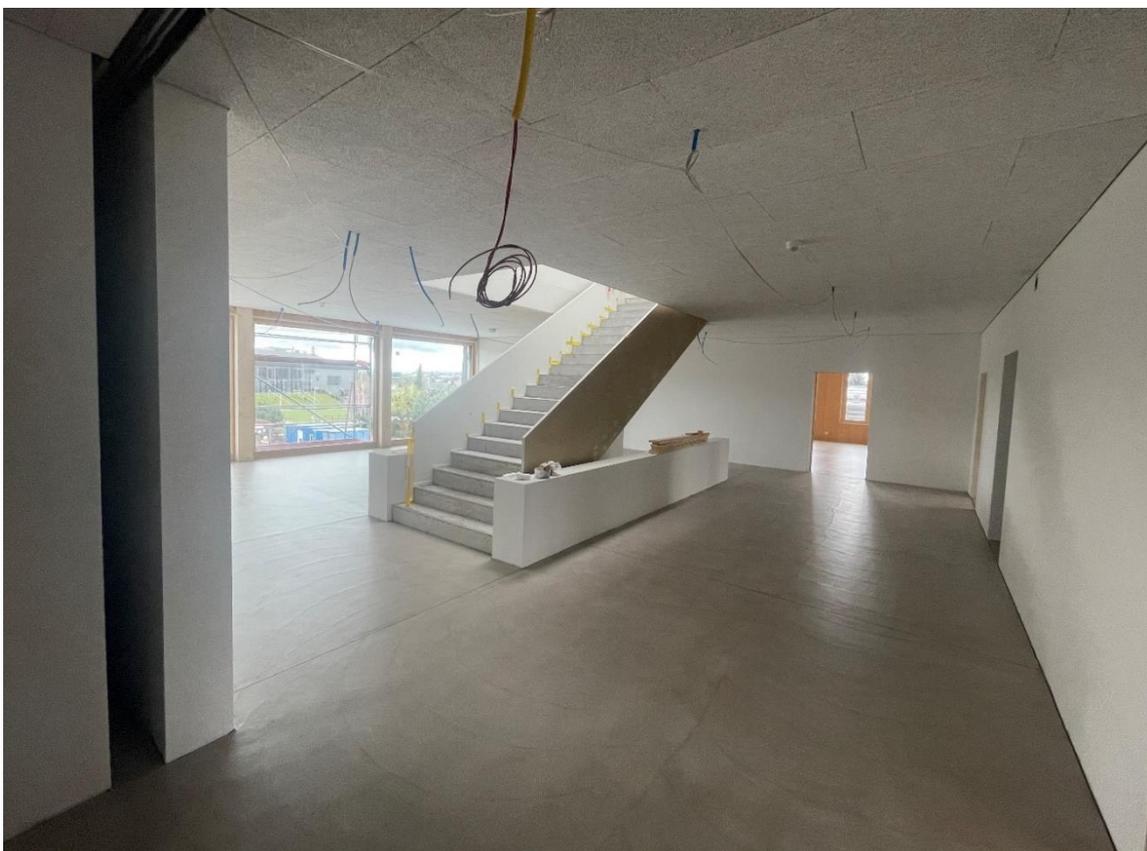
En 2023, les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école de Rossens ont progressé de manière significative, transformant l'établissement en un espace moderne et fonctionnel.

En extérieur, la mue spectaculaire des façades était presque dévoilée à la fin de l'année, on discernait déjà la structure en bois. Il faudra attendre le démontage des échafaudages, début 2024, pour découvrir l'intégralité de l'enveloppe du bâtiment.

Les travaux en toitures comprenant l'étanchéité, la végétalisation, la pose des panneaux solaires et des appareils de ventilation sont terminés.

A l'intérieur, les parois bois ont été réalisées pour créer une ambiance chaleureuse, tandis que les murs ont été crépis pour un aspect esthétique. Des faux-plafonds ont été installés pour optimiser l'acoustique et garantir un environnement propice à l'apprentissage.

Cependant, des tâches restent encore à accomplir pour assurer l'ouverture de la nouvelle école pour la rentrée en automne 2024. Les problèmes rencontrés durant les premiers mois de construction ne sont pas encore totalement réglés, mais des progrès significatifs ont été réalisés en 2023. Le volume des travaux à réaliser en 2024 s'annonce conforme au programme et au budget.





### Aménagement du territoire

L'harmonisation des plans et règlements en vigueur des anciennes Communes de Gibloux a franchi une étape importante en 2023 grâce à la mise à l'enquête du dossier. Les Services communaux peuvent désormais examiner les projets de construction sur la base du règlement communal d'urbanisme de la Commune de Gibloux. Une enquête complémentaire permettra d'apporter les derniers ajustements indispensables pour en finir avec ces travaux d'harmonisation.

L'objectif du Dicastère est de boucler le dossier courant 2025.

### Gravières

Par sa taille, le site d'exploitation de la gravière de Grands-Champs constitue le plus gros dossier à suivre sur la liste des sites en exploitation sur territoire communal. Il est utile de rappeler que le gisement en cours d'extraction devrait l'être au minimum jusqu'en 2044 et que la Commune de Gibloux dispose de 51 % des volumes de graviers exploitables sur ce gisement.

### Sites potentiellement pollués

Au chapitre des sites potentiellement pollués répertoriés sur le territoire communal, j'ai le plaisir de relever que la décharge de Grands-Champs sur le territoire de Farvagny-le-Petit ne nécessite plus de surveillance, ni d'assainissement. Aucune menace n'a été détectée pour la qualité des eaux souterraines présentes dans le secteur.

### Forêts

Une page s'est tournée à la tête du Secteur des forêts de Gibloux avec le départ à la retraite de Monsieur René Bovigny. C'est Monsieur Gaëtan Kolly qui a repris le poste de forestier de triage au 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Dominique Ayer  
Conseiller communal  
Dicastère Aménagement du territoire, Nature et  
Paysage, Forêts

## **Aménagement du territoire**

### **Harmonisation du plan d'aménagement local (PAL)**

Le dossier d'harmonisation du plan d'aménagement local (PAL) a été finalisé au premier trimestre 2023 et a été mis à l'enquête en mai. Deux séances d'information et deux permanences communales ont été organisées à cette occasion pour permettre à la population de s'informer et poser des questions.

Globalement, le dossier d'harmonisation du PAL a été bien accueilli par la population. Des oppositions ont néanmoins été déposées. Comme le prévoit la législation en la matière, des séances de conciliation avec les opposants ont eu lieu en automne 2023. Ces dernières ont permis de lever la majorité des oppositions. Les oppositions restantes seront traitées par le Conseil communal au moment de l'adoption du PAL.

Depuis la mise à l'enquête, le PAL a déjà un effet liant pour les privés et les autorités (effet anticipé des plans selon la LATeC). Toute demande de permis de construire est ainsi analysée sur la base du Règlement communal d'urbanisme (RCU) et des plans d'affectation des zones (PAZ) harmonisés.

Suite aux résultats des séances de conciliation et à d'autres modifications qui doivent être apportées au dossier d'harmonisation du PAL, une nouvelle mise à l'enquête est à prévoir d'ici au printemps 2024.

### **Suivi des plans d'aménagement de détail (PAD)**

Plusieurs plans d'aménagement de détail (PAD) ont été lancés ces dernières années sur la base des plans d'aménagement local approuvés. En 2023, seuls le PAD « le Mystère » à Farvagny-le-Grand et le projet de réaménagement de la route du Jordil à Rossens ont été approuvés par le Canton. Les PAD « Derrey-la-Croix » à Farvagny-le-Grand, « Grandsetta » à Rossens, « Rueyres » à Rueyres-St-Laurent sont toujours en cours d'approbation au Canton. Les PAD « Les Planches II », à Villarlod et « Chemin de l'Essert » à Farvagny-le-Grand sont en cours d'élaboration par les propriétaires fonciers concernés.

### **Etude de valorisation du centre de Rossens**

En 2023, le Conseil communal a réalisé un concept urbanistique dans le secteur situé entre l'église de Rossens, la Route du Jordil et la zone d'intérêt général (RF 618) dans le but d'y évaluer le potentiel de développement en matière de commerces et de logements et de garantir un aménagement coordonné dans ce secteur.

### **Participation au projet d'agglomération de 5<sup>ème</sup> génération**

La Commune de Gibloux fait partie du projet d'agglomération de 5<sup>ème</sup> génération élaboré par l'Agglomération de Fribourg et qui regroupe la majorité des Communes sarinoises. Ce projet de planification territoriale à l'échelle régionale est conçu pour permettre une meilleure coordination entre le développement de l'urbanisation et les transports. Dans ce cadre, des subventionnements cantonaux et fédéraux peuvent être attendus pour des mesures en matière de mobilité, comme des projets de réaménagement routiers VALTRALOC ou des projets en matière de mobilité douce. Le Conseil communal a donc proposé une liste de mesures qui seront évaluées et intégrées au projet d'agglomération.

La Commission d'architecture du PAD La Longivue s'est réunie à quatre reprises en 2023 pour traiter des différentes demandes d'implantation d'entreprises dans le secteur du PAD « La Longivue ».

La Commission d'aménagement du territoire s'est réunie à trois reprises en 2023 pour suivre principalement l'avancement des travaux d'harmonisation du PAL.

## **Gravières**

De nombreux sites d'extractions sont répertoriés sur le domaine communal. Certains ne sont plus en exploitation ou en cours de remise en état, remblayage.

## Sites en exploitation

### **Grands-Champs - Farvagny-le-Petit**

L'exploitation se déroule normalement mais les volumes exploités sont en dessous des projections. Un contrôle des infrastructures a eu lieu en 2023 et la check-list environnementale a été vérifiée par le Service technique en collaboration avec JPF Gravières.

La presse à boues a été mise en service ainsi que le tapis roulant. L'installation de nettoyage des roues est également en fonction.

### **Essert-du-Petit-Chaney - Corpataux**

Le site est intimement lié à celui de Grands-Champs. Un grand volume de remblais a été mis en place pour sécuriser le bassin de décantation des boues. Une séance d'information aux riverains a eu lieu pour présenter le concept de reboisement ainsi qu'une modélisation de l'ombrage. Les riverains semblent satisfaits. Le projet de remise en état par l'entreprise JPF Gravières est en cours pour mise à l'enquête.

### **Les Motares - Estavayer-le-Gibloux**

Le site est en exploitation par l'entreprise Macheret SA. Rien de particulier n'est à signaler.

## Sites en voie de remise en état

### **Le Té - Estavayer-le-Gibloux**

Ce site de remblayage avec matériaux type B (anciennement décharge contrôlée de matériaux inertes) fait l'objet d'une demande d'exploitation pour le recyclage de matériaux ainsi que d'une modification de la surface dévolue au remblayage avec les matériaux de type B.

### **Grand-Champ - Grenilles**

Ce site est en cours de remblayage par l'entreprise Savary SA. Rien à signaler.

## Sites sans exploitation

Côte à Bourgeois - Corpataux

Rien à signaler

Boussevent - Magnedens

Rien à signaler

## Lacs et cours d'eau

La fin de l'année 2023 a été marquée par de fortes intempéries qui ont affecté les cours d'eau. Les terrains saturés en eau ne faisaient plus office de tampon ce qui a contribué à créer des inondations et des débordements par endroits. Certains cours d'eau sont sortis de leur lit. Les différents Services communaux (édilité, forêts) ont dû intervenir pour déboucher des grilles, mettre en place des sacs de sable et libérer les cours d'eau de leurs embâcles.

Il est à relever que les bassins de rétention ont bien fonctionné et joué leur rôle.



La cote maximale du lac de la Gruyère a été atteinte et le débit au barrage a atteint 640 m<sup>3</sup>/s.

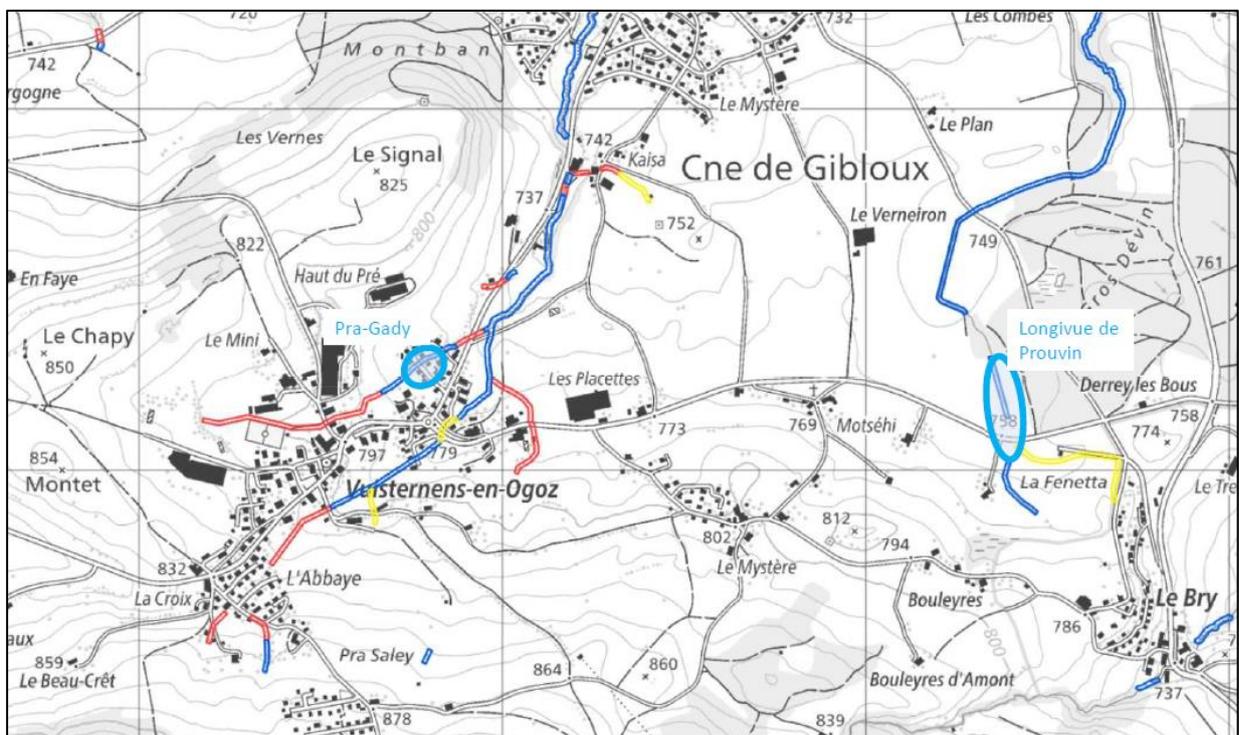
A titre de comparaison la crue artificielle du 3 octobre 2023 avait un débit de pointe de l'ordre de 220 m<sup>3</sup>/s.

Ce lâché d'eau a créé un fort charriage. Le sentier d'Hauterive a dû être fermé au public car certains secteurs étaient et sont toujours impraticables.





Les projets de revitalisation et d'aménagement de cours d'eau à Vuisternens-en-Ogoz pour La Longivue de Prouvin et Pra-Gady sont en cours d'élaboration. Une première étude a été présentée au Dicastère responsable en début 2024.



Un inventaire des cours d'eau et leur état doit être établi afin de déterminer un plan d'entretien. Les ouvrages d'art : ponts, têtes d'aqueduc et ruisseaux sous tuyaux doivent également faire l'objet d'un inventaire.

## Protection de l'environnement

Bon nombre de sites pollués sont répertoriés sur le domaine communal. Le Canton est en relation avec la Commune afin de déterminer les investigations et mesures d'assainissement à prendre pour ces sites.

Sites pollués nécessitant une investigation :

### Gros-Devin - Farvagny-le-Grand

Les investigations par forages et sondages sont prévues pour 2024. Ces travaux initialement prévus en 2023 ont été repoussés pour des questions de budget et de disponibilités d'entreprises.

### Motséhi - Vuisternens-en-Ogoz

Investigations prévues en 2024.

### Donzallés - Rossens

Investigations prévues en janvier 2024.

Site pollué nécessitant un assainissement :

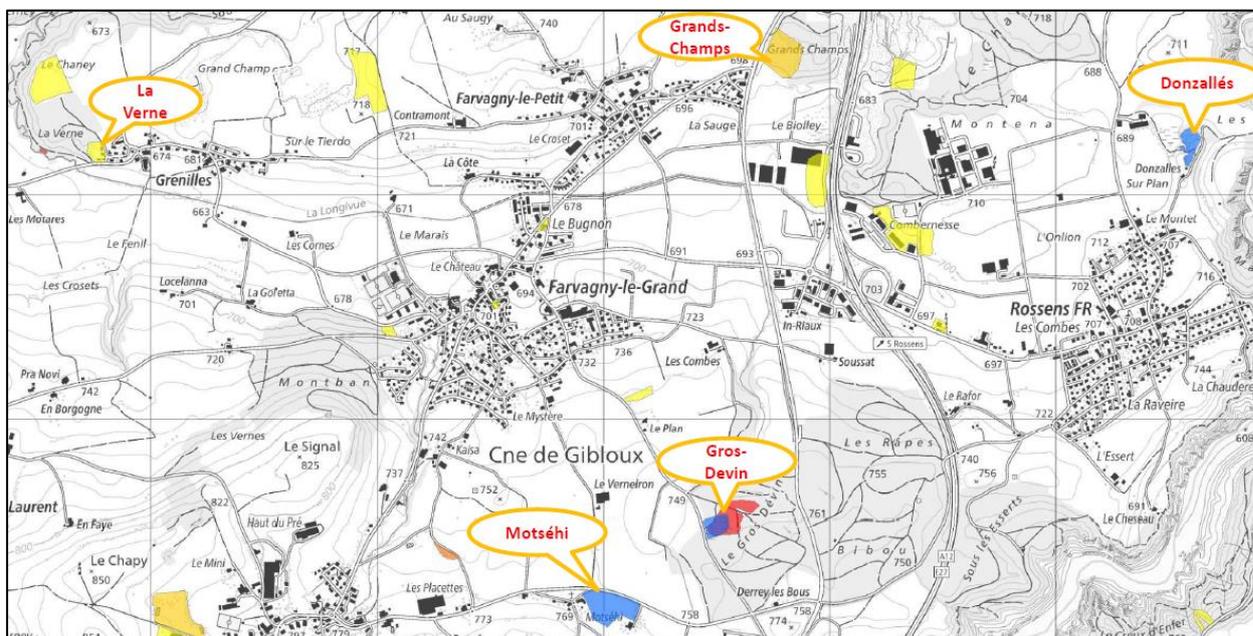
### La Verne - Grenilles

Pour cette décharge sauvage le long de La Longivue, un rapport a été établi en 2023. Trois variantes d'assainissements ont été proposées et le Canton s'est prononcé sur celle de la décontamination totale du site. Ces travaux s'exécuteront en 2024 et seront en partie subventionnés par le Canton et la Confédération.

Site pollué ne nécessitant pas d'assainissement ou de suivi :

### La décharge de Grands-Champs - Farvagny-le-Petit

Anciennement exploitée par l'entreprise Rudaz, ce site a fait l'objet de contrôles réguliers concernant la qualité des eaux. Les dernières mesures ont été estimées convenables par le Service de l'Environnement (SEn). Ce site est désormais considéré comme ne nécessitant ni surveillance, ni assainissement.



## Forêts

### Coupe de bois

Le bois de service est vendu dans les scieries locales pour un volume de 2'611 m<sup>3</sup>. A noter que la Commune a vendu à la scierie Despond SA un volume de 1'137 m<sup>3</sup>, correspondant au volume de l'année dernière. Environ 1'000 m<sup>3</sup> ont été vendus en assortiment bois long contre 419 m<sup>3</sup> en 2022 et 450 m<sup>3</sup> vendus comme billons rouges et billons bostrychés contre 140 m<sup>3</sup> en 2022.

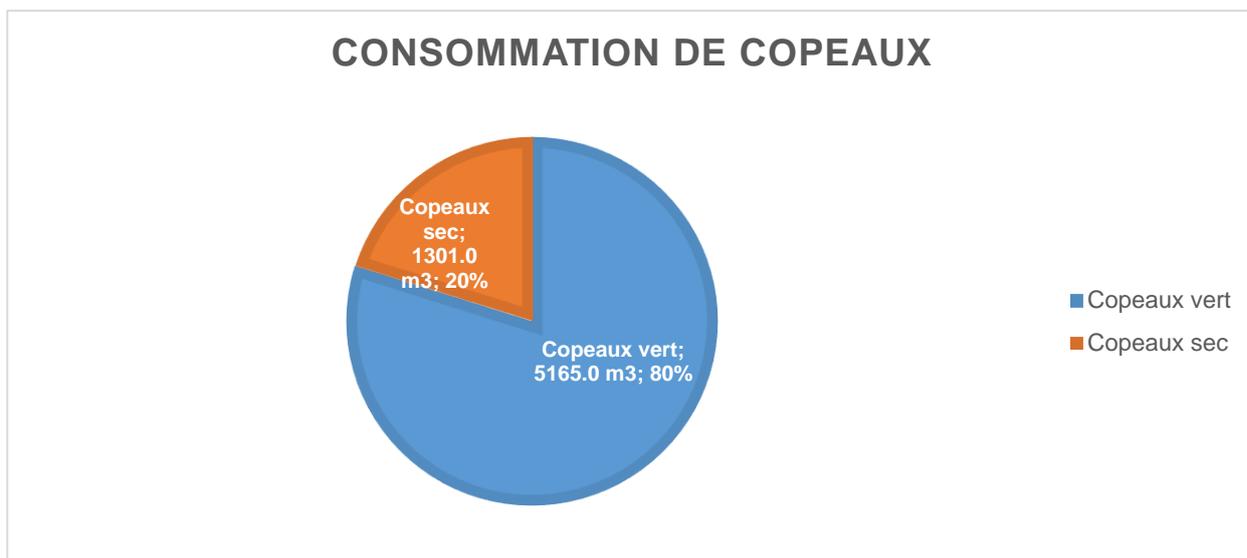
Le volume de bois de feu résineux et feuillus, vendu et préparé en 2023 est de 539 m<sup>3</sup> contre 323 m<sup>3</sup> l'année d'avant.

Le volume de copeaux a été réparti ainsi :

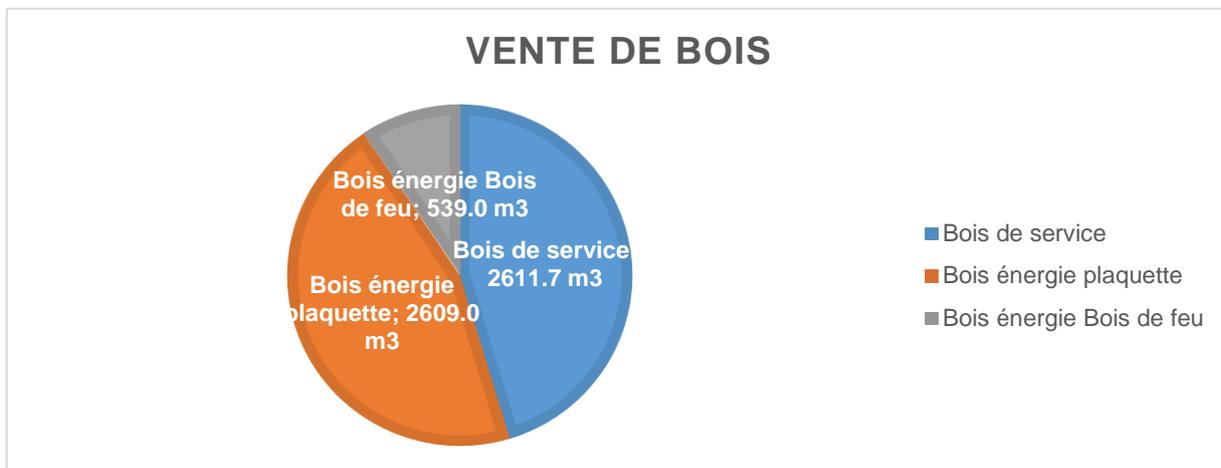
- Chauffage à distance de Farvagny FARCAD	5'165 m <sup>3</sup>
- Chauffage à distance de Rossens ROCAD	818 m <sup>3</sup>
- Chauffage à distance de Vuisternens-en-Ogoz, école VOCAD	383 m <sup>3</sup>
- Chauffage à distance de Vuisternens-en-Ogoz, SFORCAD	100 m <sup>3</sup>

**Total de m<sup>3</sup> de copeaux consommés :** **6'466 m<sup>3</sup> copeaux,**  
**ce qui correspond à 2'609 m<sup>3</sup> de bois rond**  
**Facteur 2.8**

Ci-dessous la répartition de copeaux secs (ROCAD, VOCAD & SFORCAD) et verts (FARCAD)



Vente de bois par assortiment. Le bois vendu à la scierie Despond SA se trouve dans le bois de service



Les volumes de bois vendus en 2023 sont les suivants :

Bois de service	2'611.7 m <sup>3</sup>
Bois énergie plaquette	2'609.0 m <sup>3</sup>
Bois énergie Bois de feu	539.0 m <sup>3</sup>
<b>Total :</b>	<b>5'759.7 m<sup>3</sup></b>

Le volume de vente ne correspond pas au volume exploité. 4'845 m<sup>3</sup> de bois ont été exploités dans les forêts communales en 2023 ce qui représente 101% de la possibilité autorisée. En 2022, une sous-exploitation de 240 m<sup>3</sup> avait été constatée.

La différence s'explique par les raisons suivantes :

- Dans le cadre du PI Le Glèbe (voir ci-après), du bois est racheté à des propriétaires de forêts privées.
- Le bois de service exploité en fin d'année 2023 est d'ores et déjà vendu.
- Sur les surfaces de soins aux jeunes peuplements effectués en mécanisé, du bois est sorti et mis à port de camion. Ce volume n'est pas pris en considération dans la possibilité annuelle.

<b>Volume de bois exploité</b>	<b>4'845 m<sup>3</sup></b>
<b>Surexploitation</b>	<b>45 m<sup>3</sup></b>

## Plantations

Une seule plantation a été effectuée en 2023. Il s'agit de 260 plants d'épicéa pour la production de sapins de Noël du Gibloux.

## Soins aux jeunes peuplements

Les fauchages suivants ont été réalisés en 2023 :

- Beaucrêt : soin à une plantation de chênes et d'érables
- La Pépinière : soin à une plantation de chênes et de cèdres
- Chemin de la Source : soin à une plantation de cèdres
- Cabane à Margueron : soin à une plantation de cèdres

L'équipe forestière a réalisé 2 hectares de soins culturaux.

### 2023 - Retour à un peu de sérénité !



Après deux exercices agités par une importante crise sanitaire, par l'ouverture de conflits armés jusqu'en Europe et par les tensions géopolitiques, l'exercice 2023 s'est malgré tout déroulé dans un climat d'un peu de sérénité retrouvée.

Les excellents résultats financiers des exercices précédents ont bien sûr lancé et entretenu la réflexion sur la fiscalité communale. Afin de compléter notre appréciation de la situation financière et comme pour se rassurer, nous avons mandaté la société BDO, spécialisée dans la gestion des finances des collectivités publiques, pour vérifier la pertinence et la faisabilité d'une baisse de la fiscalité. Dans une conjoncture économique incertaine, dans une période où la Commune fusionnée met

à niveau l'ensemble de ses infrastructures, il reste important de disposer de ressources financières suffisantes. **Malgré ce contexte, la décision a été prise de réduire la fiscalité communale de 3 points en réduisant à 82 % le coefficient d'impôt communal à partir de l'exercice 2024. C'est une décision historique dans le récit de la fusion. C'est une bonne nouvelle qui contredit définitivement les mauvaises augures qui prédisaient que la fusion de nos Communes conduirait inévitablement à une augmentation de la charge fiscale.**

C'est avec le souci d'en améliorer sensiblement le réalisme, que nous avons préparé le plan financier 2024 - 2028 et plus particulièrement le budget 2024.

Malgré les crises successives, notre économie fait toujours preuve d'une grande résilience. Les résultats des comptes 2023 de notre Commune sont à nouveau bons. Grâce à des recettes fiscales qui se maintiennent à un haut niveau et des charges notablement plus faibles qu'attendues, les comptes communaux affichent une très bonne santé.

Même si nos prévisions des recettes des impôts sur les personnes physiques étaient un peu optimistes, les excédents de revenus fiscaux pour l'exercice 2023 atteignent un total de 1.1 MFr, soit + 4.2 % par rapport aux prévisions budgétaires. Le respect du budget et une maîtrise des dépenses par les responsables et les Services communaux ont pour conséquence une modération des charges qui contribue significativement au résultat positif de l'exercice 2023.

C'est dans ce contexte que, lors de sa séance de mars 2024, le Conseil général a plébiscité l'application d'une ristourne fiscale pour les impôts 2023. Le Conseil communal en a pris acte et a décidé de proposer, à l'image de la mesure déjà appliquée lors du bouclage des comptes 2022, l'application du coefficient fiscal de 80 % à l'impôt 2023 sur le revenu des personnes physiques. Le coût de ce « rabais fiscal » est évalué à 1 MFr.

Avec un **total de charges de Fr. 44'060'696.20** et un **bénéfice net de Fr. 2'891'757.96**, les comptes de résultats bouclent avec un **excédent brut de revenus de Fr. 2'896'765.16** dû à la fois à des **charges de Fr. 2'354'269.43 inférieures au budget** et des **revenus de Fr. 493'144.13 plus élevés** que les prévisions budgétaires.

Avec un **total de dépenses de Fr. 6'895'035.00**, les comptes d'investissements (patrimoine administratif et financier) bouclent avec un **excédent de dépenses de Fr. 4'486'755.70** alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de Fr. 6'692'480.00. A noter que les montants inscrits au budget ont été complétés pour tenir compte des décisions prises par le Conseil général dans le courant de l'année 2023.

Il reste que les bons résultats de la période actuelle sont particulièrement bienvenus. Ils contribuent à contenir la dette communale à l'heure où les taux des emprunts bancaires ont repris l'ascenseur.

Assurer la bonne gestion des ressources financières, veiller à un équilibre pérenne entre charges et revenus et évaluer leurs évolutions, telles sont les tâches principales du responsable des finances et de l'équipe du Service des finances tout au long de l'année.

Nous adressons nos remerciements et nos félicitations à l'ensemble du personnel du Service des finances, en particulier à son chef, M. Laurent Chammartin, pour le travail accompli durant l'année comptable 2023.

Vous trouvez également ci-après quelques informations sur les plus importants autres dossiers placés sous la responsabilité du Dicastère.

Jacques Crausaz  
Conseiller communal  
Dicastère Finances, Impôts, Economie

## Rapport du Service des finances

### Chef de Service : Laurent Chammartin

En 2023, le Service des finances reste composé de sept collaborateurs ainsi que d'un.e apprenti.e employé.e de commerce. Suite à la fin des rapports de service avec une collaboratrice engagée à 50%, lié à un arrêt de travail et départ à la retraite, une nouvelle personne a été engagée au 1<sup>er</sup> mai 2023. Dans ce cadre, le Conseil communal a accepté d'augmenter la dotation du Service de 0.1 EPT, elle atteint désormais 4.5 EPT. Ainsi, deux collaboratrices en place ont eu la possibilité d'augmenter leur taux d'activités de 10% chacune et une nouvelle collaboratrice a été engagée à 40%. Son intégration au sein du Service s'est bien déroulée et les compétences de chaque collaborateur ont permis de mener à bien les missions confiées au Service et de garantir la qualité des prestations fournies. Que chacun soit ici remercié pour son engagement et sa bonne collaboration.

Contrairement aux années précédentes, marquées par deux arrêts de travail de longue durée et d'autres arrêts dus en particulier au Coronavirus, notre Service a eu la chance, depuis mi-janvier 2023, d'être épargné par les arrêts de travail, seules quelques journées isolées de maladie étant à signaler.

Notre Service, en coordination avec d'autres Services, accueille régulièrement, pour des stages d'observation, des jeunes intéressés par le métier d'employé de commerce. En 2023, nous avons partagé une journée de travail avec cinq jeunes domiciliés dans notre Commune.

Les activités courantes du Service, au fil de l'année, sont ponctuées par deux catégories de tâches :

- tâches récurrentes : elles concernent, en particulier, la tenue à jour de la comptabilité générale, la gestion de la trésorerie, le suivi des débiteurs, l'établissement de factures mensuelles ou ponctuelles de taxes, impôts, prestations et émoluments divers, la gestion des factures créanciers, la réception téléphonique, e-mail et guichet, ou encore divers travaux administratifs généraux. En particulier, nous pouvons constater l'efficacité de la collaboration avec une entreprise spécialisée dans le recouvrement de créances à l'étranger.
- tâches ponctuelles : elles découlent en particulier du calendrier de facturation des impôts et taxes annuelles, validé en début d'année par le Conseil communal. Les échéances prévues pour ces différentes facturations de masse ont été respectées. Il est à relever que trois facturations ont fait l'objet d'une mise en application d'un nouveau règlement. Il s'agit, d'une part, des taxes d'exemption pour le Service du feu, qui ont été facturées pour la première fois en 2023 pour le compte du Réseau Santé de la Sarine, instance désormais en charge de la gestion des sapeurs-pompiers dans le district. D'autre part, les règlements communaux relatifs à l'eau et à l'épuration ont été mis à jour, ce qui a nécessité la mise en place de nouveaux paramètres dans notre logiciel informatique de facturation.

Trois autres domaines particulièrement chronophages rythment la vie du Service des finances. Il s'agit, en début d'année, du bouclage des comptes de l'année précédente, en 2<sup>ème</sup> partie d'année, de l'établissement des budgets de l'année suivante et, tout au long de l'année, de la mise à jour des plans financiers quinquennaux des comptes de résultats et des investissements.

Par ailleurs, les démarches d'optimisation de notre organisation sont encore en cours, que cela soit au sein du Service des finances par la formalisation de l'organigramme en deux secteurs et par la poursuite de la mise en œuvre de l'Etat-major communal, dont le chef du Service des finances fait partie.

L'une ou l'autre activités extraprofessionnelles ont permis aux collaborateurs du Service de se rencontrer pour vivre des moments conviviaux en-dehors du cadre du travail. Des échanges ont également lieu avec d'autres Communes concernant diverses thématiques, par e-mails, téléphones ou lors de rencontres et ateliers de travail organisés par l'Association des agent-s d'administration communale du Canton, celle du district de la Sarine ou celle des chefs-lieux et grandes Communes du Canton. La cadence des rencontres a pu reprendre un rythme ordinaire par rapport à la situation des dernières années, durant lesquelles plusieurs rencontres avaient dû être annulées à cause des contraintes liées au Coronavirus.

Nous avons la chance de pouvoir continuer à compter sur la large expérience de M. Jacques Crausaz, Conseiller communal en charge du Dicastère des finances. Nous lui adressons nos vifs remerciements pour son excellente collaboration et pour son soutien. Nous soulignons aussi avec satisfaction les bonnes relations entretenues avec les Conseillers communaux et les Chefs de Service et Membres de l'Etat-major de la Commune.

## **Statistiques 2023 du Service des finances :      Nombre                      Volume en francs**

### Factures établies :

- Bordereaux d'impôts personnes physiques :	4'460	Fr.	12'728'513.95
- Bordereaux d'impôts personnes morales :	338	Fr.	693'964.25
- Contributions immobilières :	2'912	Fr.	2'576'904.85
- Impôts sur les gains immobiliers :	67	Fr.	935'191.00
- Impôts sur les prestations en capital :	316	Fr.	502'589.60
- Impôts sur les chiens :	625	Fr.	53'760.00
- Taxes non-pompiers :	2'189	Fr.	197'222.35
- Taxes déchets :	4'071	Fr.	612'499.30
- Taxes annuelles eau et épuration – acompte :	2'200	Fr.	1'515'736.00
- Taxes annuelles eau et épuration – décompte :	2'305	Fr.	1'904'194.90
- Taxes de raccordement eau et épuration :	36	Fr.	1'138'624.60
- Emoluments sur permis de construire :	208	Fr.	74'597.55
- Forêts :	168	Fr.	543'237.20
- Accueils extrascolaires :	1'633	Fr.	412'517.75
- Service dentaire scolaire :	255	Fr.	22'466.10
- Collaborations avec tiers :	12	Fr.	787'863.15
- Divers :	655	Fr.	568'767.25

### Gestion du contentieux :

- Rappels :	4'237	Fr.	5'401'894.53
- Arrangements de paiement accordés :	304	Fr.	915'031.09
- Prolongations de paiement accordées :	75	Fr.	371'498.20
- Mises en poursuites :	359	Fr.	561'390.45
- Créances irrécouvrables :	199	Fr.	221'352.95

Factures créanciers saisies :	3'752	Fr.	22'416'581.10
-------------------------------	-------	-----	---------------

Ecritures comptables :	28'197	Fr.	226'126'607.80
------------------------	--------	-----	----------------

## Comptes 2023 - En résumé (situation après la 2<sup>e</sup> lecture)

Au terme des trois premières années d'application, la nouvelle législation et le plan comptable MCH2 sont désormais devenus la nouvelle norme de gestion et de présentation des finances communales.

Les comptes 2023 seront soumis pour approbation au Conseil général dans sa séance des 27 et 28 mai 2024.

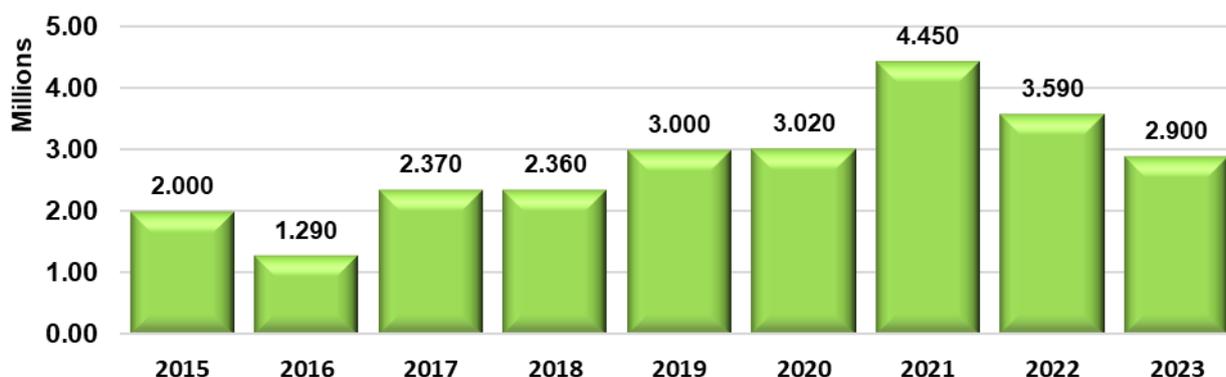
### 1. Comptes de résultats 2023

	Comptes 2023		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Chiffres bruts</b>	<b>44'060'696.20</b>	<b>46'952'454.16</b>	<b>44'697'019.30</b>	<b>44'746'370.90</b>
<b>Excédent net de revenus</b>	<b>2'891'757.96</b>		<b>49'351.60</b>	
Amortissements comptables	2'637'276.10	1'425'692.90	1'313'595.20	
Pré-financement et capitaux tiers	0.00	6'990.00		
<b>Cash flow de l'exercice</b>	<b>4'096'351.16</b>		<b>1'362'946.80</b>	
<b>Ecritures à déduire</b>				
Imputations internes	4'111'448.76	4'111'448.76	3'636'813.00	3'636'813.00
Gestion dossiers tiers par le SSoc	1'748'310.57	1'748'310.57	1'600'000.00	1'600'000.00
Pré-financement et capitaux tiers	0.00	6'990.00	0.00	0.00
	95'000.00	1'083'002.80	0.00	0.00
Provision extraordinaire	1'000'000.00		0.00	
<b>Total</b>	<b>6'954'759.33</b>	<b>6'949'752.13</b>	<b>5'236'813.00</b>	<b>5'236'813.00</b>
<b>Chiffres nets du ménage communal</b>	<b>37'105'936.87</b>	<b>40'002'704.83</b>	<b>39'460'206.30</b>	<b>39'509'557.90</b>
<b>Excédent brut de revenus</b>	<b>2'896'765.16</b>		<b>49'351.60</b>	
Evolution des charges par rapport au budget (- 5.97 %)	-2'354'269.43			
Evolution des revenus par rapport au budget (+ 1.25 %)		493'144.13		

Les comptes de résultats 2023, 8<sup>e</sup> exercice comptable de la Commune fusionnée, sont à nouveau excellents. Des revenus nets de près de Fr. 500'000.00 supérieurs au budget (+ 1.25 %) et des charges nettes de près de Fr. 2'400'000.00 inférieures au budget (- 5.97 %), permettent de dégager un **excédent net de revenus avant écritures extraordinaires de Fr. 2'891'757.96** alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de Fr. 49'351.60.

Même si l'on peut observer un léger retrait par rapport aux résultats précédents, le résultat 2023 confirme la bonne santé des finances de la Commune fusionnée.

### Résultat structurel : excédent brut de revenus



## Revenus fiscaux

Impôts ordinaires	Comptes 2023	Budget 2023	Co-Bu Fr.	Co-Bu %
Personnes physiques, revenu	17'720'182.65	18'250'000.00	-529'817.35	-2.90%
Personnes physiques, fortune	1'150'385.90	1'150'000.00	385.90	0.03%
A la source	389'990.09	420'000.00	-30'009.91	-7.15%
Prestations en capital	422'208.40	390'000.00	32'208.40	8.26%
Personnes morales, bénéfice	1'595'827.50	1'000'000.00	595'827.50	59.58%
Personnes morales, capital	123'369.30	60'000.00	63'369.30	105.62%
<b>Total</b>	<b>21'401'963.84</b>	<b>21'270'000.00</b>	<b>131'963.84</b>	<b>0.62%</b>
<b>Impôts fonciers</b>				
Contributions immobilières	2'583'433.40	2'550'000.00	33'433.40	1.31%
Mutations	1'548'372.10	1'100'000.00	448'372.10	40.76%
Gains immobiliers et plus-values	1'053'401.10	650'000.00	403'401.10	62.06%
<b>Total</b>	<b>5'185'206.60</b>	<b>4'300'000.00</b>	<b>885'206.60</b>	<b>20.59%</b>
<b>Autres impôts</b>				
Successions et donations	84'014.50	10'000.00	74'014.50	740.15%
Sur les véhicules	639'626.30	630'000.00	9'626.30	1.53%
Sur les chiens	53'680.00	53'000.00	680.00	1.28%
<b>Total</b>	<b>777'320.80</b>	<b>693'000.00</b>	<b>84'320.80</b>	<b>12.17%</b>
<b>Total</b>	<b>27'364'491.24</b>	<b>26'263'000.00</b>	<b>1'101'491.24</b>	<b>4.19%</b>

### Impôts ordinaires

Sur la base des réévaluations des revenus fiscaux 2023 fournies par le SCC, nous avons procédé à une réévaluation des revenus fiscaux des impôts ordinaires lors de la séance du 19.02.2024.

Les revenus de ces impôts inscrits au budget représentent les revenus attendus pour l'année considérée. Aux comptes, les revenus de ces impôts sont constitués :

- au titre des revenus des années précédentes :
  - revenus des impôts des années précédentes comptabilisés en 2022 ;
  - plus un revenu complémentaire pour les impôts 2022 en raison de l'important retard du SCC pour les taxation 2022 ;
  - moins la déduction des revenus présumés des impôts 2022 inscrits aux comptes 2022 ;
- de l'évaluation des revenus de l'année courante.

**Impôts sur les personnes physiques** (- 529 kFrs, - 2.7 % par rapport aux estimations budgétaires).

La réduction du revenu des impôts sur les personnes physiques pour 2023 est due à la réévaluation des revenus de ces impôts pour 2023 (- 600 kFrs).

**Impôts sur les personnes morales** (+ 659 kFrs, + 62 % par rapport aux estimations budgétaires)

Les conséquences négatives de la réforme de la fiscalité des entreprises, longtemps basées sur la statistique fiscale 2015, ont été clairement surévaluées. L'excédent 2023 est composé de 339 kFrs de revenus des années antérieures et de 320 kFrs de réévaluation des revenus 2023 sur la base des cotes 2021, deuxième année de publication des revenus consolidés après la réforme de cette fiscalité.

**Impôts fonciers** (+ 885 kFrs, + 20.6 % par rapport aux estimations budgétaires)

La construction et la vente de logements sur le territoire communal se poursuit à un rythme très soutenu qui n'a pas connu de ralentissement. C'est, en particulier, le cas pour les recettes de l'impôt sur les mutations qui restent très élevées : 1.55 MFrs (+ 41 % par rapport à l'estimation budgétaire).

### Rabais d'impôts

Dans sa séance du 26 mars 2024, le Conseil général a clairement soutenu la proposition d'octroyer un nouveau rabais fiscal à l'image de celui octroyé au bouclage des comptes 2022.

Compte tenu de la bonne situation des comptes 2023, qui affichent un excédent brut du compte de résultats de près de 3 MFr avant l'opération, nous proposons d'octroyer un nouveau rabais fiscal de 5 points (5.88 %) en appliquant un coefficient de 80% pour les impôts sur le revenu des personnes physiques lors de la facturation du décompte des impôts 2023. Le coût pour les finances communales peut être évalué à environ Fr. 1'000'000.00. Le montant est mis en provision à charge de l'exercice 2023.

Il convient de souligner que malgré ce nouveau rabais fiscal, les comptes 2023 restent largement bénéficiaires. C'est une bonne nouvelle au moment où nous entreprenons un grand programme d'investissements (40 MFr d'investissements nets selon le plan financier, sans les chapitres EP et EU) et que les taux d'intérêts sont notablement remontés.

## 2. Comptes des investissements 2023 et opérations sur le patrimoine financier

En application de MCH2, le compte des investissements se limite désormais aux projets relatifs au patrimoine administratif. Les opérations sur les objets du patrimoine financier sont présentées dans un tableau séparé.

Les demandes de crédits d'investissements adoptées fin 2022 ont été complétées lors des séances du Conseil général de l'année 2023.

Séance du 29 mars 2023 :

- Crédit complémentaire pour les travaux de mise en séparatif de Farvagny-le-Petit
- Crédit d'ouvrage pour le déplacement de conduite et mise en séparatif à Vuisternens-en-Ogoz
- Crédit d'ouvrage pour la réfection de la Route des Trotzès entre Farvagny-le-Petit et Magnedens
- Crédit d'ouvrage pour les travaux d'entretien et de revitalisation des ruisseaux de Pra Gady et de la Longivue de Prouvin à Vuisternens-en-Ogoz
- Crédit d'ouvrage pour des aménagements complémentaires dans ZAC La Lonvigie

Séance des 30 et 31 mai 2023 :

- Crédit complémentaire pour les travaux d'agrandissement du centre scolaire de Rossens
- Crédit d'ouvrage pour la réfection Route de Farvagny à Rueyres-St-Laurent
- Crédit d'ouvrage pour le remplacement de conduite, le bouclage du réseau d'eau et la mise en séparatif secteur Pra-Bastian à Farvagny-le-Grand

Séance du 5 octobre 2023 :

- Crédit d'étude pour l'aménagement du carrefour de la croisée Corpataux Magnedens

Les chiffres ci-dessous du budget des investissements 2023 et de l'inventaire des opérations relatives au patrimoine financier ont été adaptés en conséquence.

Comptes des investissements Résumé par catégorie	Comptes 2023		Budget 2023		Co – Bu écart net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Dépenses et recettes non affectées	0.00	1'037'279.30	0.00	1'955'000.00	917'720.70
Solde de projets terminés avant le 31.12.2022	7'778.85	0.00	0.00	0.00	7'778.85
Projets terminés au 31.12.2023	413'706.45	100'000.00	286'000.00	0.00	27'706.45
Projets en cours	6'403'563.00	200'000.00	9'205'000.00	12'000.00	-2'989'437.00
Projets reportés (sans dépenses en 2023)	0.00	0.00	829'000.00	144'200.00	-684'800.00
Projet abandonné	2'864.80	0.00	60'000.00	0.00	-57'135.20
<b>Total</b>	<b>6'827'913.10</b>	<b>1'337'279.30</b>	<b>10'380'000.00</b>	<b>2'111'200.00</b>	<b>-2'778'166.20</b>
<b>Résultat (excédent de dépenses)</b>		<b>5'490'633.80</b>		<b>8'268'800.00</b>	

Principales recettes non-affectées : taxes de raccordement et contribution d'équipements.

Treize projets sont terminés au 31.12.2023 et font l'objet d'un décompte final, 47 projets encore en cours font l'objet d'une situation financière au 31.12.2023 dont 16 projets n'ont fait l'objet d'aucunes dépenses en 2023.

**Les comptes des investissements 2023 (patrimoine administratif seul) bouclent avec un excédent de dépenses de près de Fr. 5'490'000.00** alors que les prévisions budgétaires affichaient un excédent de dépenses de près de **Fr. 8'270'000.00**. L'écart de près de Fr. 3'500'000.00 pour les dépenses est principalement dû au :

- retards et reports de projets routiers (- 2.3 MFrs) ;
- retards des projets dans le domaine du traitement des eaux usées (- 2 MFrs)
- compensé en partie par une charge financière 2023 pour le projet d'agrandissement du centre scolaire de Rossens plus importante que l'estimation budgétaire : + 1.1 MFrs.

Patrimoine financier Résumé par catégorie	Comptes 2023		Planifiées en 2023		Co – Bu écart net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Achats et ventes d'immeubles	47'600.00	1'071'000.00	69'330.00	1'792'650.00	699'920.00
Projets terminés au 31.12.2023	3'750.00	0.00	25'000.00	0.00	-21'250.00
Projets en cours	15'771.90	0.00	122'000.00	0.00	-106'228.10
<b>Total</b>	<b>67'121.90</b>	<b>1'071'000.00</b>	<b>216'330.00</b>	<b>1'792'650.00</b>	<b>572'441.90</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>1'003'878.10</b>		<b>1'576'320.00</b>		

Vente finalisée en 2023 : terrain en ZAC Combernesse, solde de Fr. 1'071'000.00 (projet Mestel)

Projet en cours : équipements ZAC La Longivue, appartements protégés Pra Bastian

Projet en cours : mur de soutènement près de l'immeuble La Chauderette, Rossens

### 3. Bilan au 31 décembre 2023

	Bilan au 01.01.2023	Mouvement	Bilan au 31.12.2023
<b>Actifs</b>	<b>107'047'276.73</b>	<b>1'282'310.32</b>	<b>108'329'587.05</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>38'075'601.11</b>	<b>-1'128'147.82</b>	<b>36'947'453.29</b>
Disponibilités et placements à court terme	12'781'323.41	-1'205'334.28	11'575'989.13
Créances	-11'912'226.40	-4'000'777.15	-15'913'003.55
Actifs de régularisation	19'790'238.80	4'050'538.91	23'840'777.71
Marchandises, fournitures et travaux en cours	100'700.00	43'300.00	144'000.00
Placements financiers à long terme	15'369.20	2.80	15'372.00
Immobilisations corporelles	17'271'967.35	-15'878.10	17'256'089.25
Créances envers les legs et fondations des capitaux de tiers	28'228.75	0.00	28'228.75
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>68'971'675.62</b>	<b>2'410'458.14</b>	<b>71'382'133.76</b>
Immobilisations corporelles	68'079'817.62	2'401'893.89	70'481'711.51
Immobilisations incorporelles	692'167.55	11'031.25	703'198.80
Prêts PA	40'000.00	0.00	40'000.00
Participations, capital social PA	106'765.80	0.00	106'765.80
Subventions d'investissements	52'924.65	-2'467.00	50'457.65
<b>Passifs</b>	<b>-107'047'276.73</b>	<b>-1'282'310.32</b>	<b>-108'329'587.05</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>-44'169'165.53</b>	<b>2'081'354.43</b>	<b>-42'087'811.10</b>
Engagements courants	-2'295'286.19	-1'482'408.02	-3'777'694.21
Engagements financiers à court terme	-19'523.00	-1'878'517.00	-1'898'040.00
Passifs de régularisation	-36'983.70	-8'552.20	-45'535.90
Provisions à court terme	-1'225'901.35	23'955.95	-1'201'945.40
Engagements financiers	-40'168'553.24	5'426'875.70	-34'741'677.54
Engagements financements spéciaux et fonds capitaux tiers	-422'918.05	0.00	-422'918.05
<b>Capital propre</b>	<b>-62'878'111.20</b>	<b>-3'363'664.75</b>	<b>-66'241'775.95</b>
Financements spéciaux	-11'882'648.75	-1'470'957.55	-13'353'606.30
Préfinancements	-1'717'667.00	6'990.00	-1'710'677.00
Réserves liées au retraitement	-12'787'927.09	992'060.76	-11'795'866.33
Autres capitaux propres	-500'000.00	0.00	-500'000.00
<b>Excédent du bilan</b>	<b>-35'989'868.36</b>	<b>-2'891'757.96</b>	<b>-38'881'626.32</b>

Le bilan résumé au 31.12.2023 ci-avant, appelle les commentaires généraux suivants :

- Le poste d'actifs « Créances » avec un solde négatif est dû au poste « débiteurs impôts » sur lequel sont inscrits tous les acomptes d'impôts facturés.
- Les immobilisations corporelles correspondent aux soldes bruts des projets d'investissements de type ouvrages, immeubles, installations, machines et équipements.
- Les immobilisations incorporelles correspondent aux soldes bruts des objets d'investissements de type logiciels, études, etc.
- Les engagements financiers comprennent :
 

	<u>01.01.2023</u>	<u>31.12.2023</u>	
▪ Emprunts à court terme		1'898'040.00	nvlle comptabilisation
▪ Emprunts à long terme	24'263'650.00	19'830'570.00	- 2.5 MFrs en 2023
▪ Emprunts LIM	882'475.00	731'130.00	- 150 kFrs en 2023
▪ Recettes d'investissements inscrites au passif	14'712'779.04	13'870'328.34	
▪ Autres engagements financiers à long terme	309'649.20	309'649.20	
- Les financements spéciaux correspondent aux « ex-réserves » relatives aux chapitres Approvisionnement en eau, Traitement des eaux usées et Gestion des déchets. Les montants relatifs aux taxes de raccordement sont imputées aux « Financements spéciaux » concernés.
- Les réserves liées au retraitement correspondent à la part « réévaluée » du patrimoine administratif inscrite à l'actif du bilan sous « Immobilisations corporelles et incorporelles ».
- L'« Excédent du bilan », env. 39 MFrs comprend :
  - la fortune de 5.1 MFrs avant introduction de MCH2 ;
  - la réévaluation du patrimoine financier effectuée fin 2021 pour près de 17.6 MFrs ;
  - le montant des réserves accumulées avant 2021 pour un montant de 3.4 MFrs (virés sous «Autres capitaux propres » à fin 2021) ;
  - près de 1 MFrs de recettes nettes résultant des opérations sur notre patrimoine financier ;
  - environ 12 MFrs d'excédents de revenus du compte de résultats (résultats reportés).

Sur le montant de 39 MFrs, seul un montant de 16.4 MFrs (ex-réserves + patrimoine financier + résultats reportés) peut réellement être affecté au financement courant des investissements.

### Situation de la dette bancaire au 31 décembre 2023

Dette bancaire totale au 31.12.2022	Fr.	24'263'650.00
Trois emprunts arrivés à terme ont été remboursés en 2023 :	Fr.	2'072'000.00
<b>Dette bancaire totale au 31.12.2023</b>	<b>Fr.</b>	<b>21'728'610.00</b>
<b>Réduction de la dette bancaire en 2023 (remboursements + amortissements)</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'535'040.00</b>

**Pour plus d'informations, prière de consulter le message au Conseil général d'avril 2024 et ses annexes.**

### La situation générale

Le plan financier 2024 – 2028 et le budget 2024 ont été préparés dans le contexte d'une situation internationale impactée par des conflits armés qui peinent à trouver une issue et dont on pouvait espérer qu'ils appartenaient au passé. Malgré les conséquences négatives sur l'approvisionnement en énergie et en matières premières, la formidable résilience de l'économie de notre pays et la force inoxydable de notre monnaie nous ont épargné tant sur le front du chômage qu'en ce qui concerne l'inflation.

Le réchauffement climatique et la nécessité de le contenir s'invitent désormais dans les responsabilités des collectivités publiques. Les mesures à prendre pour limiter la production de CO2 et le coût des catastrophes naturelles qui ne manqueront pas de survenir, pèseront à l'avenir sur les finances des collectivités publiques.

Un point est venu d'ores et déjà assombrir le tableau : le coût des emprunts sur le marché financier. Si nous avons à ce jour échappé à une augmentation significative des taux d'intérêts en raison de notre très bonne situation en matière de financement, cette augmentation va sans doute peser sur nos charges ces prochaines années dans la mesure où notre ambitieux programme d'investissements exigera d'importants recours à l'emprunt.

La préparation, tant du plan financier que des budgets, est toujours un moment clé dans la gestion des finances communales. La nécessité de maintenir, voire de développer les prestations communales, conduit inévitablement à exprimer des besoins nouveaux qui ont pour résultats d'élaborer un budget et sa planification dans le temps, en forte progression par rapport aux exercices précédents. Nous tenons toutefois à relever que des efforts significatifs ont été faits en matière de modération des charges d'exploitation, que certaines charges ponctuelles importantes ont été converties en investissements et que les revenus ont été évalués de manière plus optimiste. Cela dit, il convient de rappeler qu'il ne s'agit que de budgets pour lesquels tous les projets et toutes les opérations financières doivent encore être confirmés et que les prévisions restent malgré tout prudentes tant pour les charges que pour les revenus.

En ce qui concerne les recettes fiscales, les excédents constatés lors du bouclage des exercices précédents nous ont clairement laissé entrevoir la possibilité de réduire la fiscalité communale. Des demandes dans ce sens ont été exprimées par le Conseil général. La qualité des prévisions des recettes fiscales, exercice plus délicat qu'il n'en a l'air, était régulièrement mise en doute. Pour en avoir le cœur net, nous avons octroyé un mandat à la société BDO, fiduciaire spécialisée dans les finances des collectivités publiques, mandat dont les buts étaient d'examiner et de qualifier nos méthodes d'évaluation des recettes fiscales et d'évaluer la possibilité de réduire la fiscalité communale. **Dans les conclusions de son rapport d'analyse, la société BDO nous recommande la prudence en matière de fiscalité compte tenu d'un volume très important d'investissements à consentir pour les prochaines années. En présentant des évaluations de recettes fiscales plus pessimistes que celles sur lesquelles nous fondions nos prévisions, les conclusions de la société BDO ne remettent pas fondamentalement en cause nos méthodes d'évaluation. Au terme de l'élaboration des budgets et de la planification financière pour les cinq prochaines années, après un examen attentif de l'évolution de nos recettes fiscales et malgré un budget 2024 présentant un important excédent de charges, le Conseil communal a proposé de baisser la fiscalité communale de 3 points pour les impôts ordinaires. En choisissant de ne pas lui donner une limite dans le temps, le Conseil général a validé cette proposition lors de sa séance du 4 décembre 2023.**

**Avec un total de charges de Fr. 47'621'458.20 (+ Fr. 2'924'438.90, + 6.54 % par rapport au budget 2023), le budget du compte de résultats 2024 boucle avec un excédent de charges de Fr. 1'443'583.25.**

Comptes de résultats	Budget 2024		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total	47'621'458.20	46'177'874.95	44'697'019.30	44'746'370.90
Excédent de charges / de revenus		1'443'583.25	49'351.60	

Comptes des investissements	Budget 2024		Budget 2023 (mis à jour)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Projets en cours	10'564'000.00	45'000.00	5'643'000.00	0.00
Nouveaux projets	1'503'000.00	178'000.00	4'737'000.00	156'200.00
Dépenses et recettes d'investissement non affectés		505'000.00		1'955'000.00
<b>Total</b>	<b>12'067'000.00</b>	<b>728'000.00</b>	<b>10'380'000.00</b>	<b>2'111'200.00</b>
Excédent de dépenses		11'339'000.00		8'268'800.00

Comptes des investissements	Opérations 2024		Opérations 2023 (mis à jour)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Projets en cours	570'000.00	0.00	117'000.00	0.00
Nouveaux projets	270'000.00	0.00	30'000.00	156'200.00
Ventes d'immeubles du patrimoine financier	26'000.00	2'990'000.00	86'000.00	1'721'000.00
<b>Total</b>	<b>866'000.00</b>	<b>2'990'000.00</b>	<b>233'000.00</b>	<b>2'111'200.00</b>
Excédent de recettes	2'124'000.00		1'488'000.00	

**Pour plus d'informations sur les budgets 2024 ainsi que sur la planification financière 2024 à 2028 (voir ci-dessous), prière de consulter le message au Conseil général du 8 novembre 2023 et ses annexes.**

## Plan financier 2024 - 2028 - Résumé

La loi sur les finances communales (LFCo) fait obligation à la Commune d'élaborer une planification financière sur cinq ans. Les modalités sont précisées aux art. 5, 6, 67, 70, 72 et 73 de la LFCo. La structure et le contenu du plan financier sont définis aux art 5 et 6 de l'Ordonnance sur les finances communales.

Vous trouvez, ci-dessous, les chiffres de la planification financière communale pour les années 2024 à 2028.

Avec, comme base, le plan financier 2023 – 2027 et le budget 2024, l'inventaire des projets et les estimations de coûts pour la prochaine période quinquennale ont été précisés par les Services communaux et le Conseil communal.

### 1. Résultats des budgets du compte de résultats sur la période de planification

Budget du compte de résultats →	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Total des charges</b>	<b>47'621'458.20</b>	<b>47'859'926.37</b>	<b>49'520'063.65</b>	<b>51'079'321.88</b>	<b>52'585'936.57</b>
Augmentation des charges en % par rapport au budget précédent	6.54%	0.50%	3.47%	3.15%	2.95%
<b>Excédent de revenus (+) / de charges (-)</b>	<b>-1'440'000.00</b>	<b>-580'000.00</b>	<b>-1'060'000.00</b>	<b>-1'550'000.00</b>	<b>-1'860'000.00</b>
Excédent en % des revenus nets	-3.64%	-1.43%	-2.54%	-3.63%	-4.26%

Les évaluations figurant dans le tableau ci-dessus tiennent compte de la décision du Conseil général de fixer le nouveau coefficient d'impôt communal à 82 % sans limite dans le temps.

Selon la LFCo, les nouvelles règles applicables à l'équilibre du compte de résultats sont les suivantes :

#### Art. 20 Equilibre financier

<sup>1</sup> Le budget du compte de résultats doit être équilibré.

<sup>2</sup> Les coefficients et taux d'impôts doivent être fixés de manière à assurer l'équilibre financier.

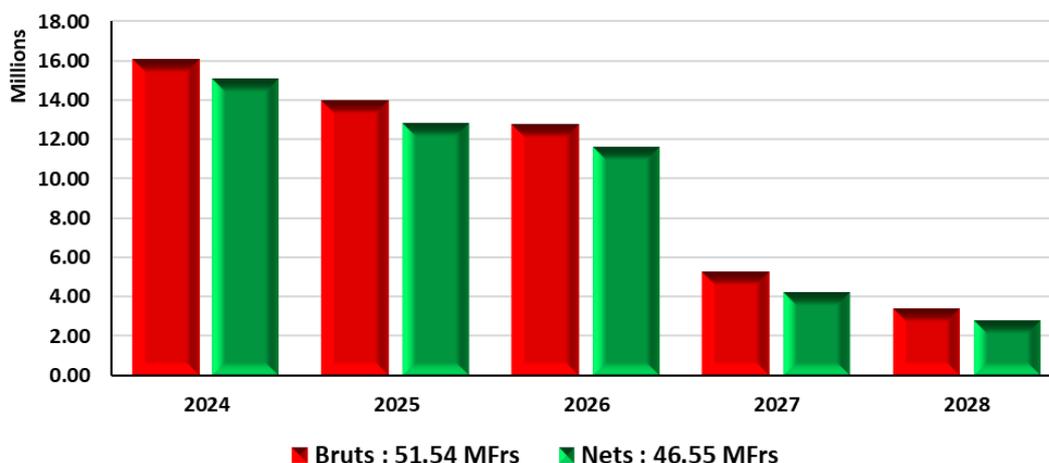
<sup>3</sup> Un excédent de charges n'est admis que si le capital propre non affecté permet de l'absorber.

La règle des 5 %, déficit à partir duquel une augmentation de taux d'impôt était obligatoire a été supprimée. La Commune peut présenter un budget déséquilibré si elle en a les moyens (si elle dispose d'un capital propre disponible !).

**Sur la base de nos évaluations et des évolutions des charges et des revenus du ménage communal connues à ce jour, les budgets du compte de résultats de 2024 à 2028 sont « équilibrés » au sens des exigences légales en la matière, dans la mesure où nous disposons des réserves financières nécessaires pour couvrir les excédents de charges annoncés.**

## 2. Patrimoine administratif - Planification des investissements - Evolution 2024-2028

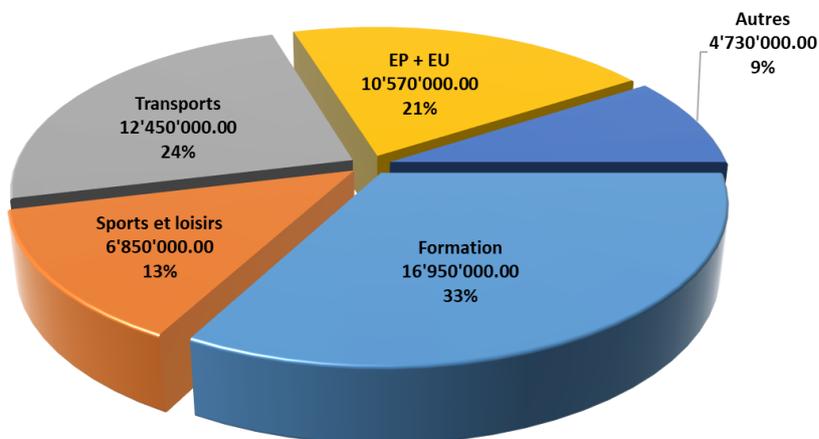
### Evolution des dépenses annuelles d'investissements sur la période 2024 à 2028



L'écart entre les dépenses brutes et les dépenses nettes correspond aux recettes d'investissements : taxes, subventions et participations de tiers.

## 3. Patrimoine administratif - Planification des investissements – Par chapitre

### Répartition par chapitre (chiffres bruts)



La catégorie « **Autres** » comprend les projets inscrits dans les domaines suivants : Administration générale (2.53 MFr), Correction de cours d'eau (110 kFr), Assainissements de sites pollués (185 kFr), Cimetières communaux (100 kFr), Aménagement du territoire (60 kFr), Economie publique (743 kFr).

#### 4. Patrimoine administratif et patrimoine financier Planification des investissements dans le temps et par chapitre

##### PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Ch.	Objet	Total 2024-2028	Part en %	2024	2025	2026	2027	2028
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>							
	Investissements bruts	2'530'000.00	4.91%	250'000.00	320'000.00	1'060'000.00	340'000.00	560'000.00
	Investissements nets	2'430'000.00	5.22%	250'000.00	320'000.00	960'000.00	340'000.00	560'000.00
	Frais financiers présumés	61'875.00		0.00	0.00	0.00	31'250.00	30'625.00
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS</b>							
	Investissements bruts	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>							
	Investissements bruts	16'948'000.00	32.89%	4'550'000.00	5'398'000.00	3'750'000.00	3'250'000.00	0.00
	Investissements nets	15'548'000.00	33.40%	4'550'000.00	4'698'000.00	3'750'000.00	2'550'000.00	0.00
	Frais financiers présumés	2'035'205.71		0.00	0.00	527'440.10	529'247.74	978'517.87
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORTS ET LOISIRS</b>							
	Investissements bruts	6'845'000.00	13.28%	790'000.00	2'145'000.00	3'810'000.00	0.00	100'000.00
	Investissements nets	6'845'000.00	14.70%	790'000.00	2'145'000.00	3'810'000.00	0.00	100'000.00
	Frais financiers présumés	816'236.25		0.00	25'750.00	47'562.50	374'036.25	368'887.50
<b>5</b>	<b>PRÉVOYANCE SOCIALE</b>							
	Investissements bruts	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>6</b>	<b>TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>							
	Investissements bruts	12'450'000.00	24.16%	4'354'000.00	2'350'000.00	2'975'000.00	1'165'000.00	1'606'000.00
	Investissements nets	11'391'700.00	24.47%	4'139'700.00	2'348'000.00	2'430'000.00	1'165'000.00	1'309'000.00
	Frais financiers présumés	1'751'854.88		0.00	181'710.00	405'340.19	541'090.38	623'714.31
<b>7</b>	<b>PROT. DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>							
<b>71</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>							
	Investissements bruts	3'626'000.00	7.04%	1'336'000.00	1'460'000.00	480'000.00	290'000.00	60'000.00
	Investissements nets	2'866'000.00	6.16%	1'186'000.00	1'300'000.00	330'000.00	140'000.00	-90'000.00
	Frais financiers présumés	441'723.13		0.00	46'350.00	81'763.75	152'105.63	161'503.75
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES EAUX USÉES</b>							
	Investissements bruts	6'940'000.00	13.47%	3'870'000.00	1'640'000.00	430'000.00	0.00	1'000'000.00
	Investissements nets	6'190'000.00	13.30%	3'720'000.00	1'490'000.00	280'000.00	-150'000.00	850'000.00
	Frais financiers présumés	1'230'446.88		0.00	176'812.50	327'932.81	366'500.00	359'201.56
<b>73</b>	<b>GESTION DES DECHETS</b>							
	Investissements bruts	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>741</b>	<b>CORRECTIONS DE COURS D'EAU</b>							
	Investissements bruts	110'000.00	0.21%	110'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	65'000.00	0.14%	65'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	19'012.50		0.00	4'875.00	4'793.75	4'712.50	4'631.25
<b>7690</b>	<b>ENERGIE</b>							
	Investissements bruts	1'000'000.00	1.94%	200'000.00	200'000.00	250'000.00	250'000.00	100'000.00
	Investissements nets	1'000'000.00	2.15%	200'000.00	200'000.00	250'000.00	250'000.00	100'000.00
	Frais financiers présumés	158'687.50		0.00	15'000.00	29'750.00	48'000.00	65'937.50
<b>7691</b>	<b>ASSAINISSEMENTS DE SITES POLLUES</b>							
	Investissements bruts	185'000.00	0.36%	185'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	80'000.00	0.17%	80'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	15'700.00		0.00	4'000.00	3'950.00	3'900.00	3'850.00
<b>771</b>	<b>CIMETIÈRES COMMUNAUX</b>							
	Investissements bruts	100'000.00	0.19%	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	100'000.00	0.21%	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	39'250.00		0.00	10'000.00	9'875.00	9'750.00	9'625.00
<b>79</b>	<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>							
	Investissements bruts	60'000.00	0.12%	60'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	-581'000.00	-1.25%	-145'000.00	-152'000.00	-163'000.00	-88'000.00	-33'000.00
	Frais financiers présumés	-13'150.00		0.00	2'375.00	-1'575.00	-5'800.00	-8'150.00
<b>8</b>	<b>ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>							
	Investissements bruts	743'000.00	1.44%	273'000.00	470'000.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	615'000.00	1.32%	145'000.00	470'000.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	152'055.00		0.00	8'925.00	48'542.50	47'710.00	46'877.50

<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>						
Investissements bruts	51'537'000.00	16'078'000.00	13'983'000.00	12'755'000.00	5'295'000.00	3'426'000.00
Investissements nets	46'549'700.00	15'080'700.00	12'819'000.00	11'647'000.00	4'207'000.00	2'796'000.00
Frais financiers présumés (supplémentaires) <sup>1)</sup>	6'708'896.83	0.00	475'797.50	1'485'375.60	2'102'502.49	2'645'221.25
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>						
Dépenses	1'055'000.00	866'000.00	0.00	179'000.00	0.00	10'000.00
Recettes	7'890'000.00	2'990'000.00	760'000.00	4'140'000.00	0.00	0.00
Investissements nets	-6'835'000.00	-2'124'000.00	-760'000.00	-3'961'000.00	0.00	10'000.00
Frais financiers présumés <sup>1)</sup>	-372'350.00	0.00	-29'200.00	-48'200.00	-147'475.00	-147'475.00
<b>TOTAL PA + PF</b>						
Investissements bruts	52'592'000.00	16'944'000.00	13'983'000.00	12'934'000.00	5'295'000.00	3'436'000.00
Investissements nets	39'714'700.00	12'956'700.00	12'059'000.00	7'686'000.00	4'207'000.00	2'806'000.00
Frais financiers présumés (supplémentaires) <sup>1)</sup>	6'336'546.83	0.00	446'597.50	1'437'175.60	1'955'027.49	2'497'746.25

<sup>1)</sup> Seuls les nouveaux frais financiers présumés (intérêts et amortissements) calculés selon les règles MCH2, à prendre en charge durant la période sous analyse, figurent dans cette rubrique. Il faut y ajouter les frais financiers pris en compte dans le budget 2023.

## Economie

### 1. Commission économique

Afin d'examiner, de préparer et de préavisier, à l'intention du Conseil communal, les dossiers relevant des activités économiques installées sur le territoire communal et des relations avec les instances économiques régionales, cantonales et fédérales, il a été institué une commission économique.

Comme annoncé, la commission interne du Conseil communal appelée ComEco a été élargie aux représentants des secteurs économiques sous le titre ComEIEco.

Dans sa première composition, la ComEIEco comprend :

- Les membres de la ComEco (les représentants du Conseil communal)
- Un représentant de la CEG (Communauté des entreprises de Gibloux)
- Un représentant de la PromFR (Promotion économique cantonale)
- Un représentant des entreprises du secondaire (industrie) dont le marché est international
- Un représentant des entreprises du secondaire (industrie)
- Un représentant des entreprises du secondaire (construction)
- Un représentant des activités du secteur primaire
- Un représentant des entreprises du tertiaire (services)
- Un représentant des entreprises du tertiaire (commerces)

Elle pourra être au besoin encore complétée par des représentants d'autres milieux économiques.

La Commission économique élargie a pour tâches principales :

1. D'échanger toutes les informations utiles aux autorités et aux acteurs économiques installés sur le territoire communal.
2. De formuler des recommandations et des propositions à l'intention du Conseil communal sur :
  - Les conditions-cadres en matière économique relevant de la compétence des autorités communales.
  - Le développement des activités économiques sur le territoire de la Commune.
  - Le développement des infrastructures destinées aux activités économiques.

## 2. Activités et événements

### Contacts avec les entreprises

Les contacts avec des entreprises intéressées, les implantations d'entreprises et les chantiers de construction se sont poursuivis durant l'année 2023.

De nombreuses demandes ont été traitées. La totalité des surfaces communales disponibles ayant été allouée à des entreprises dans le courant de l'année 2023, un courrier a été adressé à l'ensemble des entreprises dont nous avons mis la demande en liste d'attente, afin de les informer que la Commune ne disposait plus de terrain disponible et de leur recommander de s'adresser aux sociétés privées propriétaires des surfaces encore disponibles en zones d'activités.

### Attribution de la parcelle communale située sur la zone d'activités La Longivue

La Commune disposait d'une parcelle de 22'803 m<sup>2</sup> située dans la zone d'activités La Longivue, un secteur considéré comme d'importance cantonale, en principe réservé à des projets importants à haute valeur ajoutée (technologie, nombre d'emplois, marché suprarégional).

### Vente d'un terrain à quatre PME's

En dérogation aux objectifs assignés à une zone « d'importance cantonale » et afin de satisfaire au moins quelques demandes d'entreprises régionales, nous avons décidé de répondre favorablement à la demande de quatre petites entreprises qui souhaitaient s'installer dans le secteur. L'ordre d'enregistrement des demandes, la diversité des activités, l'intérêt des activités de l'entreprise en particulier pour le commerce local ont principalement guidé le choix de Conseil communal.

Lors de sa séance du 29 mars 2023, le Conseil général a octroyé au Conseil communal la délégation de compétence pour procéder à la vente de quatre parcelles aux entreprises suivantes :

FRIJARDIN Sàrl - Aménagements extérieurs et paysagiste - 2'800 m<sup>2</sup>

ATP Serrurerie SA - Atelier de construction métallique - 2'530 m<sup>2</sup>

VPD Forage Sàrl - Entreprise de forage - 2'000 m<sup>2</sup>

PYTHON et Fils - Machines de jardins & forêts - 2'000 m<sup>2</sup>

L'analyse des projets des entreprises sous l'angle architecturale et urbanistique et les tractations relatives aux transferts de propriétés ont été entreprises durant l'année 2023. Sous réserve d'aléas de procédure, les actes de ventes et les demandes de permis de construire seront finalisés dans le courant de l'année 2024.

### Vente d'un terrain destiné à l'installation de la société Culturefood CFD SA

Culturefood fait partie du domaine de l'industrie alimentaire de la Société coopérative fenaco. Elle est une société fille de frigemo, fabricant de produits surgelés et frais. Culturefood fait partie de la distribution fine de frigemo, dont font également partie les sociétés : Bonfrais Bongel, Berger, Gebrüder Marksteiner, Gourmador, Kellenberger et Michel Comestibles.

Contrainte de quitter son site de Fribourg, dont elle est locataire, au plus tard le 31 mars 2027, la société Culturefood souhaite mettre à profit cette opportunité pour regrouper ses sites de stockage, de logistique et d'administration de Fribourg, Vevey et Marly dans un nouveau bâtiment.

Au terme de sa recherche d'un nouveau site d'implantation, son choix s'est porté sur la ZAC La Longivue située sur la Commune de Gibloux. La position du site en Suisse romande et sa proximité avec la sortie d'autoroute ont été des arguments déterminants.

Compte tenu du besoin en surface supérieur à la surface de la parcelle communale disponible, la société JPF Immobilier SA, propriétaire de la parcelle adjacente, a donné son accord pour compléter la surface par la mise à disposition de son terrain. La surface requise pour le projet de l'entreprise est, dès lors, composée d'une parcelle communale de 12'550 m<sup>2</sup> (solde de la propriété communale) à laquelle s'ajoute une parcelle propriété de JPF Immobilier SA d'une surface de 7'405 m<sup>2</sup>, soit au total 19'955 m<sup>2</sup>.

Lors de sa séance du 5 décembre 2023, le Conseil général a octroyé au Conseil communal la délégation de compétence pour procéder à la vente de la parcelle communale nécessaire à ce projet d'une surface de 12'550 m<sup>2</sup>.

### **Vente d'un terrain dans la zone d'activités restreintes de la Route d'Illens à Rossens**

VR Group SA, pour sa société RealSport Group SA, a choisi d'aménager son site d'entreposage des matériaux destinés aux projets d'aménagements paysagers et de places de sport dans la zone d'activités restreintes située à la Route d'Illens à Rossens.

Lors de sa séance 29 mars 2023, le Conseil général a octroyé au Conseil communal la délégation de compétence pour la vente du terrain nécessaire à ces installations d'une surface d'environ 4'811 m<sup>2</sup>. Les emprises de la route d'accès et du sentier de contournement de l'installation restent en propriété communale, leur construction étant à la charge de l'entreprise.

L'analyse et la mise au point du projet de l'entreprise et les tractations relatives au transfert de propriété ont été entreprises durant l'année 2023. Sous réserve d'aléas de procédure, l'acte de vente et la demande de permis de construire seront finalisés dans le courant de l'année 2024.

### **Projet de construction de logements, d'appartements protégés et de surfaces commerciales au centre du village de Rossens**



Dans le cadre d'une requalification du développement urbanistique du centre du village de Rossens, la Commune et deux autres propriétaires concernés se sont concertés afin de définir un projet commun dans ce secteur (voir l'image ci-contre, le périmètre à l'intérieur du contour jaune).

Sur la base d'une étude de valorisation de ce secteur stratégique réalisée par un bureau d'urbanisme, nous avons défini un programme de construction composé de logements, d'appartements protégés et de surfaces commerciales et établi un cahier des charges précisant les contraintes urbanistiques générales du projet.

En concertation avec les propriétaires concernés, nous souhaitons en confier la réalisation à un investisseur qui propose à la fois un beau projet compatible avec la situation privilégiée au centre du village de Rossens et un financement acceptable pour toutes les parties. Cette recherche fera l'objet d'un appel à projets, auprès d'une sélection d'entreprises, organisé dans le courant de l'année 2024.

### **Soutien aux commerces et aux services de proximité**

Le Conseil communal est préoccupé de la relative désertification de certains secteurs de la Commune dans le domaine des services et des commerces de proximité. Conscients de leur importance pour la population de nos villages, nous restons attentifs à la situation des activités existantes et nous nous préparons à prendre les initiatives nécessaires afin de soutenir le maintien, voire le développement de ces activités de proximité.

### **Rencontre des entreprises 2023**

Le Conseil communal organise chaque année une rencontre entre les autorités communales et les entreprises installées dans la Commune. C'est pour tous les participants l'occasion de faire connaissance et pour les représentants de l'autorité communale une opportunité de dialogue avec les acteurs économiques installés sur le territoire communal.

Dès le début de la présente législature, malgré le nombre important d'entreprises et la grande diversité des secteurs d'activités, nous avons choisi de convier toutes les entreprises actives sur le territoire de la Commune – depuis l'entreprise individuelle jusqu'à la multinationale. Cette année, sur les 623 invitations adressées, 147 personnes représentant 110 entreprises ont participé à cette rencontre.

L'édition 2023 s'est déroulée le 28 septembre 2023 dans les locaux du centre logistique du groupe Kuratle arborant l'enseigne Leuba HIAG SA, installé sur la zone d'activités La Longivue.



**LEUBA HIAG SA**  
Le bois – notre compétence 

Agréablement accueilli par les collaborateurs de l'entreprise, les participants ont pu parcourir les locaux, apprécier les dimensions impressionnantes de la structure en bois du bâtiment et prendre connaissance de la diversité des produits du domaine du bois commercialisés par cette grande entreprise.

Après le message d'accueil de la Commune, les participants ont eu le plaisir d'entendre M. Jean-Yves Aeby, Directeur de Leuba Hiag et membre de la direction du Groupe Kuratle. Il a captivé l'auditoire par une présentation très complète de l'entreprise, son histoire, ses produits, ses marchés et ses projets de développement.

La rencontre s'est terminée dans une ambiance très chaleureuse autour du traditionnel verre de l'amitié, accompagné d'un riche plateau de gourmandises locales de circonstance. Nous remercions l'entreprise Leuba Hiag, son directeur, ses collaboratrices et ses collaborateurs, pour leur très sympathique accueil.

### **Anniversaire de la société CONDIS**

Le 28 septembre 2023, la société CONDIS SA a célébré le 120<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'entreprise dont elle est issue - « Condensateurs Fribourg SA » - et le 50<sup>e</sup> anniversaire de son installation sur le plateau de Montena à Rossens. L'entreprise occupe une position de leader dans les domaines de la transmission d'énergie et de la digitalisation des sous-stations électriques.

La manifestation officielle d'anniversaire s'est prolongée par l'ouverture des portes de l'entreprise permettant au public d'en visiter les locaux et d'en découvrir les installations de production.

### **Installations de nouvelles entreprises**

#### **Projet Mestel SA (ZAC Combernesse)**

Dans sa séance des 3 et 4 décembre 2018, le Conseil général a approuvé la vente à la société Mestel SA de la parcelle art. 602 RF Rossens d'une surface de 6'469 m<sup>2</sup> pour le prix total de Fr. 1'190'000.00.

Pour rappel, la société **Mestel SA**, membre du Groupe PQH, a été fondée en 2008. Spécialiste des matières élastomères (HBR, HNBR, FKM, etc.), Mestel SA sert de multiples branches de l'industrie : horlogerie, bijouterie, technique, pharmaceutique, médicale, téléphonie, etc. Le projet a pour but de regrouper sur le site de Gibloux une partie des activités industrielles du groupe, en particulier le déplacement des activités actuellement installées à Broc dans des locaux trop exigus.

Les travaux de construction du bâtiment, accompagnés par les travaux communaux relatifs aux ouvrages complémentaires d'évacuation des eaux dans le secteur, ont été entrepris dans le courant de l'année 2023.

#### **Inauguration Leuba HIAG SA (ZAC La Longivue)**

Dans le cadre d'une manifestation officielle, le Groupe Kuratle a inauguré, le 28 avril 2023, son nouveau centre logistique Leuba HIAG SA sur la zone d'activités La Longivue.

Bâti sur une parcelle de 16'000 m<sup>2</sup>, l'édifice mesure 130 m de long, 64 m de large et 14 m de haut. La surface d'entreposage est de 8'400 m<sup>2</sup> pour un volume de 84'000 m<sup>3</sup>. Une surface de 3'250 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques est installée sur le toit du bâtiment.

Le bâtiment à l'impressionnante ossature en bois abrite une surface administrative de 810 m<sup>2</sup>, une surface d'exposition, d'importantes surfaces de stockage et des espaces occupés par les machines de débitage. L'entreprise conditionne et distribue, principalement en Suisse romande, une palette très importante de produits de construction en bois.

Nous souhaitons la bienvenue à Gibloux et plein succès à Leuba HIAG SA dans toutes ses activités et ses projets.

#### **Inauguration DIMAB Groupe (ZAC La Longivue)**

Le Groupe DIMAB, distributeur des marques de voitures BMW et Mini & Alpina, a construit son nouveau centre de distribution et d'entretien pour le Canton de Fribourg sur la zone d'activités La Longivue.

Depuis le permis de construire, délivré en mars 2022, tout est allé très vite. Après seulement 18 mois de chantier, l'entreprise a procédé en septembre 2023 à l'inauguration et à la mise en exploitation de ce nouveau temple de l'automobile. En effet, cette nouvelle concession, appelée DIMAB Rossens, est installée dans un immeuble à la fois magnifique et emblématique à l'entrée de la zone d'activités La Longivue. Un bâtiment, une architecture qui donne désormais à cette zone d'activités une belle carte de visite et une accueillante porte d'entrée qui renforce encore son image et son attractivité. A noter que le site abrite : un grand parc d'occasions pouvant exposer jusqu'à 150 véhicules, deux tunnels de lavage ultra modernes pour les clients, 10 bornes de recharge dont 2 pour les charges rapides, une extraordinaire salle de conférence à louer, pouvant recevoir jusqu'à 150 personnes et trois surfaces administratives.

Nous souhaitons la bienvenue à Gibloux aux prestigieuses enseignes du marché de l'automobile que sont BMW, MINI et ALPINA et plein succès à DIMAB Groupe dans toutes ses activités et ses projets.

### Accueils de nouvelles entreprises dans l'espace communal

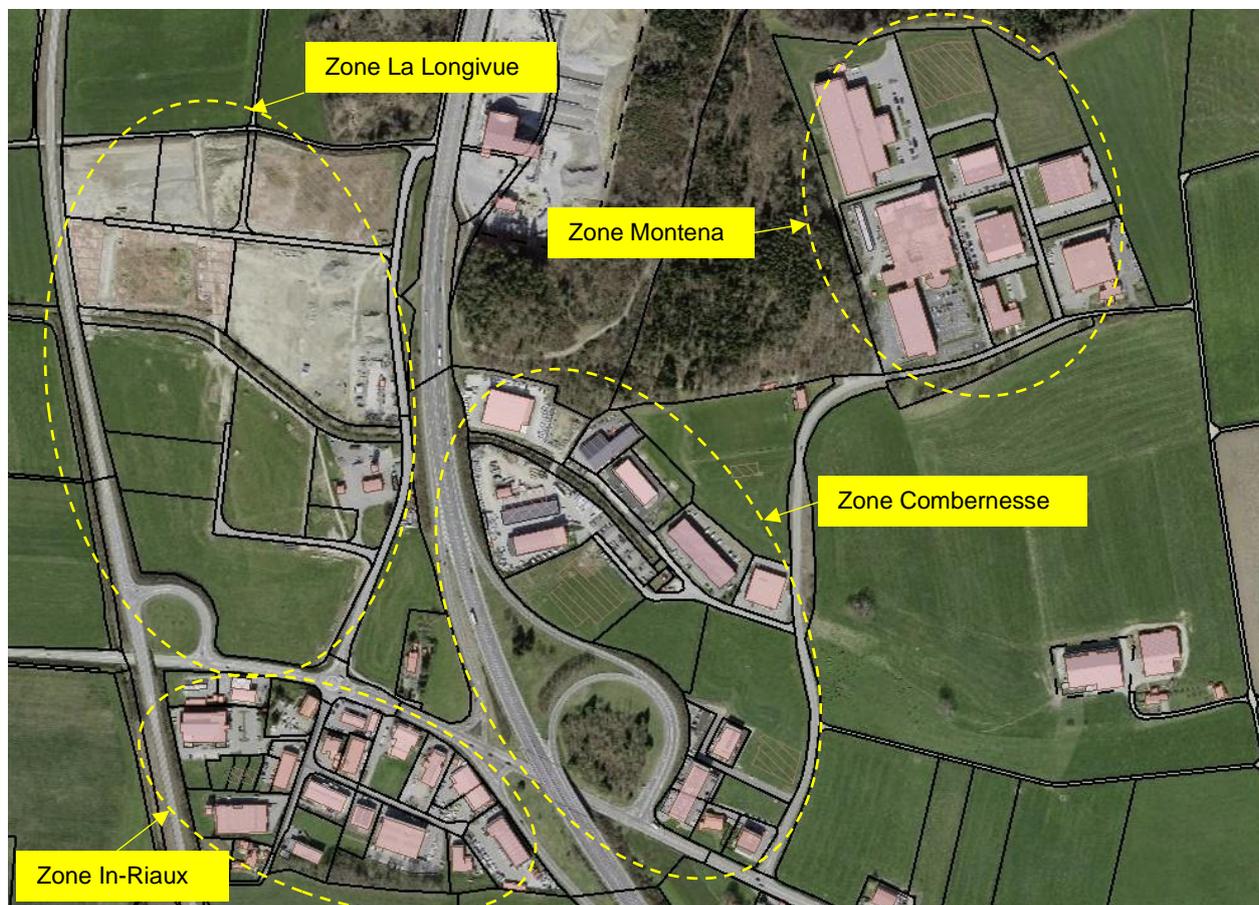
Durant l'année 2023, ce sont 52 nouvelles entreprises qui ont été créées ou qui se sont installées sur le territoire de la Commune.

### 3. Zones d'activités

Les zones d'activités situées à proximité de la sortie de l'autoroute A12 rencontrent toujours autant d'intérêt auprès des entreprises à la recherche d'un terrain pour y installer leurs activités. En matière de zones d'activités, si l'on prend en considération les surfaces d'ores et déjà réservées, les surfaces encore disponibles au 31.12.2023 sont les suivantes :

Zone In-Riaux	plus de surfaces disponibles
Zone d'activité de Montena	plus de surfaces disponibles
Zone d'activité de Combernesse	17'000 m <sup>2</sup> , propriété privée
Zone d'activité La Longivue	27'000 m <sup>2</sup> , propriété privée

#### Plan de situation des zones d'activités proche de l'autoroute A12



## Projet d'appartements protégés



Sur la base de la décision du Conseil général du jeudi 28 mai 2020, la Commune est membre d'une fondation appelée « Fondation Pra Bastian » créée en 2020 dans le but de construire et d'exploiter un immeuble d'appartements protégés dans le secteur Pra Bastian à Farvagny-le-Grand.

### Le projet (pour rappel)

L'immeuble comptera trois étages, divisés en 13 appartements de deux pièces et demie, d'un studio d'une pièce et demie (la surface moyenne des appartements est d'environ 62 m<sup>2</sup> – y.c. 50% de la surface d'une loggia) et d'une salle commune avec sanitaires d'une surface totale de 72.5 m<sup>2</sup>.

Tous les appartements et les locaux communs seront aménagés pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

L'immeuble sera construit en respectant les règles du standard Minergie.

Les locataires pourront bénéficier des prestations d'un « concierge social » chargé d'effectuer une visite régulière et les tâches de base d'aide à la personne. Le choix des locataires tiendra compte des critères suivants :

- personne domiciliée dans la Commune ou ayant un lien avec celle-ci (par ex : un proche-aidant habitant la Commune) ;
- personne ayant besoin des services du concierge social ;
- personne retraitée ;
- personne au bénéfice des prestations complémentaires ;
- personne au bénéfice d'une rente AI.

### Etat fin 2023

Le coût de l'ouvrage (sans le terrain) a été réévalué à 4.46 MFr, soit + 320 kFr par rapport aux coûts annoncés initialement. L'augmentation est principalement due : au choix de la géothermie, à l'ajout d'une installation photovoltaïque et à la brutale augmentation des matières premières dues à la crise ukrainienne.

Le financement est désormais assuré par un prêt bancaire de 3.9 MFr et des prêts pour un total de 560 kFr au titre de l'aide fédérale à la construction de logements d'utilité publique (Loi fédérale sur le logement - LOG).

Le projet a été mis à l'enquête en avril 2021. Le permis de construire a été délivré le 3 février 2022.

Le chantier s'est véritablement ouvert le 16 août 2022 et les travaux devraient être terminés au printemps 2025. Le choix des solutions techniques et des matériaux, les d'adjudications et les travaux de construction se poursuivent normalement.

## Château d'Illens



L'Association Château d'Illens (ACI), association à but non lucratif fondée le 11 mars 2008, conduit le projet de préservation du site et des vestiges du château d'Illens.

L'ACI est au bénéfice d'une convention signée avec l'ancienne Commune de Rossens qui définit les droits et devoirs de chacune des parties. La Commune contribue financièrement au projet : Fr. 100'000.00 versés en 2015 par l'ancienne Commune de Rossens et dès 2017 par Fr. 20'000.00 de contribution annuelle durant les étapes du projet.

En qualité de propriétaire des lieux, la Commune, par son équipe forestière, entretient la forêt et les terrains aux alentours du château.

## Travaux les plus importants durant l'année 2023

L'installation électrique intérieure du bâtiment a été réalisée. Du caveau à la couronne, la bâtisse est désormais éclairée avec un système d'éclairage moderne offrant un maximum de flexibilité et équipée de prises de puissance très utiles pour l'organisation d'événements dans les espaces du château.

La mise en place de la décoration et de la signalétique du château a été poursuivie.

Sur l'esplanade du château, des tables ont été installées par les forestiers communaux et des grills ont été mis à disposition des pique-niqueurs.



*Tenture mise en valeur  
par un bel éclairage*



*Des lustres d'aujourd'hui  
éclairent magnifiquement  
le passé !*



*Le caveau est désormais  
aussi bien éclairé*

## A signaler durant l'année 2023

Les travaux de préservation du château sont dans leur phase finale. Il convient désormais d'améliorer les accès au site afin de faciliter l'exploitation de ce magnifique site médiéval réhabilité et de lui donner le rayonnement qu'il mérite. En laissant à l'Association Château d'Illens le soin de poursuivre et de terminer les travaux de préservation du site, le Conseil communal a octroyé en 2022 un mandat d'étude afin de définir les travaux à entreprendre afin de rendre le site plus accessible aux personnes à mobilité réduite et de le relier au réseau de sentiers pédestres régional. Sur la base des résultats de cette étude, nous avons chargé un bureau d'ingénieurs de proposer et de préciser les solutions techniques à mettre en œuvre et de chiffrer les ouvrages à réaliser. Le projet est désormais subdivisé en deux objets. D'une part, **l'amélioration des sentiers existants** afin de les rendre plus accessibles et de veiller à leur résistance au trafic de véhicules destinés à l'exploitation du site et, d'autre part, la **construction d'une passerelle métallique** franchissant le fossé qui sépare l'orée de la forêt au site du château. Les résultats sont attendus pour le début 2024. Un projet et son financement devraient être soumis pour approbation dans le courant de l'année 2024.

**L'assemblée générale de l'Association** a eu lieu le 28 juin 2023 dans la magnifique salle paroissiale de la Grand-Rue 14 à Fribourg. A cette occasion, les membres intéressés ont eu l'opportunité, sous la conduite de M. Bernard Altermatt, historien, de découvrir les nouveaux espaces aménagés dans l'Hôtel cantonal, siège du Grand Conseil.

## Finances

Les travaux de conservation réalisés jusqu'au 31 décembre 2023 auront coûté près de Fr. 2'000'000.00. Pour rappel, le financement est assuré par les subventions fédérales (20%) et cantonales (20%) pour les objets agréés par ces instances, les contributions importantes de la LoRo, les soutiens financiers d'autres sponsors et des entreprises qui interviennent sur le chantier. Pour sa part, sans compter les travaux effectués par le personnel communal qui sont offerts, la Commune a déjà investi Fr. 260'000.00 dans ce projet à fin 2023.

## Accès au site

Les importants travaux de conservation déjà effectués ont ravivé l'intérêt d'un nombreux public pour ce site véritablement exceptionnel. Il convient de rappeler que l'ouvrage est encore en chantier et que les visites, pour l'instant encore limitées, doivent être agréées par le comité de l'Association en charge du projet.

Pour plus de détails et pour vous engager dans le soutien à cet important projet pour le patrimoine communal, prière de consulter le site internet <http://www.illens.ch>.